

Construire des projets de territoire

LE PUBLIC

- Agriculteurs et groupes d'agriculteurs
- Collectivités locales
- Habitants des territoires

LE PLUS

- Réactivité et connaissance fine des enjeux locaux grâce à la proximité des chambres départementales
- Des savoir-faire en ingénierie territoriale
- Un travail en réseau au niveau régional permettant de capitaliser et partager l

L'action élémentaire
« Favoriser des réseaux
d'exploitations
diversifiées et
ancrées sur les
territoires »

L'OBJECTIF

Consolider la présence de l'activité agricole au sein des territoires régionaux par la mise en réseaux des exploitations pour faire émerger et/ou consolider des projets agricoles locaux en les ancrant dans les dynamiques de leur territoire.

LE PROJET

Ecouter et repérer les besoins et attentes des acteurs locaux

En étant au cœur des enjeux et des questionnements des territoires, les chambres d'agriculture sont à la croisée des attentes et besoins des acteurs. L'animation de groupes locaux permet de réaliser ce recueil de besoins et leur capacité à dialoguer avec l'ensemble des acteurs des territoires contribue au partage de ces besoins et à l'identification de synergies et complémentarités.

Passer de l'idée au projet

Les compétences disponibles en matière d'ingénierie territoriale permettent de traduire les idées en projet. Chaque animateur territorial veille dans cette phase d'émergence à mobiliser l'ensemble des parties pour construire des gouvernances adaptées au projet. Pour ce faire, l'animation de plus d'une centaine de groupes d'agriculteurs confère au réseau des chambres d'agriculture une réelle capacité d'intervention opérationnelle.

Associer et valoriser pour plus d'efficacité

L'animation au quotidien de ces projets permet d'associer et de fédérer les différentes parties prenantes. Cette mobilisation de tous les instants est un facteur clé de réussite.

Le réseau des chambres d'agriculture permet de capitaliser et partager les savoir, savoir-faire et savoir-être entre les chargés de territoire pour gagner en efficacité et mutualiser les outils et méthodes.

CHIFFRES CLÉS 2020

85 projets portés et
décrits en 2020

65 conventions de partenariat
signées avec des EPCI

5 000 agriculteurs
impliqués

98 groupes
d'agriculteurs mobilisés

1 projet sur 3 vise à développer des filières
alimentaires territorialisées

MOTS CLES DES PROJETS



Avec le soutien financier de :

L'Europe
(LEADER),
CASDAR, EPCI

En partenariat avec :

Les EPCI, MSA,
EDE, lycées
agricoles, CUMA,
coopératives,
ODG, syndicats,
...

EN SAVOIR PLUS

Contact(s) :

Laurent JOYET – chef de file de l'action élémentaire

Et sur le web :

Accès aux fiches projets



Favoriser l'émergence de projets collectifs au bénéfice de l'économie agricole des territoires, en s'appuyant sur les compensations collectives

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le principe de compensation agricole collective, était identifié dans l'article 28 de la loi d'avenir, en prévoyant de réparer un préjudice économique territorial résultant d'une emprise foncière importante. Le décret d'application du 31 août 2016 : rend obligatoire et à la charge du maître d'ouvrage une étude préalable pour des projets susceptibles d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole. Cette étude vise à quantifier l'impact d'un projet sur l'économie agricole d'un territoire et à proposer, le cas échéant, des mesures de compensation collective agricole.	
	Problèmes initiaux	
	Les premiers projets du département de l'Ain, conduisant à la réalisation d'études préalables ont fait apparaître la difficulté dans un calendrier très contraint de faire émerger des actions collectives sur les territoires concernés.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les élus de la CA01 et la DDT ont souhaité travailler ensemble sur l'élaboration de pistes d'actions susceptibles d'être proposées aux porteurs de projet pour répondre aux exigences des compensations collectives agricoles dans l'idée d'orienter les montants de compensation vers des projets collectifs, innovants, "d'envergure" et avec un réel effet levier sur l'évolution de l'agriculture, notamment pour répondre aux attentes sociétales.	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à la limitation de la consommation foncière (application de la séquence Eviter - Réduire- Compenser) - Mettre à disposition des opérateurs porteurs de projets consommateur d'espace, un cadre méthodologique et des outils partagés entre les services de l'Etat, les représentants des collectivités et de la profession agricole - Favoriser la mise en oeuvre d'actions collectives au bénéfice de l'économie agricole et des territoires, répondant aux attentes sociétales 	
Échelle d'action (géographique)	Territoires du département de l'Ain	
Dates de réalisation	Date de début	2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Opérateurs porteur du projet (aménageur, collectivités territoriales ...)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Ain	
	Autres partenaires	
	DDT, Caisse des Dépôts et Consignation, collectivités territoriales, opérateurs privés	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, opérateurs économiques et plus largement l'ensemble du territoire		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>- Travail au sein de la CA01 en groupe projet pour identifier les conséquences de la consommation foncière sur l'économie agricole, puis des pistes d'actions envisageables pour atténuer ces conséquences</p> <p>- Partage avec la DDT sur les thématiques d'actions visant à rétablir ou améliorer le potentiel économique de l'agriculture, ainsi que sur les modes opératoires permettant de les mettre en œuvre avec la caisse des dépôts et consignation</p> <p>- Echange avec les autres partenaires au sein de la CDPENAF</p> <p>- Validation par arrêté préfectoral en date du 12 novembre 2020 de l'ouverture, à la caisse des dépôts et consignation, d'un compte de consignation ouvert au nom du «Fonds départemental de compensation collective pour la transition agricole de l'Ain », pour recueillir les contributions financières des maîtres d'ouvrage, sollicitant le fonds, pour leurs projets d'aménagement soumis à la compensation collective agricole prévue par le décret du 31/08/2016 susvisé.</p>			
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre			
	Animation de groupe, concertation (Chargés de territoire, conseillers spécialisés ...)			
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés		Impact social	Impact économique direct et indirect
			Retour sur l'économie agricole	
	Impact territorial		Impact environnemental	autres impacts
	Retour sur l'économie du territoire		Projets répondant aux enjeux de la transition écologique	
	Liens avec la triple performance :			
	Identification des aspects innovants le cas échéant			
	Gouvernance partagée			
Perspectives				
Mise en œuvre du fonds envisagé en 2021 sur un premier projet porté par une collectivité territoriale du département				
Facteurs clé de réussite	Opportunité de disposer de moyens financiers pour conduire des actions collectives au profit de l'agriculture des territoires de l'Ain et répondre aux défis de l'agriculture tout en restant connecté aux attentes sociétales			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté à faire émerger des actions collectives agricoles d'envergure susceptibles de ramener de la valeur ajoutée et/ou répondre aux attentes sociétales. La mise en place du fonds et d'un cadre pour son utilisation doit permettre de favoriser la mise en place de projets plus structurants et partagés au sein de la CDPENAF.			
Mots clés	Compensations collectives agricoles, fonds de compensation, transition agricole			
Mise à jour de la fiche	Date	25/02/2021		
	Rédacteur	Laurent JULLIAN-BINARD		
Contact/site Internet	laurent.jullian-binard@ain.chambagri.fr www.ain.chambre-agriculture.fr			

Contribution à l'adaptation au réchauffement climatique dans le cadre d'un programme d'actions partagées avec la CC Dombes (Ain)

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Chambre d'agriculture de l'Ain travaille en partenariat avec la com com de la Dombes. En 2019, une convention de 3 ans a été signée entre les deux structures, pour travailler sur cinq axes thématiques, dont l'agronomie et le réchauffement climatique, dont il sera question ici.		
	Problèmes initiaux		
	Interrogation partagés entre les agriculteurs et la CC Dombes concernant l'impact du réchauffement climatique sur les cultures, compte tenu des espèces et variétés cultivées mais aussi des pratiques agronomiques.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Volonté partagée de tester des nouvelles pratiques et des nouvelles cultures, mais aussi volonté des agriculteurs d'étudier les possibilités de stockage de l'eau en Dombes.		
	Co-construire des programmes d'action en partenariat avec la CC Dombes et en répondant aux attentes des agriculteurs.		
Échelle d'action (géographique)	Dombes (Ain)		
Dates de réalisation	Date de début	janvier 2020	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	juin 2022	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CC Dombes et Chambre d'agriculture de l'Ain		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'agriculture de l'Ain		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'agriculture de l'Ain : Flora OGERON, Jérémy NESMES, Thomas NIOGRET, Gilles CAUVIN		
	Autres partenaires		
Syndicat de rivière de la Chalaronne			
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs du territoire		
	1- Plateforme expérimentale à Valeins : constitution d'un groupe d'agriculteurs, définition d'un protocole expérimentale (6 cultures différentes, itinéraires techniques alternatifs...) 2-Techniques culturales simplifiées : constitution d'un groupe d'agriculteurs néophytes et motivés par ces pratiques, définition de protocoles individuels 3-Etude de la faisabilité de création de retenue en Dombes : analyse de deux cas-types, concertation avec les acteurs du territoire...		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Chargé de territoire et techniciens spécialisés		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	8	Maintien exploitations	

	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Maintien exploitations		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	<p>La multiplication de petites plateformes expérimentales pourrait permettre aux agriculteurs de se forger une "culture expérimentale" afin d'être plus à même d'être réactif et innovant sur leurs exploitations pour faire face au conséquence du réchauffement climatique. Ces plateformes expérimentales peuvent être financées dans le cadre de partenariat avec les collectivités locales, dans le cadre des compensations agricoles collectives...Par ailleurs, la présence de très nombreux étangs fait de la Dombes, où chaque goutte d'eau est traditionnellement dirigée vers les étangs, un territoire original pour tenter de trouver une solution au stockage de l'eau pour l'agriculture.</p>		
	<p>Perspectives</p> <p>Mise en route opérationnelle de la plateforme et du groupe "TCS néophytes", poursuite de la construction de la méthodologie de faisabilité de construction des retenues d'eau, en lien avec les collectivités et les autres démarches territoriales (en particulier le Plan territorial de gestion des étiages).</p>		
Facteurs clé de réussite	Implication des agriculteurs, soutien financier de la collectivité		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	La collectivité est réticente à travailler sur le stockage de l'eau compte tenu des usages (étangs), de la tension sur la nappe et de l'évolution du climat. Cette pratique est perçue comme une solution à court terme.		
Mots clés	Dombes, collectivité, collectif, agronomie, eau, plateforme, expérimentation, TCS, stockage		
Mise à jour de la fiche	Date	25/02/2021	
	Rédacteur	Gilles CAUVIN	
Contact/site Internet	gilles.cauvin@ain.chambagri.fr www.ain.chambre-agriculture.fr		

Centenaire Aéroport de Genève

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	L'aéroport de Genève se situe à la frontière de la Suisse et de la France et a pu créer ses pistes grâce à la session de terrains par la France.		
	Problèmes initiaux		
	Pour fêter ses 100 ans l'aéroport a prévu plusieurs événements pour marquer cet anniversaire.		
Contexte	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Aéroport de Genève		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Créer un événement festif, à destination des familles de Genève et du Pays de Gex, sur l'aéroport, avec des produits locaux pour la partie brunch.		
Échelle d'action (géographique)	Pays de Gex		
Dates de réalisation	Date de début	Fin 2018	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	août 2020	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Aéroport de Genève		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Magasin de producteurs Les 3 p'tits fermiers		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'agriculture de l'Ain Delphine Gudin - Franck Meurou - Céline Facundo - Jean-Baptiste Lafforgue		
	Autres partenaires		
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles		
	1000 personnes invitées par l'aéroport de Genève, des communes du Pays de Gex et de la ville de Genève.		
	Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes		
Moyens mobilisés	Réunions de concertation pour comprendre le projet de l'aéroport et ses attentes. Mobilisation des producteurs locaux pour répondre à la demande. Recherche de groupes de musique locaux.		
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Organisation de réunion, mobilisation de notre réseau d'agriculteurs.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Salles, lieux de rencontre.		
	Impact		
Moyens mobilisés	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	10	Lien entre acteurs du territoire et producteurs locaux	Vente des produits
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Faire connaître les produits et le PVC.	Consommation de produits locaux	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Projet annulé à cause de la crise Covid.		
Facteurs clé de réussite	Connaissance du réseau d'agriculteurs locaux.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté de bien cerner la demande au départ = réunion de concertation. Ampleur de la demande : brunch pour 1000 personnes = travail de partenariat.		
Mots clés	Concertation - Nouveauté		
Mise à jour de la fiche	Date	24/02/2021	
	Rédacteur	Delphine GUDIN	
Contact/site Internet	delphine.gudin@ain.chambagri.fr www.ain.chambre-agriculture.fr		

ACTIONS DE COMMUNICATION : MOULINS COMMUNAUTE

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire L'étude menée en 2017 par la Chambre d'agriculture sur la perception de l'agriculture par les habitants de Moulines Communauté a conduit à vouloir mener des actions innovantes de communication et de promotion de l'agriculture.		
	Problèmes initiaux Méconnaissance du monde agricole et de ses pratiques par le public		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Chambre d'Agriculture		
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.) Informier et sensibiliser sur la place et le rôle positif de l'agriculture et de l'alimentation, pour le territoire et créer du lien entre les habitants et le monde agricole. Cette opération a également pour but d'expliquer l'évolution des techniques, de mettre en valeur les savoir-faire et les productions locales. Dans ce cadre, nos actions ciblent plus particulièrement les jeunes. Dans ce cadre, nos actions ciblent plus particulièrement les jeunes.		
Échelle d'action (géographique)	Communauté d'agglomération Moulines Communauté déclinée comme une phase test et déploiement des actions réussies sur d'autres territoires		
Dates de réalisation	Date de début	début 2018	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? chambre d'agriculture de l'Allier		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? idem		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées montage du projet : Alice SAPIN et réalisation et animation du projet Odile PACAUD, chargée de communication à la Chambre d'Agriculture		
	Autres partenaires MOULINS CO		
	Bénéficiaires, cibles agriculteurs, jeune public et grand public		
	Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes Suite de l'action engagée en 2017: élaboration d'un dossier Leader pour la conception de supports innovants de communication et validation par le GAL de MOULINS en janvier 2019. Suite à des changements de personnel les actions ont finalement été conduites en 2020 (création du livret "les agriculteurs de l'Allier bien dans leur environnement" à destination des agriculteurs) réalisation des supports éducatifs (livret agriculture et alimentation : une histoire de bon gout, agriquizz et de 4 vidéos pour les enfants et une vidéo pour les ados) La promotion du projet est repoussée à début 2021 en raison de la crise sanitaire		
Moyens mobilisés	Moyen humain : réalisation des supports par Odile PACAUD grâce à des financements Leader, suivi du dossier et lien avec le GAL et Moulines Co par		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires A venir partage des actions par Moulines Co, ...		
Résultats obtenus	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	environ 850 exploitations concernées	Renforcer le lien social entre agriculteurs et habitants	Valorisation de l'agriculture et de ses produits + mise en avant du poids économique de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire de l'Allier
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Promotion de l'agriculture du territoire et développement d'une consommation responsable	Mise en avant des contributions de l'agriculture pour l'environnement et le paysage	Eduquer et sensibiliser à l'agriculture du territoire
Liens avec la triple performance :			

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Décrit dans chaque thématique		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Projet pilote au niveau départemental, nouvelle forme de communication auprès du public via l'utilisation de supports ludiques et innovants		
	Perspectives		
	Déployer et adapter ces actions sur le reste du territoire		
Facteurs clé de réussite	La mobilisation d'agriculteurs- ambassadeurs devra être effective pour que l'action globale ait du sens, la diffusion des outils à destination des enfants repose sur l'implication des écoles...		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	départ de la chargée de communication en 2019 dossier repris en décembre 2019 par une autre personne		
Mots clés	Communication- Agriculture		
Mise à jour de la fiche	Date	02.03.2020	
	Rédacteur	A.SAPIN	
Contact/site Internet	Alice SAPIN		

Projet de territoire activité maraîchère, PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire Le PETR PVMC est situé à l'Ouest du département de l'Allier se compose de 90 communes et 5 intercommunalités. Un bassin de vie de 113 526 habitants essentiellement localisé à proximité de la ville de Montluçon, sous préfecture du Département, ville industrielle en déclin comptant de nombreux chômeurs de longue durée. L'agriculture du PETR est essentiellement tournée vers l'élevage bovin allaitant. En raison de la crise sanitaire, les nouveaux élus du PETR ont finalement souhaité repousser la suite de leur démarche à 2021.		
	Problèmes initiaux Pas de filière légumes organisée sur le territoire : manque de légumes locaux pour la restauration collective et la GMS, du foncier public (communal ou intercommunal) aujourd'hui inutilisé, territoire avec de nombreux chômeurs de longue durée,		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher dans le cadre d'un Projet Territoire 0 Chômeur de longue durée		
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.) <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'offre existante de produits locaux et leur commercialisation en circuits courts, • Garantir un volume de production suffisant pour un approvisionnement de la restauration collective et/ou de GMS locales 		
Échelle d'action (géographique)	Le PETR PVMC est situé à l'Ouest du département de l'Allier, il se compose de 90 communes et 5 intercommunalités		
Dates de réalisation	Date de début	01/03/2019	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	étude pour le développement de l'activité maraîchère : rendu en juin 2020, émergences d'actions 2021	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? PETR Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Chambre d'Agriculture de l'Allier		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Emergence et accompagnement du projet : Chambre d'Agriculture de l'Allier (Alice SAPIN) Réalisation de l'étude sur prestation: Chambre d'Agriculture de l'Allier (analyse agronomique des sols + étude de marché et Chambre d'Agriculture de l'Ain		
	Autres partenaires 		
	Bénéficiaires, cibles Restauration collective, GMS, maraîchers du territoire, agriculteurs souhaitant développer la production de légumes de plein champ, demandeurs d'emploi en reconversion		
	Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes Emergence et accompagnement du projet : D'un projet de réinsertion professionnelle par le maraîchage dans le cadre de Territoire - Chômeur de longue durée évolution vers un projet plus global d'une pépinière d'activité maraîchère avec : - la production maraîchère dans le cadre d'une activité d'insertion par l'économie (TZCLD) - la structuration d'un dispositif-test d'accompagnement à l'installation de nouvelles activités maraîchères - le développement des exploitations maraîchères existantes - l'accompagnement d'agriculteurs implantés sur le territoire à la diversification en production de légumes plein-champ Réalisé : Etude sur la production maraîchère finalisée en juin 2020 (analyse de la valeur agronomique des sols, choix de productions et volumes selon terrain retenu, étude de marché avec analyse de l'offre et étude de la demande (restau CO et GMS identifiés par le PETR) En raison de la crise sanitaire, l'élection du nouveau bureau a été décalé en septembre 2020, compte tenu des résultats de l'étude et du contexte sanitaire et réglementaire concernant la nouvelle loi TZCLD, le PETR a souhaité décaler la poursuite de ce travail à 2021		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre accompagnement technique =>ingénierie		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires PETR => réalisation d'une partie de l'étude		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Maraîchers et agri souhaitant développer le légumes de pleins champ	développement de l'activité de maraîchage par la réinsertion de chômeurs de longue durée (TZCLD)	création d'emplois
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)		offre de légumes à proximité	volonté forte du PETR d'associer le lycée agricole dans la suite de ce projet
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Développement d'autres actions en lien avec l'alimentation vers un Projet Alimentaire Territorial dans les prochaines années ?		
Facteurs clé de réussite	mobilisation et réactivité du binôme Agent et élu de proximité Chambre		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	communication incomplète (ex. 2 cantines seulement) et tardive des données par le PETR a conduit à une étude remise tardivement et manquant de précision. Décalage des élections municipales / nomination de nouveaux membres du PETR a nécessité pour la collectivité de décaler la suite du projet . Externalisation de l'étude sur les productions maraichères réalisables compliquée		
Mots clés	développement production maraîchage		
Mise à jour de la fiche	Date	26/02/2021	
	Rédacteur	SAPIN Alice	
Contact/site Internet			

Portrait agricole de territoire

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Suite aux élections municipales, un nouveau paysage institutionnel et la volonté de la chambre de faire prendre en compte l'agriculture à tous les échelons utiles du département	
	Problèmes initiaux	
	une méconnaissance de la place et du poids de l'agriculture locale du fait d'élus plus éloignés du monde rural qu'auparavant	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Chambre d'Agriculture	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Volonté de la Chambre d'Agriculture que les différentes collectivités locales s'approprient mieux l'agriculture de leur territoire et sa valeur ajoutée pour l'économie, l'environnement...	
Échelle d'action (géographique)	Intercommunal et départemental	
Dates de réalisation	Date de début	oct-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	1er trimestre 2021 puis mise à jour annuelles des portraits
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	CA03	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA03	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA03 SAPIN Alice	
	Autres partenaires	
	Bénéficiaires, cibles	
	Les intercommunalités	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Compilation de données (MSA, RPG 2010,2017,2019, DRAAF, interne à la Chambre d'Agriculture...) analyse de ces données quantitative et qualitative, synthèse et identification des enjeux.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens humains		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	/		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
		Renouer lien interco et agriculture	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Connaissance du territoire agricole		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Permettre aux collectivités de s'approprier les enjeux agricoles de demain et leur impact pour le territoire. Construire des projets de développement local utiles pour la collectivité et l'agriculture		
Facteurs clé de réussite	rencontre avec les collectivités pour expliquer et susciter l'intérêt		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Peu de données récentes (RGA2010), de nombreuses sources de données variées		
Mots clés	infographie		
Mise à jour de la fiche	Date	03.03.2021	
	Rédacteur	SAPIN Alice	
Contact/site Internet	asapin@allier.chambagri.fr		

S'approprier le paysage institutionnel qui nous entoure pour davantage travailler ensemble

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire
	Les élections municipales 2020 ont conduit à l'élection de 40% de nouveaux maires. un report des élections du fait de la crise sanitaire (2nd tour des municipales décalé) et des installations de conseils communautaires en juillet. Les intercommunalités ont vu leurs compétences accrues ces dernières années avec des champs d'intervention en lien avec l'agriculture parfois méconnus des élus des intercommunalités En outre, les élus de la Chambre d'Agriculture en charge de dossiers en lien avec ses territoires éprouvent parfois des difficultés à identifier et comprendre le fonctionnement sur le territoire des différentes institutions co-existantes, leurs compétences et connaître les élus qui pilotent ces établissements.
	Problèmes initiaux
	un déficit de connaissance des personnes clé et des compétences
	Qui est à l'origine de la demande / du projet
	Elus de la CA03
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Identifier les élus avec lesquels nous pourrions être amenés à travailler, expliquer les missions de la Chambre d'Agriculture et les prestations développer pour tisser des liens avec les collectivités, identifier les besoins et construire ou avancer ensemble sur des projets de territoire
Échelle d'action (géographique)	Pour l'ensemble du département identification des maires et des nouveaux élus des interco et des Pds et VP en charge thématique en lien avec l'agriculture dans l'objectif de travailler avec ces structures à toute échelle territoriale

Dates de réalisation	Date de début	juin	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	décembre	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CA03		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	CA03		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CA03 SAPIN Alice		
	Autres partenaires		
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles		
	les élus de la Chambre et plus particulièrement les élus en charge de dossier en lien avec les collectivités (élus du groupe territoire et élus référents des EPCI)		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1. Appropriation du nouveau panorama des Maires (cf. : carte, fichier Excel récapitulatif)</p> <p>2. Formation des élus de la Chambre "Devenir un acteur efficace au service de mon territoire et de l'agriculture" (formation Vivea),</p> <p>3. Proposition d'une stratégie territoriale pour travailler avec les territoires lors du bureau du 16.10.2020</p> <p>4. Réalisation d'un support expliquant nos compétences communes pour les collectivités rencontrés "Ensemble nos projets prennent vie",</p> <p>5. Réalisation de fiche d'identité des collectivités rencontrés, rencontre des Communautés de Communes et de l'ADM03 (repoussé en raison de la crise sanitaire à janvier 2021), 5 autres rencontres seront programmes en 2021,</p>		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	formation Résolia des élus de la Chambre		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	-		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
		Renouer l'agriculture avec les collectivités territoriales : en cours	Impact économique indirect (porter des projets communs pour le territoire et l'agriculture)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Réappropriation de l'agriculture par les territoires	/	
Liens avec la triple performance :			

Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives Contractualisation avec certaines structures, volonté commune avec des établissements pour travailler ensemble, Participation au salon des maires 2021	
Facteurs clé de réussite	Des binômes techniciens/élus connus sur le territoire	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Crise sanitaire à conduit à une déprogrammation de nos RDV avec 2 Collectivités et l'ADM03 qui ont finalement été rencontrés en janvier 2021.	
Mots clés	Collectivités locales, EPCI, ingénierie territoriale	
Mise à jour de la fiche	Date	26.01.2021
	Rédacteur	SAPIN Alice
Contact/site Internet	asapin@allier.chambagri.fr	

Projet de valorisation Agneau d'Ardèche

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>La filière ovine départementale occupe une place importante en Ardèche: Au niveau de la production:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Près de 1000 détenteurs sur l'ensemble du département ; près de 70 000 brebis pour un potentiel de 45 000 agneaux commercialisés par an. • Production présente dans les secteurs difficiles du département où elle constitue la seule production possible, où en complément d'une production de châtaignes et qui joue un rôle essentiel dans la gestion et la maîtrise de l'embroussaillage des surfaces pastorales et de ce fait contribue à la prévention des incendies et à la qualité des paysages. • Des systèmes de production majoritairement extensifs qui répondent aux attentes sociétales. <p>Au niveau de l'aval :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présence de 3 outils d'abattage à Annonay, Privas, et Aubenas, celui-ci a investi ces dernières années pour accroître son activité sur la filière ovine. • Des metteurs en marché, notamment autour de l'abattoir d'Aubenas, qui valorisent une part importante de la production départementale et qui expriment leur intérêt pour associer l'image de l'Ardèche à la commercialisation d'agneaux produits localement. 	
	Problèmes initiaux	
	<p>L'Ardèche bénéficie d'une image positive et à ce titre dispose de nombreux atouts pouvant être mis en avant pour valoriser la production ovine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Emblématique du département, la production ovine n'a pourtant pas forcément bénéficié de la reconnaissance accordée à d'autres filières 	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les éleveurs ovins de l'Ardèche.	
	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au développement de la marque : <ol style="list-style-type: none"> 1) Adhésion des opérateurs de l'aval : bouchers, GMS et négociants... 2) Conseils sur le développement commercial de la marque • Accompagnement au développement de la marque collective : <p>Définir une stratégie de communication et développer la communication sur la marque : supports de communication (affiches, flyers, etc..) et site internet. Assurer la traçabilité du produit avec les abattoirs. Coordonner les actions des différents acteurs de la filière afin de développer la marque.</p>	
	Échelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Date de début	2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Éleveurs ovins et opérateurs de l'aval - COPIL	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA : Sylvain BAUD chargé de mission Territoire agricole Montagne	
	Autres partenaires	
PNR Ardèche		
Bénéficiaires, cibles		
Éleveurs ovins de l'Ardèche - opérateurs de l'aval (abattoirs-bouchers-grossistes)		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du travail de valorisation et de développement commercial de la marque, • Établir une réflexion pour la mise en place d'une IGP « Agneau d'Ardèche », 		
Moyens mobilisés	Travail sur		
	Coordinateur productions animales		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Actuellement 32 éleveurs ovins	Fédérer les acteurs sur le territoire	Création de valeur ajoutée sur la viande d'agneau valorisation de + 50 cts €/kg de carcasse
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Lien fort avec le territoire valorisation des pratiques et du territoire	Valorisation des systèmes extensif basé sur l'herbe	Valorisation et pérennisation des outils de proximité - abattoirs
	Liens avec la triple performance :		
	La valorisation des pratiques des éleveurs sur ce territoire : élevage extensif et maintien de la biodiversité. Travail sur l'approvisionnement local avec valorisation des outils de proximité. Maintenir l'élevage ovin sur un territoire difficile, de pente. L'objectif de ce projet est d'assurer la pérennité d'une filière locale sur un territoire difficile de montagne.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Faire évoluer la marque collective vers une IGP.		
	Facteurs clé de réussite	Mobilisation des opérateurs de l'aval.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Agneaux - Ardèche		
Mise à jour de la fiche	Date	23/02/2021	
	Rédacteur	Sylvain BAUD	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 sylvain.baud@ardeche.chambagri.fr		

Projet de valorisation du lait bio Carrier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La laiterie Carrier collecte du lait sur la Montagne Ardéchoise depuis sa création en 1966. Le territoire est marqué par un fort patrimoine environnemental. Cependant, le territoire connaît une déprise agricole importante. La collecte Carrier conventionnelle et bio est menacée par une diminution forte des volumes avec l'arrivée à l'âge de la retraite des agriculteurs sans repreneurs et les conversions à l'élevage allaitant. Le projet de valorisation du lait bio Carrier est un projet Partenarial qui vise à démarquer le lait bio de qualité lié à la Montagne Ardéchoise. L'objectif est de mettre en place une dynamique de filière qui favorise les transmissions, installations et conversions en AB sur ce territoire.	
	Problèmes initiaux	
	Collecte bio fragilisée et problème de transmission et installation sur ce territoire. La concurrence sur le lait bio nécessite de se démarquer du lait bio de masse. La diminution des volumes provoque une évolution du coût de collecte sur un secteur déjà difficile de montagne.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les producteurs de lait bio et la laiterie Carrier.	
	Densifier la collecte sur le secteur des Sucs est une priorité qui répond à trois objectifs	
	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à la demande des clients • Réduire les coûts de collecte • Asseoir la garantie pour les producteurs d'être collectés 	
Échelle d'action (géographique)	Territoire de la montagne ardéchoise : 9 producteurs sur la collecte lait bio	
Dates de réalisation	Date de début	2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Laiterie Carrier	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA : Sylvain BAUD chargé de mission Territoire agricole Montagne	
	Autres partenaires	
PNR Ardèche		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	Producteurs de lait de la laiterie Carrier	
	La laiterie Carrier souhaite valoriser les systèmes d'exploitation extensifs de ce territoire. Valorisation des pratiques des éleveurs sur ce territoire sur le volet environnemental : Maintien de la biodiversité et préservation des zones humide Définir un cahier des charges ; Mise en place d'un nouveau packaging ; Travail de sensibilisation des différents sur les porteurs de projets ; en place de journée à thème sur la conversion en agriculture biologique ; diagnostic sur l'impact carbone des systèmes d'élevage sur ce territoire.	
Moyens mobilisés	Mise Etude et	
	Travail sur Chargé de Mission Territoire agricole de la Montagne	

	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Actuellement 9 exploitations	Fédérer les acteurs sur le territoire	Création de valeur ajoutée sur le lait évolution du prix du lait bio passage de 470 à 500 € / 1 000 litres
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Lien fort avec le territoire valorisation des pratiques et du territoire	Valorisation des systèmes extensif basé sur l'herbe et valorisation des pratiques environnemental (biodiversité et zones humides)	
	Liens avec la triple performance :		
	La valorisation supplémentaire du lait bio Carrier se base sur la valorisation des pratiques des éleveurs sur ce territoire : élevage extensif, maintien de la biodiversité et préservation des zones humides. L'objectif de ce projet est d'assurer la pérennité d'une filière locale sur un territoire de montagne.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	1 exploitation en cours de conversion AB évolution du volume de production sur certaines exploitations. Objectif passage d'un volume de collecte de 1,2 M litres à 2 M litres en 2020/2021.		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation d'un financement au travers du plan filière bovins lait AURA. Travail avec un cabinet de communication extérieur. Mobilisation de l'ensemble des acteurs : producteurs / entreprise / acteurs du territoire (CA07/PNR)		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Faible nombre de producteurs / laiterie Carrier = petite PME Un territoire difficile avec un coût de collecte élevé. Recherche de producteurs : sensibilisation sur la transmission et sur l'installation. Valorisation du lait et évolution du prix du lait producteur passage de 470 à 500 € / 1 000 litres Optimisation de la collecte évolution du volume de lait produit par producteur.		
Mots clés	Laiterie Carrier - lait bio		
Mise à jour de la fiche	Date	29/01/2020	
	Rédacteur	Sylvain BAUD	
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 sylvain.baud@ardeche.chambagri.fr		

Projet IGP St Félicien

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'association de promotion du St Félicien créée le 21 septembre 2018 porte un projet d'IGP pour le fromage St Félicien au lait de vache, caillé acide fabriqué essentiellement par des industriels dans l'Isère. Une fromagerie en Ardèche fabrique également ce type de fromage. Ce projet est actuellement soutenu par les Chambres d'agriculture des 4 départements concernés par la production, la transformation ou la commercialisation du fromage, à savoir l'Ardèche, la Drôme, l'Isère et le Rhône. La Chambre de l'Ardèche accompagne cette démarche qui revêt des enjeux pour le département du fait que le village de St Félicien est situé en Ardèche. De plus, traditionnellement un fromage « st Félicien » était fabriqué en Ardèche et un autre fromage, au lait de chèvre, fermier et issu d'une technique de type « caillé doux », est encore produit en Ardèche par des producteurs réunis dans le syndicat de défense du caillé doux de St Félicien	
	Problèmes initiaux	
	La mention géographique du fromage est située en Ardèche alors que les principaux producteurs de lait de vaches et transformateurs concernés actuellement sont situés en Isère. Cela a été générateur de tensions et incompréhensions de part et d'autre. Il a fallu faire se rencontrer et échanger les principaux acteurs concernés dans les différents départements.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les producteurs de lait de la région de St Marcellin (38) détenteur d'une IGP pour le fromage St Marcellin étaient à la recherche d'une valorisation de leur lait qui n'était pas transformé en St Marcellin. Ils se sont donc orienté vers un projet d'IGP pour le St Félicien qui était produit sur la même zone que le St Marcellin. Le fait que St Félicien soit situé en Ardèche rendait obligatoire de s'associer au département de l'Ardèche pour faire mention à l'origine géographique. Le caractère interdépartemental du projet, l'histoire du fromage, la présence d'un autre fromage St Félicien au lait de chèvre et issu d'une technique de caillé doux a fortement complexifier le projet.	
Echelle d'action (géographique)	Le projet est porté par l'association de promotion du St Félicien créée le 21 septembre 2018 L'objectif d'obtention d'une IGP pour le St Félicien est soutenu par les producteurs et les transformateurs des 4 départements. Les Chambres d'agriculture, membres d'un collège de l'association ont vocation à quitter la structure quand l'IGP sera obtenue. Pour l'heure il s'agit pour les Chambres à permettre l'avancement du projet et de garantir pour la Chambre de l'Ardèche l'utilisation du terme St Félicien y compris par les producteurs fermiers Ardéchois qui l'utilisent pour leur fromage de chèvre de type caillé doux.	
Dates de réalisation	Date de début	sept.-16
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Obtention IGP ?
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07 : Denis Jammes CA 26 : Jean-Pierre Manteaux CA38 : Thomas Huver	
Autres partenaires		
Transformateurs industriels, producteurs fermiers, syndicat de Défense du caillé doux de St Félicien		
Bénéficiaires, cibles		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1/Réunir les partenaires potentiels : producteurs, transformateurs, autres partenaires (INAO) et vérifier leur adhésion au projet. 2/ Structurer le portage du projet 3/ Définir le cahier des charges du produit 4/ Préparer le dépôt d'un dossier de demande de reconnaissance IGP</p> <p>En 2019 la commission organoleptique a travaillé avec l'appui d'un prestataire externe à la caractérisation du fromage St Félicien dans le cadre d'une future IGP. En 2020 : Caractérisation du St Félicien IGP, définition de critères descripteurs et des limites de caractéristiques qualités organoleptiques pour le fromage. Enquêtes dans les exploitations pour identifier les points de blocage éventuels au regard d'un cahier des charges préfigurant ce qui pourrait être celui de l'IGP. 12 exploitations ardéchoises enquêtées.</p>		
Moyens mobilisés	<p>E</p> <p>Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Responsable production Fromagerie du Vivarais à Désaignes</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Potentiellement les producteurs laitiers du nord Ardèche (>15 producteurs)	Lien avec l'identité du territoire et de produits locaux	Valeur ajoutée sur le lait produit (à moyen terme) Développement de l'activité d'une entreprise locale (Fromagerie du Vivarais)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Ancrage territorial d'un produit identifié avec une référence géographique..	Valorisation d'un système d'exploitation basé sur l'herbe	
	Liens avec la triple performance :		
	Une IGP permettrait d'agir favorablement sur la valeur ajoutée, la motivation des producteurs, leurs liens avec les transformateurs, le développement de la transformation locale, le respect d'un cahier des charges intégrant des critères de respect du bien-être animal, des conditions respectueuses de l'environnement.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Avancer sur la rédaction d'un cahier des charges partagé entre producteurs et transformateurs. En 2021 un travail va être conduit sur une soixantaine de producteurs laitiers dont 10 à 15 en 07 afin de confronter leur systèmes de production actuel au cahier des charges de l'IGP St Marcellin qui est considéré comme probablement proche de celui qui sera retenu dans la future IGP St Félicien. L'objectif est de mesurer les points de blocage et les écarts éventuels et également de contribuer à la mobilisation des producteurs dans le projet.		
Facteurs clé de réussite			

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Les producteurs des différentes zones ont des divergence de vue sur les conditions de production (différents systèmes de production plus ou moins intensifs, avec % d'herbe plus ou moins élevé.</p> <p>Les transformateurs industriels ont aussi des objectifs différents entre ceux qui veulent une IGP proche du St Marcellin et ceux qui veulent faire du St Félicien un fromage supérieur en gamme. Difficultés à trouver des dénominateurs communs entre les conditions de production.</p>	
Mots clés	Saint Félicien – IGP – Partenariats – Interdépartemental - Fromage	
Mise à jour de la fiche	Date	03-févr.
	Rédacteur	Denis Jammes
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 Denis.jammes@ardeche.chambagri.fr	

Projet Caillé Doux de Saint Félicien

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>La chambre d'agriculture de l'Ardèche accompagne un groupe de producteurs de fromage de chèvres fermier appelé « Caillé doux de St Félicien » (CDSF) produit sur la partie nord du département de l'Ardèche, autour de la commune de St Félicien.</p> <p>Le syndicat de défense du Caillé Doux de St Félicien est une organisation de producteurs constituée depuis les années 1980. Ce syndicat a pour objet de défendre la fabrication traditionnelle du fromage de chèvres fermier « caillé doux de St Félicien » telle qu'il l'a défini dans son cahier des charges.</p> <p>Le syndicat détient une marque déposée et renouvelée régulièrement, « Caillé Doux de St Félicien ». Ce fromage est uniquement fermier et la fabrication est de type caillé doux par différence au caillé lactique de type Picodon.</p> <p>Le fromage caillé doux de Saint Félicien est produit traditionnellement sur le territoire jusque dans les années 1990. A la fin de cette période, de nombreux producteurs ont arrêté la production suite aux contraintes de mise aux normes des fromageries et des risques technologiques liés à sa fabrication.</p> <p>Dans les années 2000, seuls 2 producteurs ont continué de produire ce fromage.</p> <p>Aujourd'hui, les membres du syndicat de producteurs de Caillé doux de St Félicien restent peu nombreux (6 producteurs). Cependant avec l'arrivée d'une nouvelle génération de producteurs, un dynamisme nouveau est perceptible pour relancer ce produit.</p>	
	Problèmes initiaux	
	Aider les producteurs fermiers d'une micro filière presque disparue à rebondir à travers la reconnaissance de leur produit et savoir faire par une AOP.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien	
	Permettre au producteurs de fromage de type caillé doux de St Félicien d'avancer vers la demande d'une reconnaissance AOP de leur fromages telle qu'ils ont exprimé dans leur syndicat de producteurs.	
	Échelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Date de début	janv.-18
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA07	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA07 Denis Jammes . Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais	
	Autres partenaires	
	Association Terroir St Félicien – INAO 6 Association Terroir St Félicien - Mairie St Félicien -	
Bénéficiaires, cibles		
Producteurs membres du syndicat de défense du Caillé doux de St Félicien		

<p>Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>Le syndicat de producteurs a exprimé la volonté d'aller vers une reconnaissance de leur fromage en AOP. 'inao a exprimé la nécessité d'argumenter une demande de reconnaissance AOP avec des éléments sur : Le lien avec le mode de production en élevage du lait destiné à la transformation en fromage CDSF, Le lien avec des éléments historique sur le territoire afin de montrer , Plusieurs étapes en 2019 : Travail réalisés sur la caractérisation des systèmes d'exploitation et des prairies : travail de stagiaire CA07 + conseiller fourrages de la CA07) Etude sur les éléments historiques de l'ancrage territorial du CDSF n'a pas été conduit par le syndicat de producteurs. Il sera intégré en 2020 dans un travail conduit en prestation pour le syndicat CDSF par un intervenant de Planète Terroir, partenaire de la démarche. En 2020 : Réflexion sur le contenu d'un Cahier des charges sur le volet producteurs, séance de travail en groupe. Réorganisation du syndicat de producteurs avec entrée de représentants de l'association Terroir St Félicien prémices à une future confrérie du St Félicien, de membre de la municipalité. Convention signée entre le syndicat et l'association Planète Terroir pour un travail de préparation du dossier AOP.</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Chargé de mission du territoire agricole du Moyen et Haut Vivarais + conseiller fourrage + stagiaire en 2019. Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
<p>Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>Actuellement, 6 producteurs membres du syndicat de défense du CDSF</p>	<p>Lien fort avec le territoire compte tenu de l'historique de ce fromage considéré comme un emblème localement</p>	<p>Valeur ajoutée sur le lait produit (à moyen terme) Diversification de la gamme de produits transformés sur des exploitations qui produisent pour certaines du lait seulement ou et du Picodon</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Ancrage territorial d'un produit identifié avec une référence géographique..</p>	<p>Valorisation d'un système d'exploitation basé sur l'herbe</p>	
<p>Liens avec la triple performance :</p>			
<p>La valorisation de ce fromage produit sur de petites exploitations assure la pérennité d'une filière locale, de savoirs faire locaux en circuits courts et dans des exploitations extensives.</p>			
<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>			
<p>Perspectives</p>			
<p>Travail en 2021 en appui au syndicat qui poursuit sa démarche vers la demande de reconnaissance d'AOP avec l'aide d'un prestataire de planète Terroir: L'objectif est de déposer un dossier de demande d'AOP d'ici fin 2021 comprenant une lettre d'intention argumentée et un cahier des charges. L'élargissement du nombre de producteurs est également un axe de travail. Afin de recruter de nouveaux producteurs une action de formation sera mise en place en</p>			
<p>Facteurs clé de réussite</p>	<p>Capacité du syndicat de producteurs à conserver leur dynamique qui les a conduit à s'orienter vers la reconnaissance de l'AOP</p>		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Faible nombre de producteurs pour porter une démarche lourde et de longue haleine comme l'AOP. La présence d'une association dynamique de valorisation du patrimoine et savoirs faire locaux, l'association terroir St Félicien aux côtés des producteurs et un atout pour persévérer vers le chemin de l'AOP.	
Mots clés	Fromage de chèvres – caillé doux – St Félicien - AOP	
Mise à jour de la fiche	Date	03-févr.
	Rédacteur	Denis Jammes
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 Denis.jammes@ardeche.chambagri.fr	

Consolidation des outils d'abattage sur le département

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'Ardèche est un département qui dispose d'un maillage d'outils d'abattage de proximité : 3 abattoirs de boucherie multi-espèces (Annonay, Privas, Aubenas) qui apportent un service public d'abattage aux grossistes en viandes, aux bouchers et aux producteurs, 2 abattoirs agréés CE pour l'abattage des volailles et des lapins (Quintenas et Veyras). L'analyse réalisée par les collectivités et les filières professionnelles, a pointé 2 fragilités dans ce réseau d'outils. L'abattoir de boucherie de Privas qui est enclavé dans le centre ville et qui ne peut plus ni se moderniser, ni s'agrandir pour répondre aux problématiques de bien-être animal et de sécurité sanitaire... Une offre d'abattage de volailles inexistante en Sud Ardèche qui n'est plus en corrélation avec la dynamique d'installation en volailles fermières en circuits courts qui se poursuit de façon soutenue depuis 5 ans. Les évolutions réglementaires récentes vont par ailleurs nécessiter de développer une offre d'abattage de volailles agréés CE pour permettre le développement de produits transformés de volailles ce qui n'est plus possible depuis 2021 en abattoirs de volailles non agréées.	
	Problèmes initiaux	
	Une activité d'abattage d'animaux de boucherie à Privas qui doit sortir de l'environnement urbanisé actuel sous peine de fermeture à terme. Une carence d'offre d'abattage de volailles en sud Ardèche.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La profession agricole, accompagnée par la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, avait identifié ces 2 points de fragilité depuis plusieurs années. Sur la base de ce constat, la Chambre d'agriculture a mobilisé les 2 EPCI concernées puis les utilisateurs actuels ou potentiels pour poser les bases de la réflexion et de l'accompagnement.	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	Consolider l'offre d'abattage pour suivre le développement de la demande de viandes locales en GMS, boucheries et en circuits courts tout en étant en cohérence avec les outils existants, leurs capacités de développement et le développement de nouveaux services aux usagers.	
Échelle d'action (géographique)	2 périmètres d'intervention ; la Communauté d'Agglomération de Privas Centre Ardèche pour l'abattoir de boucherie, la communauté de communes de Beaume Drobie pour l'abattoir de volailles.	
Dates de réalisation	Date de début	Travail préalable en 2019 (phases d'études et d'analyse des
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Février 2021 : création de la SAS Le Plumadou (abattoir collectif de volailles), début d'activité prévue pour l'été 2021.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CAPCA pour l'abattoir de boucherie. La CC Beaume Drobie puis SAS Le PLumadou pour	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CAPCA pour l'abattoir de boucherie. La SAS Le PLumadou pour l'abattoir de volailles	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche/ Lucia LATRE, chargée de mission "transformation, circuits courts et tourisme" + appui des chargées de mission en charge de collectivités territoriales (Odile Audibert pour la CC Beaume Drobie et Marion Gaulupeau pour le CAPCA)	
Acteurs impliqués	Autres partenaires	
	Chambre de métiers, CCI, syndicats des bouchers, producteurs et groupements de producteurs	
	Bénéficiaires, cibles	

	Grossistes, bouchers et producteurs pour l'abattoir de boucherie. Producteurs fermiers du sud Ardèche pour l'abattoir de volailles		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Abattoir de boucherie : suite à la réalisation d'une étude d'opportunité en 2019 commandée par la CAPCA auprès de l'ADIV, la Chambre d'agriculture s'est mobilisée durant l'année 2020 auprès de la CAPCA pour l'accompagner dans la définition du projet, son dimensionnement et son implantation géographique. La Chambre d'agriculture a contribué à mobiliser les partenaires (Chambre de métiers, syndicat des bouchers, CCI....) et élus locaux autour d'une note d'intention de création d'un nouvel outil. 2021 : La CAPCA poursuit la mobilisation des élus locaux et notamment la mairie de Privas pour préciser les modalités de déplacement de l'activité d'abattage sur la vallée du Rhône.</p> <p>Abattoir de volailles : réalisation en 2019 d'une étude des besoins auprès des producteurs fermiers du sud Ardèche, identification d'un groupe de producteurs moteurs pour construire le projet. Réalisation en 2019 d'un audit d'un abattoir de volailles existant pour le faire évoluer en abattoir collectif agréé CE. En 2020, sur la base des éléments travaillés en 2019, construction du collectif, aide aux choix des statuts, à la rédaction du règlement intérieur, à la vérification des critères de viabilité économique, à la définition des travaux de modernisation... Dépôt des statuts de la SAS Le Plumadou en février 2021.</p>		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Chargée de mission pour l'accompagnement et l'animation de projets collectifs		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Sans objet		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Abattoir de boucherie : le futur outil pourrait drainer des volumes d'abattage sur un large périmètre en Drôme-Ardèche (environ 100 éleveurs concernés) Abattoir de volailles : 8 exploitations associées et une offre de prestation qui pourrait toucher une 20aine de	Abattoir de boucherie : amélioration des conditions de travail des salariés, meilleur intégration de l'activité dans une zone non habitée. Amélioration de la qualité de vie des habitants proches de l'actuel abattoir. Abattoir de volailles : réduction des temps de transport.	Abattoir de boucherie : maintien de l'activité d'abattage sur le territoire donc maintien des activités d'élevage dépendantes de cet outil, développement de l'offre de viande en circuits courts et de la valorisation pour les producteurs. Abattoir de volailles :
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Dans les 2 cas, disponibilité sur les territoires d'une offre d'abattage pour favoriser le développement des circuits courts.	Les 2 abattoirs sont et seront équipés des équipements et procédures permettant d'assurer une réduction des nuisances environnementales (gestion des déchets et sous-produits,	
	Liens avec la triple performance :		
	Création et modernisation d'outil dans un souci de triple performance : économique (développement des filières d'approvisionnement en circuits courts, capter la valeur ajoutée sur le territoire), social (bien-être animal, bien-être des salariés et usagers, bien-être des résidents autour de l'outil à déplacer...), environnemental (équipements et matériels récents permettant d'envisager des réductions de nuisances et des impacts sur la ressource en eau, pollution des		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	tant sur la qualité sanitaire, l'offre de services associés (découpe, livraison) mais aussi sur le bien-être animal. Une réflexion est aussi en cours pour que cet abattoir puisse permettre à l'industrie agroalimentaire (particulièrement la salaison) du département de pouvoir se fournir en viande locale ce qui actuellement impossible. Pour l'abattoir de volailles, l'innovation porte sur la reprise d'un outil existant (abattoir à la ferme		
Perspectives			

	<p>Abattoir de boucherie : perspectives de doubler la capacité d'abattage pour atteindre 800 T etc. / an. Permettre la création d'une filière de production de porcs charcutiers de qualité pour alimenter l'industrie de la salaison.</p> <p>Abattoir de volailles : favoriser l'installation de nouveaux producteurs sur le sud du département</p>	
Facteurs clé de réussite	<p>Abattoir de boucherie : portage politique de l'EPCI. Mobilisation de la profession agricole.</p> <p>Abattoir de volailles : engagement des 8 exploitations associées dans la structure.</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Abattoir de boucherie : la localisation du futur outil demeure un enjeu qui implique de multiples négociations entre les collectivités qui veulent accueillir l'outil.</p> <p>Abattoir de volailles : appui aux producteurs sur l'ingénierie financière et le montage du dossier d'agrément qui représentent des tâches lourdes pour les producteurs.</p>	
Mots clés	abattoir, circuit court	
Mise à jour de la fiche	Date	04-mars
	Rédacteur	Lucia LATRE
Contact/site Internet	lucia.latre@ardeche.chambagri.fr	

Agriculture sur terrasses en pierres sèches

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'Ardèche est un département riche en diversité qui se caractérise par : <ul style="list-style-type: none"> • un relief contrasté et tourmenté (entre 40 mètres d'altitude au confluent du Rhône et de la rivière Ardèche et 1 754 mètres au Mont Mézenc, • un climat varié et capricieux, • une large palette géologique. L'agriculture ardéchoise occupe environ 1/4 du territoire départemental. L'agriculture a dû s'adapter aux spécificités de ce territoire si complexe qui génèrent des potentialités multiples, notamment en s'orientant vers des productions diversifiées permettant de valoriser des terrains accidentés, de résister aux conditions climatiques et de réaliser une production de qualité. Les terrasses ont permis et permettent encore de vivre dans ces pentes. Néanmoins les murettes qui soutiennent les terrasses entraînent des contraintes d'exploitation fortes. Elles sont souvent abandonnées.	
	Depuis quelques temps, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche porte un projet sur les terrasses en pierres sèches. Il était initialement tourné vers les collectivités locales et les associations et mettaient en avant l'aspect patrimonial et paysager des terrasses, sans prise en compte de l'usage productif. La chambre d'agriculture de l'Ardèche a été associée au comité de pilotage et a proposé de prendre la dimension agricole.	
	Problèmes initiaux	
	Un abandon progressif des terrasses du fait : <ul style="list-style-type: none"> - du surcoût d'exploitation : temps de travail pour l'entretien des murettes, mécanisation limitée, parcelles exploitables de petites tailles, ... - du risque accru d'accident en cas d'utilisation de tracteurs et autres engins qui peuvent entraîner l'éboulement des terrasses 	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	
	Mettre en place des dispositifs qui encouragent : <ul style="list-style-type: none"> - au maintien ou à la remise en production agricole de terrasses. - à la préservation des savoir paysans sur la construction et l'entretien des murs en pierres sèches 	
	Échelle d'action (géographique)	
	Département de l'Ardèche	
Dates de réalisation	Date de début	2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
	Autres partenaires	
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche		
Bénéficiaires, cibles		

	Agriculteurs en zone de pente		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Le projet initial porté par le PNR des Monts d'Ardèche était essentiellement tourné vers les collectivités locales et les associations afin de mettre en avant l'aspect patrimonial et paysager des terrasses. Le travail de la chambre d'agriculture mené en concertation avec le PNR , vise à enrichir ce plan "pierres sèches "avec des actions bénéficiant aux agriculteurs. Réalisations 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travail technique entre agents du PNR et de la Chambre d'Agriculture - identification d'un élu chambre référent sur ce thème - mise en place d'une subvention pour la remise en état de terrasses en pierres sèches abandonnées (aide, coup de pouce), 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	chargé de mission agricole du territoire des pentes		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	chargé de mission du PNR des Monts d'Ardèche		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Toutes exploitations travaillant sur des terrasses (non comptées car données non disponibles)	Maintien d'activité en zones de pentes, qui sont parmi les moins densément peuplées du département	Maintien ou développement : - activités agricoles à forte valeur ajoutée pour permettre d'amortir les surcoûts : PPAM, maraichage, viticulture, - artisan muraillers - carrières de pierres - activités touristiques liées à un paysage ouvert, accueillant et particulier
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien de paysages emblématiques	Les terrasses en pierres sèches : - servent d'abri à de nombreuses espèces d'amphibiens, reptiles, insectes, micromammifères, ... - favorisent l'absorption des pluies en zone de pente - limitent l'érosion des sols	Les cultures en terrasses permettent souvent une production plus précoce car les murs absorbent la chaleur en journée et la restitue la nuit.
	Liens avec la triple performance :		
	<p>Le travail sur les terrasses concerne les 3 parties de la triple performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - performance environnementale : concilier petite faune sauvage et activité agricole, retenir l'eau de pluie, limiter l'érosion des sols - performance sociale : liens entre artisans muraillers, carrières locales, agriculteurs, activités touristiques - performance économique : favoriser des productions agricoles à forte valeur ajoutée 		
identification des aspects innovants le cas échéant			

	<p>Perspectives</p> <p>développement de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre élu PNR et élu CA - Rencontre muraillers / agriculteurs : Idée : Démonstration de travaux et de matériel en zone de pente. Réunion sur échanges de service, - travail sur l'impact des terrasses face au changement climatique , dont action recherche sur biodiversité/ climat dans les murets du plateau ardéchois - Valorisation des produits agricoles en terrasses (label, marque, ...)
Facteurs clé de réussite	Communication vers les exploitants agricoles et leurs structures collectives (coop, ...)
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Surcoût : subventions pour la remise en état de terrasses abandonnées. Formation des agriculteurs à l'entretien des murs en pierres sèches. Travail sur la valorisation des productions sur terrasses (marque, label, transformation, ...)</p> <p>Risques d'accident : Réunion de sensibilisation. Formation à l'utilisation d'engins agricoles en zone de pentes et sur terrasses</p>
Mots clés	Terrasse (et synonymes : faysse, faïsse, restanque, accol, échamp, ...) pierre séché, pente, murette
Mise à jour de la fiche	Date 02/03/2021
	Rédacteur Éric Bertoncello
Contact/site Internet	eric.bertoncello@ardeche.chambagri.fr

Dégâts de gibier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le département de l'Ardèche est confronté depuis des années à une forte augmentation des populations de sangliers, plus localement de chevreuils et l'arrivée récente de cerfs. L'Ardèche est dans le top 5 (parfois le 1er) des départements français pour le nombre de sanglier tués. Ils sont responsables de dégâts aux cultures très importants. Les relations entre chasseurs et agriculteurs se sont beaucoup dégradées.	
	Problèmes initiaux	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Fort déséquilibre des populations de sangliers, en hausse quasi-continue depuis les années 70. Dégâts agricoles récurrents sans perspective de solution pérenne. Intérêts divergents entre chasseurs et agriculteurs. Gestion de l'indemnisation des dégâts de grands gibiers confiée aux chasseurs, qui sont juge et partie.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La chambre d'agriculture de l'Ardèche	
Échelle d'action (géographique)	Faire baisser les dégâts des sangliers par la réduction des populations. Réduire les tensions entre le monde de la chasse et le milieu agricole Défendre les intérêts agricoles face aux chasseurs Développer le dialogue entre représentants agricoles et représentants de la chasse	
	Département de l'Ardèche	
Dates de réalisation	Date de début	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche : Dominique Laffont (membre de chambre), Eric Bertoncello (chargé de missions) APCA : Elodie Chauvet	
	Autres partenaires	
	Syndicats agricoles ardéchois : FDSEA, Jeunes Agriculteurs, Confédération Paysanne, Coordination Rurale. Fédération des chasseurs de l'Ardèche DDT de l'Ardèche	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs ardéchois subissant des dégâts de gibier		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Dans le contexte du covid la plupart des réunions se sont tenues par téléphone ou en visioconférence.</p> <p>Réunions fréquentes avec les différents syndicats agricoles pour trouver des convergences et des positions communes sur divers sujets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réunion "Dégâts de gibiers" 1er avril et le 3 déc. 2020 - réunion "espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ex nuisible)" 17 juin 2020 - travail sur la mise à jour du schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC), dont réunion des représentants agricoles le 26 août 2020. Validation du SDGC prévue en 2021. - évolution de la réglementation sur le piégeage du sanglier - modalités de chasse pendant le confinement - <p>Travail en lien avec l'APCA sur un projet national de mise au point d'une application qui permettrait aux agriculteurs de faciliter le signalement des dégâts de faune sauvage.</p> <p>Dossier Agrifaune : ce programme d'action en faveur du développement de la petite faune est conduit en partenariat entre le réseau des chambres d'agriculture et les fédérations de chasseurs au niveau national depuis des années. Pour l'instant, il n'est pas appliqué en Ardèche, la priorité pour le monde agricole ardéchois étant de résoudre les problèmes liés au dégâts de grande faune (sanglier , chevreuil). En 2020, les représentants de la chambre d'agriculture de l'Ardèche ont suivi quelques actions Agrifaune conduites en Rhône-Alpes, mais sans participation active pour l'instant.</p>		
	Moyens mobilisés		
	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>1 chargé de mission mis à disposition pour une partie de son temps</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Participation ponctuelle de salariés des acteurs impliqués</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>Pratiquement toutes les exploitations ardéchoises sont concernées par les dégâts de gibier.</p>	<p>Très fort. Il s'agit d'un sujet de préoccupation majeure du monde agricole en Ardèche. Les relations locales entre chasseurs et agriculteurs sont parfois très tendues.</p>	<p>Très fort Plusieurs centaines de dossiers d'indemnisation de dégâts sont déposés chaque année par les agriculteurs ardéchois auprès de la fédération des chasseurs de l'Ardèche.</p>
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
<p>Les collectivités locales (mairies principalement) font parfois de la médiation entre chasseurs et agriculteurs pour résorber des difficultés locales</p>			<p>Les sangliers "labourent" des dizaines, voire des centaines d'hectares. En zone de pente, les terrains ainsi dénudés sont lessivés par les fortes pluies qui caractérisent une partie du département (épisodes cévennols). Une partie du couvert herbacé des prairies naturelles est détruit, remplacé par des plantes de moindre intérêt agronomique.</p>
<p>Liens avec la triple performance :</p>			

	<p>La problématique des dégâts de gibier concerne les 3 parties de la triple performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - performance environnementale : concilier faune sauvage et activité agricole - performance sociale : concilier attentes des agriculteurs, des chasseurs, des associations environnementalistes, des pouvoirs publics - performance économique : limiter l'impact des dégâts agricoles 	
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>	
	<p>Participation à la mise au point d'une application pour téléphone mobile et ordinateur pour la déclaration des dégâts.</p>	
	<p>Perspectives</p>	
	<p>Poursuite de l'action</p>	
Facteurs clé de réussite	<p>Poursuite du dialogue et du partenariat, d'abord entre représentants agricoles, puis ensuite avec la <u>fédération des chasseurs</u></p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Les attentes des partenaires sont parfois fortement divergentes . Par exemple réduire les populations de sangliers pour les agriculteurs, et au contraire maintenir, voire développer les populations pour les chasseurs.</p>	
Mots clés	<p>sanglier, chasse, dégâts, faune sauvage</p>	
Mise à jour de la fiche	Date	02/03/2021
	Rédacteur	Eric Bertoncello
Contact/site Internet	<p>eric.bertoncello@ardeche.chambagri.fr</p>	

Accompagnement à la création d'atelier de transformation

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>La Chambre d'agriculture accompagne depuis plusieurs dizaines d'années les projets de création d'ateliers collectifs de transformation sur le département. Ces outils collectifs permettent une mutualisation des moyens techniques et financiers ce qui conforte leur viabilité. Les ateliers de transformation assurent aux producteurs fermiers de pouvoir disposer des équipements pour valoriser les surplus et de développer les gammes de produits. L'Ardèche est pourvu d'un bon maillage d'ateliers collectifs et la demande de développement de nouveaux outils se poursuit en lien avec le développement des circuits courts et de la vente directe. Les producteurs sont par ailleurs attachés à disposer des équipements en proximité avec leurs exploitations agricoles et leurs lieux de commercialisation pour réduire les temps et les coûts de transport. Cette problématique est très présente sur les activités de transformation de la châtaigne pour laquelle les outils existants sont saturés. Un grand nombre de producteurs doivent alors se tourner vers une transformation en Lozère faute de place disponible dans les outils du département.</p>	
	Problèmes initiaux	
	Saturation des outils de transformation de la châtaignes en Ardèche. Difficulté pour les producteurs d'obtenir un créneau pour faire transformer leurs châtaignes dans les outils existants.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	<p>La Chambre d'agriculture a identifié depuis plusieurs années le potentiel de création d'un outil de transformation de châtaignes et autres produits végétaux notamment en centre Ardèche. Ce constat partagé par l'EPCI (CAPCA) a été à l'initiative d'une étude d'opportunité qui a confirmé le besoin en centre Ardèche (étude 2029) Parallèlement à ce projet, 2 autres projets portés par des producteurs ont émergés sur Zonières et Rocles.</p>	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Accompagnement des porteurs de projets (SARL Les Paysan'rit à Nozières et CUMA Envie de Châtaignes à Rocles) pour les aider dans la définition du projet, le dimensionnement et le choix du matériel, l'analyse économique et enfin la recherche de financement. Réunion d'émergence en centre Ardèche autour de la création d'un atelier au col de l'Escrinet avec les producteurs, les élus des communes concernées et l'EPCI. En 2020, un important travail a été conduit avec les producteurs sur la définition d'un projet, son dimensionnement pour proposer un outil adapté aux petits volumes.</p>	
Échelle d'action (géographique)	Ardèche	
Dates de réalisation	Date de début	Sept 2019 (projet Escrinet), 2020 pour les 2 autres projets
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Septembre 2022 (projet Escrinet), septembre 2021 pour les 2 autres projets
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Les porteurs de projet sont des groupes de producteurs. Dans le cas du projet « Escrinet », une association avec 2 entrepreneurs privés est en construction.	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de l'Ardèche, Lucia LATRE (chargée de mission, transformation, circuits courts et tourisme)	
Autres partenaires		
EPCI		
Bénéficiaires, cibles		

	Producteurs casténéiculteurs, maraichers et arboriculteurs de l'Ardèche.		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Projet « Escrinet » : suite à la réalisation d'une étude des besoins conduite en septembre 2019, 38 exploitations rassemblant 40 tonnes de châtaignes ont exprimé le besoin de relocaliser la transformation sur le bassin Privadois. Cette étude a été à l'origine de plusieurs rencontres avec les producteurs, les élus pour poser les bases du projet en 2020. Fin 2020, un choix s'est opéré pour orienter le projet sur la transformation de petits lots de châtaignes pour limiter les investissements. Depuis, en 2021, un rapprochement avec 2 entrepreneurs privés vient conforter le projet par la mutualisation d'équipement.</p> <p>Projet de Nozières : l'accompagnement a essentiellement consisté en 2020 en un appui au dimensionnement des équipements et à l'étude de viabilité économique. Le groupe de producteurs s'est constitué de façon spontanée.</p> <p>Projet de Rocles : ce projet consiste dans la création d'une chaîne de transformation de châtaignes en parallèle d'une chaîne de production de farine de châtaigne existante. Le groupe est structuré en CUMA. 2020 a été l'occasion de faire travailler les producteurs sur leur projet, de les accompagner dans la définition des objectifs afin notamment de consolider le groupe initial « fragile ». Cette consolidation a permis d'intégrer dans le projet de nouveaux producteurs, jeunes installés. Un appui sur le dimensionnement de l'atelier puis la réalisation d'une étude de viabilité économique a également été réalisée.</p>		
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Chargée de mission pour l'accompagnement et l'animation de projets collectifs		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Pour le projet « Escrinet », l'epci a participé au chiffrage des travaux de voirie et d'aménagement du site. En 2019, l'EPCI avait financé l'étude des besoins.		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	60 exploitations agricoles	Permettre aux producteurs de maîtriser les étapes de transformation de leurs produits. Disposer d'outils en proximité leur apportant de la souplesse dans leur cadre de production.	Maîtrise des charges de transformation, réduction des charges de transport
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Relocalisation de la transformation sur le département	Réduction des transports de produits sur de longues distances.	
	Liens avec la triple performance :		
	Maîtrise du produit (recettes, savoir-faire, valorisation du producteur sur toute sa chaîne de production), sécurisation de la production (disponibilité de transformation aux périodes où le besoin se fait sentir), réduction des transports (baisse de la pénibilité pour les producteurs qui faisaient transformer en Lozère, réduction du temps de transport et des coûts de transport).		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Mettre en place plusieurs outils de transformation viables économiquement avec un dimensionnement adapté à chaque secteur géographique.			
Projet Escrinet : association d'un projet privé transformateur et d'un projet collectif agricole			
Perspectives			

	<p>Ces 3 outils viendront conforter la valorisation de la châtaignes d'Ardèche. Un plan de relance de la châtaigneraie a permis la remise en état de châtaigneraies et la plantation de variétés plus résistantes aux nuisibles. Ces arbres arrivent progressivement en production et les produits pourront être orientés vers ces nouveaux outils équipés de matériel performant.</p> <p>Projet Escrinet : pour les producteurs qui ne souhaitent pas transformer eux mêmes, l'atelier de l'Escrinet proposera un prestation de service complète pour valoriser les châtaignes, les fruits et les légumes (soupes, confitures, purées, compotes...).</p>	
Facteurs clé de réussite	Cohésion du groupe porteur qui se retrouve autour d'objectifs partagés. Un projet bien dimensionné au territoire d'implantation et qui maîtrise ses charges.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	La difficulté pour des exploitations très diversifiées avec des petits volumes de produits à transformer de se mobiliser et d'engager du temps pour monter un projet collectif. La mise en place d'ingénierie de projets et l'apport de méthodes par la Chambre d'agriculture permet de rendre l'investissement humain plus supportable.	
Mots clés	Atelier, collectif, transformation	
Mise à jour de la fiche	Date	15-mars
	Rédacteur	Lucia LATRE
Contact/site Internet	lucia.latre@ardeche.chambagri.fr	

Valorisation des déchets verts par le co-compostage Annonay Rhône Agglo

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La collecte des déchets verts représente une charge de plus en plus importante pour les collectivités. Le plus souvent, les collectivités les transportent sur des plateformes de compostage dans la Drôme et l'Isère ce qui entraîne de nombreux kilomètres. Pour autant, il est possible de valoriser ces déchets en agriculture à proximité des centres des déchetteries qui collectent. De nombreuses expériences fonctionnent sur des territoires voisins. La mise en place du PCAET est souvent un élément déclencheur pour entrer dans cette démarche. L'existence d'une charte régionale de co-compostage permet d'avoir un cadre réglementaire à proposer aux collectivités pour respecter des règles en matière de traitement de déchets.	
	Problèmes initiaux	
	Le traitement des déchets verts est organisé via un prestataire par la collectivité. Cela leur demande peu de travail. La mise en place d'une filière déchets verts en co-compostage l'oblige à régler de nombreuses questions d'organisation, logistiques, analyses et réglementaires en ayant la crainte que l'intégralité de ces déchets ne soient pas absorbés par l'agriculture locale. La collectivité ne dispose pas aujourd'hui d'une plateforme suffisante pour développer ce projet.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Chambre d'Agriculture a proposé cette action à la collectivité	
	Avoir une démarche d'économie circulaire. Ré-utiliser localement ce déchet qui devient un produit intéressant pour l'agriculture. Diminuer les coûts de traitement.	
Échelle d'action (géographique)	Territoire Annonay Rhône Agglo dans sa globalité	
Dates de réalisation	Date de début	Janv. 20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Déc. 20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté d agglomération Annonay Rhône Agglo	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Ardèche. Patricia Roche, élue CA07 collectivités, Raphaël Rochigneux, chargé de mission collectivités, Laetitia Boffelli, conseillère qualité de l'eau-environnement - déchets	
	Autres partenaires	
Département (C2T2A), SYTRAD, Rhône Environnement		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles	
	collectivités, agriculteurs	
	La collectivité nous a demandé d'étudier la phase amont (gisement auprès des agriculteurs) et aval (organisation potentielle des plateformes, investissements à réaliser, comparaison des coûts de fonctionnement pour 3 hypothèses). La première étape consiste à mesurer le gisement, à le localiser et vérifier si des agriculteurs (éleveurs pour respecter la charte de co-compostage) sont intéressés par le produit. Un questionnaire a été envoyé à tous les éleveurs et des réunions techniques ont été organisées pour expliquer l'utilisation possible du broyat. Cette pratique étant peu répandue, les exploitants sont demandeurs d'informations techniques. Ce premier travail de diagnostic sera suivi, dans un second temps, d'un travail sur l'organisation des plateformes, d'organisation de la contractualisation entre la collectivité et les exploitants intéressés. Des visites dans un département voisin sont organisées pour montrer des exemples qui fonctionnent, aussi bien de la part des collectivités que des agriculteurs. 1 visite dans la Loire organisée sur le secteur de Panissières. Test de broyage réalisé en septembre 2020 par la collectivité avec mise à disposition de broyat à 6 agriculteurs pour tester les possibilités de valorisation.	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation selon la méthode d'accompagnement des projets et animation de groupe ; compétence technique dans le domaine "déchets verts et co-compostage"		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	service agricole et service déchets		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	116 exploitations contactées pour l'enquête 18 exploitants présents pour le test en septembre 2020 et 6 exploitants qui teste le produit après récupération de broyat lors de ce test		Economie pour le traitement des déchets pour la collectivité. Economie d'intrants pour l'exploitation
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Action concrète pour le PCAET	Favoriser le stockage de carbone dans le sol. Compostage	
	Liens avec la triple performance :		
	Participe au stockage carbone en lien avec la démarche 4 pour 1000. Economie circulaire. Economie de paille et d'engrais possible.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Trouver suffisamment d'exploitants pour absorber l'intégralité des déchets verts (5 à 6 000 T) Construire une ou plusieurs plateformes sur le territoire pour organiser la filière (Attention pas des plateformes de compostage mais uniquement de dépôt de déchets verts pour broyage)		
Facteurs clé de réussite	Ecouler la totalité du broyat de déchets verts par les exploitations locales. Organiser un service moins coûteux pour la collectivité tout en fournissant un broyat gratuit à l'agriculteur.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Travail à mener avec deux services de la collectivité qui ne se parlent pas vraiment = CA07 a permis de faire le lien entre les services pour que tout le monde suive au même rythme le projet. Des obligations réglementaires à respecter.</p> <p>Une charte régionale pour le co-compostage qui exclut les exploitants qui veulent se servir de ce produit uniquement en paillage, sans co composteur = pour ce secteur, pas de problème car les éleveurs seront en capacité de tout écouler.</p> <p>Des difficultés politiques avec des enjeux forts du fait du coût engendré par le traitement de ces déchets. Ce fonctionnement remettra en cause totalement le fonctionnement actuel et cela soulève des réticences de la part de la collectivité qui préfère souvent « payer » que s'embêter à organiser, même si cela va dans le sens des orientations PCAET = nécessité de les remotiver à chaque fois et de remettre sur la table l'enjeu de cette action.</p>		
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	25-févr.	
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux	

**Contact/site
Internet**

04 75 20 28 00
07 84 10 37 58
Raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr

Diagnostic préalable à la mise en place d'un Plan Pastoral territorial (PPT) sur le nord Ardèche

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Le nord Ardèche (5 collectivités allant de Charmes sur Rhône à Limony et jusqu'aux frontières de la Loire et Haute-Loire) est la seule zone ardéchoise non couverte par ce dispositif régional. Deux PPT existent déjà en Ardèche depuis plus de 10 ans à savoir le PPT des Monts d'Ardèche et le PPT du Coiron .</p> <p>La zone compte environ 380 éleveurs dont la quasi totalité utilise toujours des surfaces en herbe non mécanisables assimilables à des surfaces pastorales (même si celles-ci sont le plus souvent des parcelles individuelles clôturées).</p> <p>Ces zones ont souvent été abandonnées au profit des parcelles mécanisables et avec les changements climatiques actuels, ces surfaces représentent un intérêt certain pour les exploitants mais aussi pour les paysages, le tourisme et pour la lutte contre les incendies.</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Ces parcelles ont souvent été les premières abandonnées sur les exploitations. Elles demandent du travail et de l'argent pour leur remise en état ou des équipements liés à l'abreuvement pour en permettre leur utilisation.</p> <p>En étant situées dans des endroits reculés, l'accès à ces parcelles est aussi parfois délicat et demande à être amélioré.</p> <p>La mutualisation des réflexions sur ce thème pour les exploitants est aussi importante</p>	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	<p style="text-align: center;">La Chambre d'Agriculture a proposé cette action à la collectivité</p>	
	<p>Mettre en place un outil permettant la mise en valeur et l'aménagement des espaces pastoraux, que ce soit par la réalisation de travaux mais aussi d'étude ou d'animation (subventions). Cet outil pourra servir aux éleveurs mais aussi à toute structure collective œuvrant dans ce sens (collectivité, association, etc.)</p> <p>Cet outil permettra aussi de favoriser, au niveau des éleveurs, la mise en place de formations, de journées techniques, des commandes groupées, des échanges, des rencontres, de l'information, sujets primordiaux au-delà de l'aspect purement économique.</p>	
	<p>5 collectivités du nord Ardèche. Etant donné que 2 collectivités sont bi-départementales (PDA et ARCHE) le projet risque de s'étendre aussi sur la Drôme mais à l'initiative de l'action menée en Ardèche</p>	
Échelle d'action (géographique)		
Dates de réalisation	Date de début	juil.-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	août-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	<p>Communauté d'agglomération ARCHE Agglo, Annonay Rhône Agglo, Communauté de communes Rhône Crussol, Communauté de communes du Val d'Ay, Communauté de communes portes de Drôme - Ardèche</p>	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	<p>Ardèche. Patricia Roche, élue CA07 collectivités, Raphaël Rochigneux, chargé de mission collectivités, Gaëlle Grivel, animatrice et accompagnatrice projet pastoralisme et conseillère spécialisée en production ovine, Camille Renaud élève ingénieure stagiaire ISARA</p>	
	Autres partenaires	
	Département (C2T2A), SYTRAD, Rhône Environnement	
Bénéficiaires, cibles		
collectivités, agriculteurs		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Lancement et réalisation de l'étude grâce au recrutement d'une stagiaire ingénieure.</p> <p>Diagnostic sur la situation actuelle, organisation d'un premier comité de pilotage avec les collectivités afin de définir le périmètre du PPT, les partenaires à associer et de définir les échéances. Il permettra aussi de définir les personnes ressources sur la zone que la stagiaire pourra contacter, les premières idées de projets collectifs qui pourraient être portés par des collectivités.</p> <p>Réalisation d'enquêtes auprès de 30 à 40 personnes éleveurs, élus, acteurs multi-usage</p> <p>Rédaction du diagnostic territorial avec analyse des entretiens, mobilisation d'après l'enquête pastorale de 2014, carte SIG</p> <p>La dernière étape du diagnostic devra essayer de proposer un mode de fonctionnement avec sensibilisation et définition des associations pastorales qui devront voir le jour sur la zone mais aussi proposer un budget qui devrait être consacré à ce plan.</p> <p>Le stage prendra fin le 20 août 2021. Le dépôt du plan à la région se ferait en novembre 2021 pour un démarrage en 2022.</p>												
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>animation selon la méthode d'accompagnement des projets et animation de groupe ; compétence technique dans le domaine "pastoralisme"</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>service agricole, tourisme, relation avec acteurs multi-usage</p>												
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="386 1167 751 1227">Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</th> <th data-bbox="751 1167 1114 1227">Impact social</th> <th data-bbox="1114 1167 1439 1227">Impact économique direct et indirect</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="386 1227 751 1451">380 à 480 éleveurs (bovin, ovin, caprin) en fonction du périmètre retenu</td> <td data-bbox="751 1227 1114 1451">Lien à construire avec les acteurs de la société (randonneurs, chasseurs, etc..) présents sur ou à proximité de ces zones</td> <td data-bbox="1114 1227 1439 1451">Aides directes aux exploitants et autres acteurs pour la réalisation de travaux ou actions de communication</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect	380 à 480 éleveurs (bovin, ovin, caprin) en fonction du périmètre retenu	Lien à construire avec les acteurs de la société (randonneurs, chasseurs, etc..) présents sur ou à proximité de ces zones	Aides directes aux exploitants et autres acteurs pour la réalisation de travaux ou actions de communication	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="751 1451 1114 1541">Impact territorial</th> <th data-bbox="1114 1451 1439 1541">autres impacts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="751 1541 1114 1742">Retrouver ou entretenir des surfaces fourragères très importantes pour les éleveurs locaux.</td> <td data-bbox="1114 1541 1439 1742">Créer une dynamique sur l'entretien de ces zones auprès d'acteurs très variés et n'ayant pas forcément l'habitude de travailler ensemble</td> </tr> </tbody> </table>	Impact territorial	autres impacts	Retrouver ou entretenir des surfaces fourragères très importantes pour les éleveurs locaux.	Créer une dynamique sur l'entretien de ces zones auprès d'acteurs très variés et n'ayant pas forcément l'habitude de travailler ensemble	
Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect											
380 à 480 éleveurs (bovin, ovin, caprin) en fonction du périmètre retenu	Lien à construire avec les acteurs de la société (randonneurs, chasseurs, etc..) présents sur ou à proximité de ces zones	Aides directes aux exploitants et autres acteurs pour la réalisation de travaux ou actions de communication											
Impact territorial	autres impacts												
Retrouver ou entretenir des surfaces fourragères très importantes pour les éleveurs locaux.	Créer une dynamique sur l'entretien de ces zones auprès d'acteurs très variés et n'ayant pas forcément l'habitude de travailler ensemble												
Liens avec la triple performance :													
identification des aspects innovants le cas échéant													

	Perspectives	
	Mobiliser suffisamment d'exploitants pour adhérer aux associations pastorales et faire connaître ce dispositif attractif. Ré ouverture de parcelles ou secteurs du territoire qui se ferment Faire de la pédagogie sur ce type d'utilisation de l'espace	
Facteurs clé de réussite	Besoin de créer 4 ou 5 associations pastorales sur tout le secteur Communiquer sur le dispositif Repérer les projets collectifs Implication active des collectivités et des acteurs multi usage à créer	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation des collectivités peu en pointe sur ce domaine = nombreuses rencontres et explications à réaliser Trouver une collectivité porteuse pour le dispositif Mettre des collectivités autour de la table dont certaines qui ont peu l'habitude de travailler ensemble Différences d'objectifs entre chaque collectivités = encore besoin de communiquer et de maintenir un rythme pour leur prouver le bien fondé de la démarche	
Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	25-févr.
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 07 84 10 37 58 Raphael.rochigneux@ardeche.chambagri.fr	



Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture

Comité Local à l'Installation CAPCA

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation sur le territoire en partenariat avec la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) et en lien avec la politique départementale de soutien à l'installation en agriculture « charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture » (PAT, PAI, RDI,...).		
	Problèmes initiaux		
	De nombreux départs d'agriculteurs à la retraite, phénomène qui doit s'accroître dans les prochaines années et un renouvellement très insuffisant. 364 exploitations agricoles identifiées dont 163 de 55 ans et plus.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Partenariat Chambre – Communauté d'Agglomération (répartition à 50/50 des coûts d'animation du CLI).		
	Poursuivre une action commune en faveur de l'installation en agriculture.		
	Contribuer au renouvellement des générations surtout avec le phénomène de départ qui s'annonce (30 % des exploitants à la retraite dans les 5 prochaines années) Faire en sorte que l'agriculture garde sa place sur le territoire autant d'un point de vue foncier que de pouvoir assurer des productions locales de qualité Alimenter les outils de la CA07 (PAT, RDI) en opportunités de structures à reprendre		
Échelle d'action (géographique)	CAPCA (42 communes)		
Dates de réalisation	Date de début		6/1/20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		6/1/21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	CAPCA		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture Ardèche		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Marion Gaulupeau – Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche		
	Autres partenaires		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels) Porteurs de projets d'installation en Agriculture Agriculteurs installés ayant besoin de conforter leur structure		
	- 1 réunion plénière organisée le 6 février 2020 - 3 réunions des sous-groupes les 6 et 13 octobre à Privas, Les Ollières et Vernoux en Vivarais (3 étaient prévues en décembre mais ont dû être reportées en janvier et février 2021) - 1 rencontre avec Veyras (problématique d'accès à l'eau), plusieurs autres rencontres communes prévues à l'automne qui ont dû être reportées en janvier-février 2021. - Veille foncière sur les opportunités du territoire (SAFER, sites d'annonces en ligne...) - Envoi régulier de mails aux membres du CLI et aux porteurs de projets identifiés - Contacts réguliers au cours de l'année des cédants et porteurs de projets - création d'annonces de recherche de foncier avec les porteurs de projets intéressés		
	Moyens mobilisés		
Moyens mobilisés	Convention de 30 jours /an		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Suivi par une chargée de mission économie de la Communauté de communes		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Toutes les exploitations du territoire potentiellement. Une vingtaine de porteurs de projets contactés, 10 annonces de recherche de foncier élaborées en 2020	Maintenir les emplois et l'activité localement, attirer de nouvelles populations sont des enjeux forts sur ce territoire	Objectif (autant direct qu'indirect) de maintenir l'importance économique de ce secteur sur le territoire. Repérage d'offres chaque mois sur le territoire.	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
	Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire Liens avec la triple performance :			
	Identification des aspects innovants le cas échéant			
	Annonces de recherche de foncier : test en préfiguration d'un outil départemental innovant sur l'accès au foncier.			
	Perspectives pour suite 2021			
	* communication Grand Public et auprès des élus locaux (courrier), dans la presse, la radio locale, brochure * actions sur des secteurs fonciers et des situations ciblées (Veyras, St Julien en St Alban...) * Poursuite des réunions communales (St Etienne de Serre, St Michel de Chabrilanoux, St Vincent de Durfort, Rompon...) pour identifier finement les actions locales à conduire et les contacts à prendre *Suite des contacts cédants, propriétaires identifiés par les groupes *Suite de la veille foncière et de l'information des porteurs de projets, amélioration de l'appui aux porteurs de projets dans leur recherche de foncier *rédaction d'annonces de recherche de foncier pour tous les porteurs de projets concernés			
Facteurs clé de réussite	Nouveau groupe CLI (nouveaux élus), qui semble très motivé. Très bonne réactivité des communes, qui sont intéressées pour mener un travail foncier local sur leur territoire. Bonne collaboration technique avec la CC.			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Situation sanitaire : difficulté à faire vivre le groupe, report des élections qui a décalé les répartitions des vices-présidences de la CC, donc la constitution du groupe CLI. Démarrage effectif à l'automne, suite aux réunions de sous-groupes. Plus généralement : Difficulté à sensibiliser les futurs cédants, il est toujours plus facile de transmettre à ses voisins que de rechercher un repreneur. Certains ne veulent vraiment pas transmettre. Même lors de la recherche de repreneurs par un cédant volontaire et motivé, plusieurs situations difficiles (abandon du repreneur, peu de contacts...) Besoin de travailler également avec des propriétaires fonciers non agriculteurs lors d'une transmission. Frein important de l'habitation sur l'exploitation. Frein des propriétaires vis à vis du bail, les friches et les formules sans sécurité foncière (type commodats se multiplient).			
Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation			
Mise à jour de la fiche	Date	03-mars		
	Rédacteur	Marion Gaulupeau		
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr			



Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture

Comité Local à l'Installation Val'Éyrieux

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	La Chambre d'Agriculture a mis en œuvre 1 comité local à l'installation sur le territoire en partenariat avec Val'Éyrieux et en lien avec la politique départementale de soutien à l'installation en agriculture « charte ardéchoise pour le renouvellement des générations en agriculture » (PAT, PAI, RDI,...). La Communauté de communes met en place une politique d'accueil (multisectorielles), qui s'appuie sur le dispositif CLI pour la profession agricole.		
	Problèmes initiaux		
	De nombreux départs d'agriculteurs à la retraite, phénomène qui doit s'accroître dans les prochaines années et un renouvellement très insuffisant. 243 exploitations agricoles identifiées dont 129 de 55 ans et plus. 30 porteurs de projets identifiés en cours d'installation ou en recherche de foncier sur le territoire.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Partenariat Chambre – Communauté de communes Val'Éyrieux (répartition à 50/50 des coûts d'animation du CLI).		
Échelle d'action (géographique)	Poursuivre une action commune en faveur de l'installation en agriculture. Contribuer au renouvellement des générations surtout avec le phénomène de départ qui s'annonce (30 % des exploitants à la retraite dans les 5 prochaines années) Faire en sorte que l'agriculture garde sa place sur le territoire autant d'un point de vue foncier que de pouvoir assurer des productions locales de qualité Alimenter les outils de la CA07 (PAT, RDI) en opportunités de structures à reprendre		
	Communauté de communes Val'Éyrieux		
Dates de réalisation	Date de début	03/2020	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	03/2021	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?		
	Communauté de communes Val'Éyrieux		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture Ardèche		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Marion Gaulupeau – Chargé de mission auprès de collectivités du Centre Ardèche Autres partenaires		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	Porteurs de projets de transmission d'exploitation (cédants potentiels)		
Moyens mobilisés	- 2 réunions plénières organisées les 25 février 2020 et 19 janvier 2021, prochaine en avril 2021 (réduction du nombre de rencontres due au contexte sanitaire et au report des élections) - Veille foncière sur les opportunités du territoire (SAFER, sites d'annonces en ligne...) - Envoi régulier de mails aux membres du CLI et aux porteurs de projets identifiés - rédaction d'annonces de recherche de foncier avec des porteurs de projets locaux volontaires - Contacts réguliers au cours de l'année des cédants et porteurs de projets - l'organisation d'un évènement Grand Public sur l'accès au foncier, prévu en 2020 et sur lequel le CLI avait commencé à travailler a été repoussée à une période plus clémente		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Suivi par une chargée de mission économie de la Communauté de communes, + un chargé de mission « politique d'accueil »		
Résultats obtenus selon le degré	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	8 porteurs de projets contactés, 4 annonces de recherche de foncier élaborées 12 cédants contactés	Maintenir les emplois et l'activité localement, attirer de nouvelles populations sur ce territoire	Objectif (autant direct qu'indirect) de maintenir l'importance économique de ce secteur sur le territoire. Repérage d'offres chaque mois sur le territoire.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Garder une agriculture dynamique Reconnaissance de l'agriculture Installation d'agriculteurs résidents sur le territoire Liens avec la triple performance :		

d'avancement (indicateurs)	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives pour suite 2021	
	<p>Communication Grand Public et auprès des élus locaux (courrier), dans la presse, la radio locale, brochure actions sur des secteurs fonciers et des situations ciblées (La Glorie, St Cierge sous le Cheylard...)</p> <p>*Suite des contacts cédants, propriétaires</p> <p>*Suite de la veille foncière et de l'information des porteurs de projets, amélioration de l'appui aux porteurs de projets dans leur recherche de foncier</p> <p>*rédaction d'annonces de recherche de foncier pour tous les porteurs de projets concernés</p> <p>*amélioration de la diffusion d'opportunités auprès de porteurs de projets extérieurs au territoire en lien avec la politique d'accueil</p> <p>*organisation d'un événement à destination des propriétaires, cédants et porteurs de projet dès que la période s'y prêtera (contraintes sanitaires)</p> <p>*Poursuite des réunion communale (Belsentes)</p> <p>*Rapprochement avec les filières structurées (fromageries collectes laitières par exemple)</p>	
Facteurs clé de réussite	Nouveau groupe CLI (nouveaux élus), qui semble très motivé. Bonne collaboration technique avec la CC. CLI qui fonctionne depuis plusieurs années : bonne connaissance du territoire.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Situation sanitaire : difficulté à faire vivre le groupe, report des élections qui a décalé les répartitions des vices-présidences de la CC, donc la constitution du nouveau groupe CLI.</p> <p>Plus généralement : Difficulté à sensibiliser les futurs cédants, il est toujours plus facile de transmettre à ses voisins que de rechercher un repreneur. Certains ne veulent vraiment pas transmettre.</p> <p>Même lors de la recherche de repreneurs par un cédant volontaire et motivé, plusieurs situations difficiles (abandon du repreneur, peu de contacts...)</p>	
Mots clés	installation, transmission, reprise, foncier, sensibilisation, veille, mise en relation	
Mise à jour de la fiche	Date	03-mars
	Rédacteur	Marion Gaulupeau
Contact/site Internet	04 75 20 28 00 06 75 15 24 21 Marion.gaulupeau@ardeche.chambagri.fr	

Projet de retenue collinaire collective – ASA du Merlet

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>L'Association syndicale autorisée (ASA) du Merlet a été créée en synergie avec la construction du réseau d'adduction d'eau potable portée par le Syndicat des Eaux Annonay-Serrières. La complémentarité de ces 2 projets a favorisé la faisabilité du projet global, en permettant notamment la mobilisation de fonds européens conséquents dédiés au développement de l'irrigation en agriculture.</p> <p>Actuellement l'ASA fonctionne à partir du réseau d'eau potable géré par le syndicat des eaux Annonay Serrières qui délègue l'exploitation à la SAUR.</p> <p>Le syndicat des eaux serait aujourd'hui prêt à faire des travaux sur le réseau mais à condition que l'ASA prenne à sa charge des antennes du réseau qui peuvent être qualifiées de « spécifique agricole ».</p> <p>A noter que la compétence eau sera reprise par Annonay Rhône Agglo en 2020.</p> <p>Actuellement l'ASA utilise environ 160 000 m³ d'eau par an pour irriguer environ 120 ha</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Ce réseau est parfaitement adapté pour un usage domestique. Les débits, qui sont fournis pour l'usage agricole, restent inadaptés et demandent la mise en place de tours d'eau qui restreignent la production (2 à 3 tours d'eau/ha). Pour le moment il est uniquement possible de pratiquer de la micro-irrigation (goutte-à-goutte ou micro-jet) donc adaptée pour l'arboriculture ou maraichage. Le réseau n'est pas adapté pour l'irrigation des cultures fourragères du fait du débit trop limité. Une forte concurrence existe aujourd'hui entre l'usage agricole et l'usage domestique ce qui pose des problèmes pour la SAUR avec des pics de consommation très importants en période estivale.</p> <p>Le réseau est saturé en période estivale. Les débits ne sont pas adaptés pour une activité agricole.</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Exploitants de l'ASA du Merlet	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>L'irrigation à partir d'eau potable n'est pas une situation pérenne, il semble nécessaire d'étudier d'autres solutions d'alimentation du réseau de l'ASA du Merlet.</p> <p>Pour la pérennisation de l'ASA, deux objectifs principaux sont avancés : <input type="checkbox"/></p> <p>1/ remettre en état le réseau = à moderniser, à créer un nouveau, quel coût, quel financement ?? <input type="checkbox"/></p> <p>2/ rechercher une autre source d'approvisionnement en eau = pour ne plus dépendre du réseau d'AEP (alimentation eau potable) dont l'usage est prioritaire</p> <p>3/ émergence d'un projet de territoire avec un plan alimentaire sur le secteur. Objectif garder une agriculture locale pour des produits locaux.</p>	
Échelle d'action (géographique)	Périmètre de l'ASA à savoir Vinzieux, Charnas, Félines. La zone d'implantation pour le barrage se situerait plutôt sur Vinzieux	
Dates de réalisation	Date de début	janv.-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Annonay Rhône Agglo	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Mathilde Desplanches – Conseillère irrigation CA07 Raphaël Rochigneux – Chargé de mission collectivité nord Ardèche	
	Autres partenaires	
Conseil départemental de l'Ardèche via le C2T2A, S3R		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs adhérent à l'ASA		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Une première réunion de calage a eu lieu en décembre 2019. Le travail se déroulera ensuite de la manière suivante : Réunion sur site afin de définir avec précision les besoins de l'ASA du Merlet ainsi que l'attente multi-partenarial (ASA du Merlet + Annonay Rhône Agglo).</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des différentes hypothèses pour ce projet de substitution : <ol style="list-style-type: none"> Création d'un barrage avec un remplissage par écoulement de surface (ruissellement, cours d'eau) Création d'un stockage avec un remplissage par des eaux brutes du Rhône (utilisation d'une canalisation de secours) <p>Etude d'avant projet Objectif de l'étude : vérification de la compatibilité du projet avec les plans gestions en vigueur sur le territoire (SDAGE, Natura 2000, PNR, ...), étude des différentes hypothèses d'accès à la ressource en eau (remplissage, limite technique, avantages, ...).</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Conseillère accès à la ressource en eau. Expertise technique, visites de terrain et animation de réunions de groupe</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>salle de réunion au siège de l'ASA (mairie de Charnas). Appui technique si besoin de la chargée de mission agriculture de ARA</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>Env 30</p>	<p>Assurer l'implantation d'exploitations agricoles sur le territoire.</p>	
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>Redonner de l'autonomie à l'ASA du Merlet en ayant un réseau spécialisé</p>	<p>Renouvellement du réseau permettant d'éviter les fuites Devra intégrer les contraintes environnementales et le PGRE en cours sur le secteur Ne plus utiliser d'eau potable pour irriguer des parcelles. Limite conflit d'usage sur un réseau AEP sous tension</p>	<p>possibilité d'utiliser le réseau pour des cultures fourragères. Meilleurs débits donc confort de travail amélioré</p>
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Adaptation des exploitations agricoles aux changements climatiques avec substitution d'un prélèvement sur réseau d'eau potable sous tension par prélèvement d'eau brute non déficitaire.</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Perspectives</p>		
	<p>Désolidariser le réseau eau potable de l'usage agricole, avoir un système d'irrigation pour l'agriculture performant et autonome permettant de redonner une vision sur l'avenir à cette ASA</p>		
Facteurs clé de réussite	<p>Mobilisation et partage des objectifs de l'ensemble des acteurs autour de ce projet, portage et soutien par la collectivité.</p>		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Relation avec le S3R et leur vision de l'utilisation de l'eau. Objectif du PGRE allant vers une réduction des prélèvements à l'étiage sur ce secteur. Politique de l'eau réticente à la construction de nouveaux stockages d'eau notamment de barrage même si ce point évolue Seuil de rentabilité pour les exploitations d'un tel projet Emplacements peu nombreux et mitage cadastral qui nécessitera de contacter de très nombreux propriétaires</p>		
Mots clés	<p>stockage; réseau d'irrigation collectif; projet de territoire; irrigation agricole</p>		
Mise à jour de la fiche	Date	20-févr.	
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux	
Contact/site Internet			

Projet réseau d'irrigation Plaine de St Péray

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La commune de St Péray a repassé en zone agricole la plaine de St Péray (env. 150 ha) qui était devenue constructible. Elle souhaite que l'agriculture reprenne sa place après de nombreuses années où les règles d'urbanisme avaient encouragé les propriétaires à figer les terrains pensant les vendre à la construction.	
	Problèmes initiaux	
	Aucun équipement collectif à ce jour. De nombreux forages privés, souvent non déclarés, sont présents dans la plaine. Secteur très morcelé d'où le besoin de faire un travail préalable de recensement et de contact des propriétaires pour connaître leur volonté de louer leurs parcelles à des exploitants et de connaître leur volonté d'équiper ou non leurs parcelles d'un réseau d'irrigation	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Mairie de St Péray et Communauté de communes Rhône Crussol	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	Volonté de la commune et de la communauté de communes de réinstaller des exploitants dans la plaine et de l'équiper d'un réseau d'irrigation collectif pour la rendre plus attractive	
Échelle d'action (géographique)	Plaine de St Péray de 150 ha	
Dates de réalisation	Date de début	févr.-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	oct.-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté de communes	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Mathilde Desplanches - Conseillère irrigation – CA07 Raphaël Rochigneux – Chargé de mission collectivités Nord Ardèche	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
agriculteurs, CCRC		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>La première étape proposée à la CCRC a été une convention sur l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un programme d'actions.</p> <p>Ce dernier a pour but de clarifier la situation des ASA/station de pompage voisines pour connaître les possibilités de raccordement, de retranscrire sur cartes, les réponses des propriétaires et leurs besoins en solutions d'irrigation, de proposer deux ou trois hypothèses de réseau avec une première approche chiffrée du projet</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Compétences techniques grâce à la conseillère irrigation</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Cartographie et suivi des demandes des propriétaires par la CCRC</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Env. 30		Revalorisation des terrains si équipement d'irrigation en place
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Une plaine avec un fort potentiel agricole qui revient à sa destination originelle. Des structures sur le plateau, avec des terrains moins propices aux cultures louent dorénavant des terrains dans la Plaine pour sécuriser leur système	Système permettant une meilleure maîtrise de la ressource en eau par rapport à une multitude de forages non déclarés	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Avoir une Plaine moins « mitée » et qui reprend une destination exclusivement agricole		
Facteurs clé de réussite	Coût du réseau et donc coût d'utilisation à l'hectare pour les exploitants, engagement des propriétaires et exploitants, subventions mobilisables, relations et possibilité d'accompagnement de la CNR		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Problème de réglementation avec les captages non déclarés qui ne coûtent quasiment rien aux utilisateurs alors qu'un réseau collectif coûtera cher = quelles solutions réglementaires pour les inciter fortement à basculer sur le collectif ? Possibilité ou non de se raccorder sur un pompage existant ou d'en créer un nouveau	
Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	14-févr.
	Rédacteur	Raphaël Rochigneux
Contact/site Internet		

Création d'un magasin de producteurs sur Chaudes Aigues

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Le GVA Caldaques Aubrac couvre l'ensemble de l'ancien canton de Chaudes Aigues. Il est partie intégrante du territoire de Saint Flour Communauté et du PNR de l'Aubrac. Le village de Chaudes Aigues est également réputé pour sa station thermale grâce à ses eaux les plus chaudes d'Europe. Les curistes sont accueillis de Mars à Décembre dans le cadre de cures conventionnées, jusqu'à 200 personnes en simultané.</p> <p>L'office de tourisme de Chaudes Aigues recense chaque année plus de 8000 visiteurs venus se ressourcer sur le plateau de l'Aubrac.</p> <p>Afin de répondre à leurs besoins, des commerces de proximité sont présents dans le village (boucherie, boulangerie, fromagerie, épicerie). Mais les GMS se trouvent à plus de 30 minutes de route. Cet éloignement mêlé à l'image de qualité des produits locaux font que les touristes et les curistes cherchent à s'approvisionner dans les petits commerces et auprès des producteurs. D'autre part, la mairie de Chaudes Aigues souhaite mettre en place une nouvelle politique de valorisation de ses commerces en centre Bourg via le programme national "Petites villes de demain".</p> <p>Produits de qualité reconnus : Le Canton de Chaudes Aigues est entre autre concerné par les labels : AOP LAGUIOLE, IGP FLEUR D'AUBRAC, Label rouge BOEUF FERMIER AUBRAC, marque valeur PARC et Estivelle,</p> <p>Des producteurs "assez" diversifiés avec un marché de producteurs organisé tous les vendredis réunissant : fromages de chèvre et de brebis, petits fruits, maraichage, volailles, miel. D'autres producteurs de savon au lait de jument, porcs, laguiole fermier et escargots</p> <p>Enfin, il existe une reconnaissance forte des collectifs agricoles sur le secteur Caldaques où les producteurs sont engagés, par exemple au sein de la Coopérative Jeune Montagne, du GVA, des CUMA, des groupements d'employeur ou du marché de producteurs...</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Mairie de Chaudes Aigues et GVA Caldaques Aubrac	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Faire émerger une association de producteurs afin d'ouvrir un magasin de produits locaux.	
Échelle d'action (géographique)	Ancien canton de Chaudes Aigues	
Dates de réalisation	Date de début	sept-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	janv-23
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Producteurs et élus	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture du Cantal et GVA Caldaques Aubrac	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture du Cantal. Entraygues Catherine (animation), Laurence Bruel et Pauline Pierrard (expertise sur les circuits courts)	
	Autres partenaires	

	A définir : Saint Flour Commauté, PNR Aubrac		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs, curistes, habitants, touristes		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Septembre 2020 : Réunion sur les visites de ferme et la vente de produits locaux en partenariat avec le GVA Caldagues Aubrac, l'office de tourisme et la Mairie de Chaudes Aigues. Octobre 2020 : Réunion de concertation entre administrateurs du GVA Caldagues et de la Mairie, recensement des producteurs et des locaux disponibles. Novembre 2020 : Visite du magasin de producteurs "La grange aux saveurs de nos fermes" à Saint Chély (48). Décembre 20 : courrier de présentation de la démarche aux agriculteurs du secteur. Janvier 2021 : première réunion de lancement du projet.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation de groupe dans un premier temps puis intervention lors de réunion techniques et formation.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	En cours d'élaboration		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	40 contactés - 15 engagés	Collectif de vente afin d'améliorer ses revenus et répartir le temps de travail	Nouveau déboucher pour les exploitations agricoles, plus value pour les exploitations et le territoire (commerce supplémentaire) et possibilité de diversification des productions
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Bénéfique pour l'attractivité du territoire et pour son image	Circuit-court	
	Liens avec la triple performance :		
	Voir impacts économiques sociaux et environnementaux		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives			

Facteurs clé de réussite	Mobilisation des producteurs sur la durée	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Charge de travail. Répartition des ventes entre producteurs, entente	
Mots clés	Circuit court, magasin de producteurs, produits locaux	
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr
	Rédacteur	Enraygues Catherine, Conseillère agricole à la Chambre d'agriculture du Cantal
Contact/site Internet	https://www.facebook.com/GVACaldaguesAubrac	

Accompagnement de la Communauté de communes du Royans - Vercors à l'élaboration d'un projet agricole et alimentaire durable de territoire

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Issue de la fusion des anciennes communautés de communes du Royans et du Vercors au 1er janvier 2017 (Loi NOTRe), la CCRV compte 18 communes rurales pour près de 10 000 habitants. Le territoire est entièrement compris dans le Parc naturel régional du Vercors. Historiquement, la CC du Royans œuvrait pour l'amélioration de la qualité des repas servis en restauration collective dans le cadre d'un programme d'actions intitulé "Alimentation Couleur Royans". La CCRV a souhaité repenser ce programme d'actions à l'échelle de l'ensemble de son territoire et lui donner un caractère plus ambitieux dépassant le simple sujet de la restauration collective. C'est ainsi qu'en 2019, elle a mandaté la CA26 pour étudier la capacité alimentaire de son territoire. De ce diagnostic est né un plan d'actions. Cependant, une minorité d'actions ont pu être conduite grâce à des financements LEADER.	
	Problèmes initiaux	
	En 2020, la CCRV a souhaité construire un véritable projet de territoire afin d'inscrire durablement le territoire dans la transition agricole et alimentaire, et ce malgré la tenue des élections cette année-là, mais également afin de prétendre à des fonds plus importants. Il s'agissait d'aller au-delà de la multiplication d'actions isolées.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Communauté de communes du Royans Vercors	
	Définir un programme d'actions ambitieux à moyen terme visant à relocaliser l'alimentation du Royans - Vercors Inscrire durablement le territoire dans la transition agricole et alimentaire dans le territoire	
	Échelle d'action (géographique)	
La Communauté de communes du Royans Vercors		
Dates de réalisation	Date de début	janv-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	La Communauté de communes du Royans Vercors	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CCRV - CA26 - PNRV	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Nina Croizet et Raphaël Maire - Chambre d'Agriculture de la Drôme	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
Les administrés de la CCRV		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bilan des actions réalisées depuis l'étude de capacité nourricière et des actions à réaliser Coordination des acteurs partenaires CCRV, CA26 et PNRV Mobilisation d'acteurs partenaires selon les actions Co-construction d'un plan d'actions 2020-2025 Budgétisation du plan d'actions Réponse à l'AAP de la Fondation Daniel et Nina Carasso puis du plan de relance "Emergence de PAT"			
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre			
	Moyens humains (temps)			
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires			
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect	
	Les 150 agriculteurs ayant des productions alimentaires sur le territoire de la CCRV	Lien entre de nombreux acteurs pour les besoins des actions : MSA, CAF, Croix Rouge, centres sociaux, ADEAR, restaurants, commerçants, agriculteurs, etc.	Relocalisation de l'alimentation donc de l'économie	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
	Multiplication des liens entre acteurs - Interconnaissance - Faire projet	Diversification des productions agricoles Accompagnement de la transition sur certaines filières (noix notamment) Diminution du transport de denrées alimentaires		
	Liens avec la triple performance :			
	L'alimentation lie les 3 aspects.			
	Identification des aspects innovants le cas échéant			
	Approche systémique de l'alimentation et de l'agriculture Un projet à moyen terme			
	Perspectives			
	Réalisation d'actions au cours des 5 années à venir			
Facteurs clé de réussite	La volonté politique de la CCRV L'engagement politique La coordination entre les acteurs			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Les financements !			
Mots clés	Agriculture - Alimentation - PAT - Transition - Programme d'actions			
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars		
	Rédacteur	Nina CROIZET		

Contact/site
Internet



Accompagnement à la mise en place d'une plateforme collective de compostage dans la vallée de la Drôme

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Depuis plusieurs années, un groupe d'agriculteurs de la vallée de la Drôme réfléchit à mieux valoriser les effluents d'élevage agricole en les compostant avec d'autres matières organiques. Les effluents d'élevage sont, en effet, des sous-produits des exploitations d'élevage aux propriétés agronomiques intéressantes. Suivis techniquement par la Chambre d'Agriculture, ces agriculteurs souhaitent pouvoir mieux valoriser cette « richesse » locale, mieux maîtriser leur fertilisation / amendement et pouvoir s'exonérer des contraintes administratives et réglementaires liées aux stockages et épandages des fumiers. Dans le même temps, les collectivités territoriales et plusieurs entreprises agro alimentaires ont des déchets organiques à gérer. Le croisement des problématiques peut permettre de travailler en commun pour trouver une solution de traitement vertueuse pour le territoire.	
	Problèmes initiaux	
	Plusieurs problèmes initiaux : 1- Les effluents d'élevage sont source de contraintes réglementaires (stockage, distances et périodes d'épandage, plan d'épandage, qualité sanitaire) et agronomiques (valeur fertilisante variable, qualité de l'épandage). 2- Enorme quantité de déchets verts non traités ou mal traités par les collectivités territoriales.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Un groupe d'agriculteurs accompagné techniquement depuis 3 ans par la Chambre d'Agriculture de la Drôme.	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	Mieux valoriser cette « richesse » locale. Mieux maîtriser la fertilisation / amendement des sols. Réduire l'utilisation d'engrais de synthèse. Pouvoir s'exonérer des contraintes administratives et réglementaires liées aux stockages et épandages des fumiers. Mettre en place une source de traitement des déchets verts du territoire. Promouvoir un exemple d'économie circulaire sur le territoire	
Échelle d'action (géographique)	Vallée de la Drôme de Livron/Loriol à Die.	
Dates de réalisation	Date de début	début 2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin 2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	CC du Val de Drôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Bureau d'études – Chambre d'Agriculture de la Drôme – Communauté de communes du Val de	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture de la Drôme – Raphaël MAIRE et Stéphane GUILLOUAI	
	Autres partenaires	
Cave de Die- Jaillance. Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans – Herbarôm...		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, Collectivités locales, Coopératives agricoles, Entreprises Agro-alimentaires, Paysagistes...		

<p>Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>En 2017, l'association « Compost' et moi ! » a été créée pour rassembler toutes les structures souhaitant faire avancer ce projet. A ce jour, elle est constituée de 85 agriculteurs, de 2 communautés de communes (CCVD et CCCPS), de la Cave de Die-Jaillance et d'Herbarom. D'autres entreprises productrices de biodéchets doivent prochainement intégrer l'association. Cette association est co-animée par la Chambre d'Agriculture de la Drôme et la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS).</p> <p>L'objet de cette association a été de porter la réalisation d'une étude pour déterminer la faisabilité technique, économique et réglementaire de l'unité collective de compostage de matières organiques produites sur le territoire. Cette étude a été réalisée et présentée fin 2019. Au delà de l'étude, la Chambre d'Agriculture mobilise des moyens d'animation nécessaires à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faire vivre et fédérer un réseau d'acteurs <input type="checkbox"/> Enrichir la réflexion du groupe d'acteurs <input type="checkbox"/> S'assurer de la bonne réalisation de l'étude de faisabilité. En 2020, après les élections municipales, la CC du Val de Drôme a décidé de réaliser la construction de cette plateforme de compostage pour le territoire. Elle associe au montage du projet et aux derniers ajustements (techniques, juridiques et logistiques) la Chambre d'Agriculture comme représentant des exploitants agricoles. La Chambre d'Agriculture se positionne aussi comme futur conseiller technique concernant la gestion de la plateforme et comme appui auprès des agriculteurs dans la bonne utilisation de la matière organique produite. 		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
<p>Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)-</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
			<p>85 Exploitants adhérent à l'association. Potentiellement une centaine d'agriculteurs concernés</p> <p>Impact territorial</p> <p>Impact environnemental</p> <p>autres impacts</p>
			<p>Projet multi-partenarial public/privé ou chacun a des intérêts. Valorisation locale de déchets..</p> <p>Le traitement des déchets en local permet la réduction des pollutions liées au transport. Engrais organique permet de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse. Compost utile au développement de filières bio.</p>
			<p>Liens avec la triple performance : liens directs (explicités plus haut).</p> <p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p> <p>Perspectives</p> <p>fin 2022, Dépôt de permis de construire de la plate forme.</p>

Facteurs clé de réussite	Rentabilité économique – Gouvernance partagée entre les acteurs – Foncier adapté	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté de trouver le foncier disponible adapté aux différentes contraintes. Souhait d'être proactif sur ce sujet / Travail en commun avec la SAFER et les Collectivités locales.	
Mots clés	Compostage - Drôme – Engrais organique	
Mise à jour de la fiche	Date	15-déc
	Rédacteur	Raphael MAIRE
Contact/site Internet	raphael.maire@drome.chambagri.fr	

Accompagnement à la mise en place d'une plateforme collective de compostage dans la vallée de la Drôme

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	valoriser les effluents d'élevage agricole en les compostant avec d'autres matières organiques. Les effluents d'élevage sont, en effet, des sous-produits des exploitations d'élevage aux propriétés agronomiques intéressantes. Suivis techniquement par la Chambre d'Agriculture, ces agriculteurs souhaitent pouvoir mieux valoriser cette « richesse » locale, mieux maîtriser leur fertilisation / amendement et pouvoir s'exonérer des contraintes administratives et réglementaires liées aux stockages et épandages des fumiers. Dans le même temps, les collectivités territoriales et plusieurs entreprises agro alimentaires ont des déchets organiques à gérer. Le croisement des problématiques peut permettre de travailler en commun pour trouver une solution de traitement vertueuse pour le territoire.	
	Problèmes initiaux	
	Plusieurs problèmes initiaux : 1- Les effluents d'élevage sont source de contraintes réglementaires (stockage, distances et périodes d'épandage, plan d'épandage, qualité sanitaire) et agronomiques (valeur fertilisante variable, qualité de l'épandage). 2- Enorme quantité de déchets verts non traités ou mal traités par les collectivités territoriales.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Un groupe d'agriculteurs accompagné techniquement depuis 3 ans par la Chambre d'Agriculture de la Drôme.	
	mieux valoriser cette « richesse » locale. mieux maîtriser la fertilisation / amendement des sols. Réduire l'utilisation d'engrais de synthèse. Pouvoir s'exonérer des contraintes administratives et réglementaires liées aux stockages et épandages des fumiers. Mettre en place une source de traitement des déchets verts du territoire. Promouvoir un exemple d'économie circulaire sur le territoire	
	Échelle d'action (géographique)	
Vallée de la Drôme de Livron/Loriol à Die.		
Dates de réalisation	Date de début	début 2017
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin 2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	CC du Val de Drôme	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Bureau d'études – Chambre d'Agriculture de la Drôme – Communauté de communes du Val de	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture de la Drôme – Raphaël MAIRE et Stéphane GUILLLOUAI	
	Autres partenaires	
Cave de Die- Jaillance. Communauté de communes du Crestois Pays de Saillans – Herbarôm...		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs, Collectivités locales, Coopératives agricoles, Entreprises Agro-alimentaires, Paysagistes...		

<p>Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>En 2017, l'association « Compost' et moi ! » a été créée pour rassembler toutes les structures souhaitant faire avancer ce projet. A ce jour, elle est constituée de 85 agriculteurs, de 2 communautés de communes (CCVD et CCCPS), de la Cave de Die-Jaillance et d'Herbarom. D'autres entreprises productrices de biodéchets doivent prochainement intégrer l'association. Cette association est co-animée par la Chambre d'Agriculture de la Drôme et la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans (CCCPS).</p> <p>L'objet de cette association a été de porter la réalisation d'une étude pour déterminer la faisabilité technique, économique et réglementaire de l'unité collective de compostage de matières organiques produites sur le territoire. Cette étude a été réalisée et présentée fin 2019. Au delà de l'étude, la Chambre d'Agriculture mobilise des moyens d'animation nécessaires à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Faire vivre et fédérer un réseau d'acteurs <input type="checkbox"/> Enrichir la réflexion du groupe d'acteurs <input type="checkbox"/> S'assurer de la bonne réalisation de l'étude de faisabilité. En 2020, après les élections municipales, la CC du Val de Drôme a décidé de réaliser la construction de cette plateforme de compostage pour le territoire. Elle associe au montage du projet et aux derniers ajustements (techniques, juridiques et logistiques) la Chambre d'Agriculture comme représentant des exploitants agricoles. La Chambre d'Agriculture se positionne aussi comme futur conseiller technique concernant la gestion de la plateforme et comme appui auprès des agriculteurs dans la bonne utilisation de la matière organique produite. 		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
<p>Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
			<p>85 Exploitants adhérent à l'association. Potentiellement une centaine d'agriculteurs concernés</p> <p>Impact territorial</p> <p>Impact environnemental</p> <p>autres impacts</p>
			<p>Projet multi-partenarial public/privé ou chacun a des intérêts. Valorisation locale de déchets..</p> <p>Le traitement des déchets en local permet la réduction des pollutions liées au transport. Engrais organique permet de réduire l'utilisation d'engrais de synthèse. Compost utile au développement de filières bio.</p>
			<p>Liens avec la triple performance : liens directs (explicités plus haut).</p> <p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p> <p>Perspectives</p> <p>fin 2022, Dépôt de permis de construire de la plate forme.</p>

Facteurs clé de réussite	Rentabilité économique – Gouvernance partagée entre les acteurs – Foncier adapté	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté de trouver le foncier disponible adapté aux différentes contraintes. Souhait d'être proactif sur ce sujet / Travail en commun avec la SAFER et les Collectivités locales.	
Mots clés	Compostage - Drôme – Engrais organique	
Mise à jour de la fiche	Date	15-déc
	Rédacteur	Raphael MAIRE
Contact/site Internet	raphael.maire@drome.chambagri.fr	

Projet Axe 7 -Appui à l'émergence de mesures de compensation collective agricole

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>La CCPDA (Communauté de Communes Porte de Drom'Ardèche) s'étend sur un périmètre de 35 communes, à cheval sur les départements de l'Ardèche et de la Drôme. De par sa situation géographique le long de la vallée du Rhône, elle subit une forte pression foncière pour des projets de développement économique. A ce titre, la CCPDA porte un projet d'aménagement "Axe 7" sur une surface de 145ha, avec 3 périmètres de Zad validés par le préfet du département</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>Le projet rentre dans le cadre du dispositif ERC de compensation environnementale. Mais il est aussi concerné par le dispositif de compensation collective agricole introduit par la loi d'orientation agricole de 2014 (conditions cumulatives de nature du projet, de localisation sur des surfaces agricoles, et de consistance (mini 1 ha dans la Drôme) Dans ce cadre, des projets de compensation collectifs agricoles doivent être identifiés</p>	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La CCPDA	
	<p>- Répondre aux besoins de la compensation collective agricole - Identifier des projets collectifs agricoles sur le territoire de la CCPDA, avec une approche de chiffrage et de phasage pour la mise en œuvre</p>	
	Périmètre de la CCPDA	
Dates de réalisation	Date de début	2020
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	CCPDA	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CCPDA	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture 26 : Jm Costechareyre	
	Autres partenaires	
	Cetiac (BE)	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs Coopératives agricoles Structures privées Collectivités		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1. Rencontre des opérateurs des principales filières du territoire (réalisé) - 7 filières rencontrées - Identification des pistes / projets collectifs possibles - Emergence de projets transversaux - Première approche de chiffrage et calendrier de réalisation 2. Retour CCPDA (réalisé) - Présentation en comité technique de suivi - Restitution en commission agricole de la collectivité 3. Précision des projets identifiés (à venir) - Mobilisation des opérateurs - Etat de réflexion / avancement - Conditions de faisabilité - Chiffrage - Phasage 4. Priorisation et choix des projets retenus (à venir)		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Chargé de mission relation collectivité de la CA26 et référents filières Participation élu référent CA26 Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Chargé de mission CCPDA		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	22 exploitations directement impactées par l'emprise du projet d'aménagement	Maintien de l'activité agricole	Chiffrage de la compensation approché à environ 8 millions d'€ (cf. méthodologie Départementale)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Mise en place de projets de développement agricole		
	Liens avec la triple performance :		
	Mise en place de projets favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement Rentabilité économique Maintien de l'activité agricole et transmission des exploitations		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Concertation des opérateurs filières à l'échelle du territoire Identification / réflexion sur des projets communs Emergence de projets transversaux territorialisés		
	Perspectives		
	Mise en place de projets Appui à la réalisation		
Facteurs clé de réussite	Validation des mesures proposées par la CDPENAF Mobilisation des opérateurs et agriculteurs pour le portage des projets Ingénierie pour l'accompagnement		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Phasage des projets selon leur degré de maturation Proposition : enveloppe budgétaire réservée pour des projets à MT et LMT	
Mots clés	Compensation collective agricole / mesures de compensation	
Mise à jour de la fiche	Date	17-févr
	Rédacteur	JM Costechareyre
Contact/site Internet	jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr	

Accompagnement de la Communauté de communes de Dieulefit Bourdeaux à définir son projet de territoire

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Depuis le 18 juillet 2016, la CCDB et la CA26 ont une convention cadre de partenariat qui les lie. Malgré cela, le bilan de la mandature 2015-2020 est assez pauvre. De nombreuses réflexions ont été avancées mais peu d'actions ont abouti. En 2020, les élus de la CCDB sont renouvelés dans quasiment, leur totalité. Après une première réunion politique entre la CCDB et la CA26, plusieurs réunions de travail sont réalisées dans le but de bâtir un programme de développement agricole et alimentaire pour le territoire.	
	Problèmes initiaux	
	La nouvelle mandature de la CCDB est composée de nombreuses personnes investies pour la première fois dans la politique locale. La plupart ne sont pas issues du monde agricole et n'en connaît pas les enjeux.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	La Communauté de communes de Dieulefit Bourdeaux	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	Définir un programme d'actions ambitieux à moyen terme visant à accompagner la transition agricole et alimentaire dans le territoire	
Échelle d'action (géographique)	La Communauté de communes du Royans Vercors	
Dates de réalisation	Date de début	sept-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	La Communauté de communes de Dieulefit Bourdeaux	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CCDB et CA26	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Nina Croizet - Chambre d'Agriculture de la Drôme	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
Les administrés de la CCDB		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bilan des actions réalisées au cours de la mandature précédente Coordination des acteurs partenaires CCDB et CA26 Participation à plusieurs commissions agricoles du territoire Organisation de réunions thématiques : installation/ transmission, alimentation, eau, changement climatique, biodiversité, etc. Organisation de visites sur le terrain Co-construction d'un plan d'actions 2020-2025	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens humains (temps)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Moyens humains (temps)		
Résultats obtenus delon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Tous les agriculteurs du territoire	Plan d'actions qui lie et concerne tous les acteurs du territoire	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
		Volonté d'accompagnement l'agriculture avec en fil directeur le changement climatique	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Réalisation d'actions au cours des 5 années à venir		
Facteurs clé de réussite	La volonté politique de la CCDB L'engagement politique de la nouvelle mandature La coordination entre les acteurs		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Les financements !		
Mots clés	Agriculture - Changement climatique - Transition - Programme d'actions		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars	
	Rédacteur	Nina CROIZET	
Contact/site Internet			



Emergence d'un Laboratoire d'innovation agroécologique sur le territoire de la Biovallée en Drôme

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Le territoire Biovallée (Vallée de la Drôme) a été retenu dernièrement comme territoire d'Innovation dans le cadre d'un appel à manifestation national. Les collectivités territoriales et les acteurs du monde agricole, entre autres, ont largement œuvré lors de cette candidature pour construire un réel et ambitieux projet de territoire. De nombreuses actions vont pouvoir se mettre en place dans différents domaines tels que l'environnement, la mobilité, l'énergie, etc.		
	Problèmes initiaux		
Au niveau du territoire, différents projets ou actions sont menés en lien avec l'agriculture mais cela est fait de façon individuelle par chaque acteur/structure. On note un manque de concertation, de réflexion commune sur les objectifs, de partage d'information. Cela a un impact sur la cohérence d'ensemble et sur l'efficacité des actions menées..			
Qui est à l'origine de la demande / du projet			
Les différents acteurs qui interviennent dans le domaine agricole, sous l'impulsion de la CC du Val de Drôme, ont souhaité se regrouper au sein de ce collectif.			
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Pour la Chambre d'Agriculture :		
	<ul style="list-style-type: none"> - Tisser des liens de partenariat avec les autres acteurs du territoire qui interviennent dans le champ agricole - Positionner la CA26 comme acteur incontournable du développement agricole du territoire - Construire des axes stratégiques et politiques de développement agricole - Trouver sa place en tant qu'acteur de développement agricole du territoire parmi les acteurs existants (définir une ligne de partage des missions) 		
Échelle d'action (géographique)	la Biovallée (Vallée de la Drôme), soit 95 communes, 56 000 habitants et 2200 kms².		
Dates de réalisation	Date de début	juil.-20	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	en cours	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Biovallée		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture de la Drôme		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'Agriculture de la Drôme – Elus : Serge BON et Jean Charles JOUVE Technicien : Raphael MAIRE et autres agents CA26 selon les actions menées. Ressources techniques : Julien Vigne, Cédric Yvin, Maëva Anthème, Mikael BOILLOZ, Jean CHAMPION, Aline BUFFAT, Florian BOULISSET, Pierre BATTAIL.		
	Autres partenaires		
	CC Val de Drôme, FIBL, Agribiodrôme, FDCUMA, Syndicat Clairette, FD Ovine, Grab, etc.		
Bénéficiaires, cibles			
Habitants à moyen terme Agriculteurs à moyen/long terme			
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Etape 1 : Lancement du Laboratoire d'Innovation Agroécologique le 18 septembre 2020. ==> - Volonté de partager des objectifs communs pour le territoire, - Volonté de travailler en concertation sur les sujets et échanger des informations techniques		
	Etape 2 : Proposition d'une action portée par la CA26 en lien avec les autres acteurs du Laboratoire → Lancement d'un cycle de 3 événements techniques (un par an) sur des sujets agroécologiques réunissant différents publics → Volonté de partager des objectifs communs pour le territoire		
	Etape 3 : Lancement d'une journée technique sur les couverts végétaux en agriculture prévue en janvier 2021 → Elaboration d'un programme composé de plusieurs parcours et visites techniques dans toutes les principales filières de production de la Biovallée.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Coordinatrice d'antenne chargée des relations avec les collectivités du sud Drôme pour la CA26 + 9 conseillers CA26 (expertise dans leur domaine)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Responsable du Pôle Développement Economique de la CCBDP			
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Tous les agriculteurs du territoire sont concernés par les actions de promotion de l'agroécologie.		Conséquence économique directe pour les agriculteurs	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts	
	Les actions agroécologiques concertées entre acteurs auront un impact démultiplié pour le territoire	L'ensemble des actions qui seront mis en œuvre dans le cadre du Laboratoire doivent avoir un impact positif sur l'environnement		
	Liens avec la triple performance :			
	Emergence d'un projet triplement performant			
	Identification des aspects innovants le cas échéant			
	Méthode de concertation / Action menée sur de nouvelles pratiques agricoles respectueuse des sols et de l'eau..			
Facteurs clé de réussite	Perspectives			
	- Mise en œuvre d'actions opérationnelles agroécologiques à destination des agriculteurs ; - Partage d'informations, résultats techniques obtenus lors des actions menées ; 2			
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Des orientations politiques partagées - La reconnaissance des compétences d'intervention de la CA26 - Un budget alloué au projet agricole du territoire - Des techniciens disponibles à la CA26 			
Mots clés	Agriculture – Projet – Développement – Emergence – Co-construction – Partenariat – Agroécologie -			
Mise à jour de la fiche	Date	01/03/2021		
	Rédacteur	Raphael MAIRE		
Contact/site Internet	raphael.maire@drome.chambagri.fr			

Accompagnement de 9 cantines des Baronnies provençales à l'amélioration de la qualité des repas servis et à la relocalisation des approvisionnements

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Depuis 2016, le territoire des Baronnies provençales dispose d'un Projet Alimentaire de Territoire portée par la CA26 en partenariat avec le PNR et la CA05. Dans ce cadre, différentes actions visant à favoriser la consommation alimentaire locale ont pu voir le jour mais aucune ne concernait la restauration collective. En 2019, suite à l'adoption de la loi EGalim, un état des lieux du fonctionnement des cantines des écoles primaires a été réalisé par la CA26 et le Parc. Lors de sa restitution publique, les 28 écoles du territoire ont été invitées à se manifester si elles étaient intéressées pour bénéficier d'un accompagnement. Neuf écoles se sont portées volontaires. En 2020, le Parc, la CA26 et Agribiodrôme ont travaillé conjointement sur la méthode et la recherche de financement permettant l'accompagnement de ces écoles.	
	Problèmes initiaux	
	Lors de la réalisation de l'état des lieux du fonctionnement des cantines, le PNR et la CA26 se sont rendus compte que les communes, que ce soit le personnel des cantines ou les élus municipaux, n'avaient pas connaissance de la loi EGalim, n'avaient pas les outils nécessaires au suivi de l'approvisionnement de leurs cantines, et donc du niveau d'atteinte des objectifs EGalim, et ne connaissaient pas l'agriculture locale. Par ailleurs, les données fournies par les cantines sur la base d'estimation grossière indiquaient que 76% des cantines travaillent des produits locaux à hauteur de 20% et 64%, des produits AB pour environ 8%.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Le Parc naturel régional des Baronnies provençales La Chambre d'Agriculture de la Drôme Les 9 cantines volontaire pour bénéficier d'un accompagnement	
	Améliorer la qualité alimentaire des repas servis dans les cantines Relocaliser les approvisionnements alimentaires dans la mesure du possible Définir une feuille de route pour atteindre les objectifs de la loi EGalim Doter les cantines des outils nécessaires au suivi des approvisionnements alimentaires	
Échelle d'action (géographique)	Le Parc naturel régional des Baronnies provençales	
Dates de réalisation	Date de début	janv-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	août-22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Parc naturel régional des Baronnies provençales	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CA26 - Agribiodrôme	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Nina Croizet - Chambre d'Agriculture de la Drôme	
	Autres partenaires	
	Les agriculteurs et des organismes de formation	
Bénéficiaires, cibles		
Les cantines des communes suivantes : Taulignan, Mollans-sur-Ouvèze, Saint-Sauveur-Gouvernet, Ste-Jalle, St-Auban-sur-l'Ouvèze, Venterol, Montbrun-les-Bains, Séderon et Savournon		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Analyse des besoins de chacune des 9 écoles souhaitant bénéficier d'un accompagnement Co-construction de la méthode d'accompagnement partenariale entre la CA26 et Agribiodrôme Constitution d'un dossier LEADER auprès du GAL Une Autre Provence Lancement du projet en fin d'année 2020		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Moyens humains (temps)		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Moyens humains (temps)		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Entre 5 et 10 par école	Création de lien entre acteurs locaux (élus, personnel de cantine, enfants, agriculteurs, bouchers, épiciers, etc.)	Renforcement de l'économie locale avec la méthode de l'ultra proximité : les fournisseurs sont dans un rayon de 10 min autour de l'école
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Interconnaissance, lien entre les acteurs	Grosse économie sur le transport avec la logique d'ultra proximité	Impact sanitaire (qualité des repas) et éducatif (produits de saison, agriculture locale, etc.)
	Liens avec la triple performance :		
	Tous les agriculteurs situés dans un périmètre de 10 minutes de l'école sont sollicités → Triple performance de fait donc !		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	La méthode : consciente des faibles volumes commandés par les cantines et des temps / coût de trajet dans ce territoire rural de moyenne montagne, la CA26 ne mobilise que les agriculteurs situés dans les 10 minutes à la ronde de l'école.		
	Le travail partenarial sur ce sujet avec Agribiodrôme		
	Le travail avec des écoles primaires, première fois pour la CA26		
Perspectives			
Accompagnement d'autres écoles après 2022 (effet boule de neige)			
Création de lien entre les écoles pour effectuer un suivi globale de l'accompagnement et réaliser des échanges de pratiques			
Facteurs clé de réussite	La volonté politique des communes La disponibilité et la motivation du personnel des cantines La coordination entre Agribiodrôme et la CA26		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Les réticences de certains membres du comité de programmation LEADER		
Mots clés	Restauration collective - Partenariat - Cantine - Approvisionnement local - Relocalisation - Ultra proximité		
Mise à jour de la fiche	Date	26-févr	
	Rédacteur	Nina CROIZET	

Contact/site
Internet

Structuration d'une filière locale de valorisation des déchets verts en agriculture

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Communauté d'Agglomération Arche Agglo a été créée en 2017. Elle regroupe 41 communes dont 21 sur le département de la Drôme et 20 pour l'Ardèche. Les déchets verts sont actuellement collectés dans des déchetteries et des plateformes. Ces derniers ne sont que partiellement valorisés pour une utilisation agricole après broyage, mais uniquement sur les sites des plateformes existantes.	
	Problèmes initiaux	
	Arche agglo souhaite étudier la faisabilité d'une structuration d'une filière de valorisation en agriculture des broyats issus des plateformes, et développer le gisement avec de nouvelles plateformes	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Arche Agglo Agriculteurs du territoire	
	- Valoriser localement le gisement de déchets verts disponible sur le territoire, au travers d'une utilisation agricole - Réduire les coûts de traitement de ces déchets	
Échelle d'action (géographique)	Territoire arche Agglo	
Dates de réalisation	Date de début	2020
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	2022
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Arche Agglo (Service agricole et déchets)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Arche Agglo	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture 26 : Jm Costechareyre / Typhaine Madeleine Chambre d'agriculture 07 : Raphaël Rochineux / Laetitia Boffelli	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	1. Etude du gisement disponible (Fait) - Approche des tonnages disponibles selon les différents sites - Etat de l'utilisation actuelle des déchets verts broyés sur les plateformes 2. Mesure de l'intérêt des agriculteurs (Fait) - Elaboration d'un questionnaire - Diffusion du questionnaire et traitement des réponses 3. Rencontre des agriculteurs intéressés (reporté cause Covid) 4. Structuration de la filière (à venir) - Calendrier des disponibilités et des besoins - Amélioration qualitative du gisement - Développement quantitatif (cf. localisation et nouvelles plateformes possibles) - Clés de répartition par agriculteur intéressé - Conditions de mise à disposition 5. Suivi des différentes utilisations (à venir)		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Chargés de mission territoriaux CA07 et CA26 Expertises déchets verts CA07 et CA26 Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Chargé de mission Arche Agglo		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	14 agriculteurs intéressés pour la partie 26 du territoire		Valorisation d'une source "gratuite" de MO pour les agriculteurs
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Projet agricole structurant pour la collectivité	Limitation des coûts de traitement des déchets verts	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	co-compostage en élevage mais également le paillage, ou l'apport direct en productions végétale		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	Structuration de la filière Amélioration qualitative Evolution des conditions de tarifs et des modalités de mise à disposition		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Choix des orientations politique en cours (nouvelle équipe d'élus)	
Mots clés	Déchets verts	
Mise à jour de la fiche	Date	17-févr
	Rédacteur	Jm Costechareyre
Contact/site Internet	jean-michel.costechareyre@drome.chambagri.fr	

Accompagnement concerté d'un projet agricole et alimentaire innovant.

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Deux agriculteurs élevant des chèvres dans un village de la Bièvre souhaitent développer la transformation et la vente directe aux consommateurs, mais leurs locaux actuels et les possibilités d'évolution ne le leur permettent pas.	
	Problèmes initiaux	
	multiplicité des acteurs à mobiliser pour faire connaître son projet et l'ancrer dans le territoire	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agriculteurs du territoire de Bièvre Isère (ici un couple d'éleveurs)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	L'objectif principal de ce projet est de délocaliser des bâtiments agricoles (production, transformation et commercialisation) pour permettre une évolution de cette ferme dans son environnement et en concertation avec les l'ensemble des acteurs concernés.	
Échelle d'action (géographique)	Bièvre Isère Communauté	
Dates de réalisation	Date de début	févr-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	févr-22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Agriculteurs du territoire de Bièvre Isère (ici un couple d'éleveurs)	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Divers prestataires	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA38	
	Autres partenaires	
	Bièvre Isère Communauté (Service Urbanisme, Dev Durable)	
	Bénéficiaires, cibles	
	Agriculteurs du territoire de Bièvre Isère (ici le couple d'éleveurs)	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Étape 1 : Faire évoluer les documents d'urbanisme (PLUi) avec la commune et la communauté de communes pour proposer un site d'implantation au projet. - Étape 2 : Une fois validé, il a fallu formaliser le projet avec les agriculteurs dans son contenu à la fois technique, économique, réglementaire, humain,...toujours en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués. - Étape 3 : Dépôt du permis de construire et montage des partenariats financiers. - Étape 4 : Validation du permis de la chèvrerie. 	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animatrice territoriale CDA38 + Conseillère Bâtiment CDA38 + Conseillère d'Entreprise CDA38		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	1	A moyen-long terme possibilité de recrutement d'un.e salarié.e	1 outil de production adapté
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	A horizon 2/3 ans, la commune pourra valoriser cette expérience « pilote » à l'échelle du territoire. Les agriculteurs auront un outil de travail performant en ayant fait évoluer leur modèle.	1 exploitation en prise direct avec son environnement (Conversion AB, réflexion sur le volet énergie)	
	Liens avec la triple performance :		
	Un projet alimentaire en prise avec le développement durable (éco, envt, social)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Cet accompagnement au service d'agriculteurs contribue à dynamiser l'offre agricole et alimentaire des producteurs locaux de Bièvre Isère.		
	Facteurs clé de réussite	Implication des acteurs du territoire sur des projets qui s'ancrent sur le territoire des éleveurs dans leur projet	Mobilisation
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr	
	Rédacteur	AMORIC OCEANE	
Contact/site Internet			



Sensibiliser et accompagner le développement de l'agriculture biologique en Chartreuse

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire Le Parc naturel régional de Chartreuse a beaucoup accompagné le développement de la vente directe et des circuits courts ces dernières années. Les consommateurs souhaitent à présent davantage de transparence sur les modes de productions des produits qu'ils achètent. Le label "Agriculture Biologique" est aujourd'hui une réponse à ce besoin de transparence, notamment sur l'utilisation des produits phytosanitaires et le bien-être animal.		
	Problèmes initiaux En accompagnant le développement de l'agriculture biologique (AB), le Parc souhaite apporter une réponse à la demande croissante des consommateurs mais aussi aux agriculteurs du massif qui sont de plus en plus nombreux à se poser des questions sur la conversion au "bio".		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Le Parc naturel régional de Chartreuse		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Développer l'AB sur le territoire du massif de la Chartreuse et répondre ainsi aux objectifs fixés dans la nouvelle Charte du Parc (2022 - 2037).		
Échelle d'action (géographique)	Le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse		
Dates de réalisation	Date de début	janv-20	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-21	
Acteurs impliqués	Mâtire(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	PNRC		
	Mâtire(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	CA 38 - CA smb		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CA 38 - CA smb		
Acteurs impliqués	Autres partenaires		
	Association des Agriculteurs de Chartreuse, Coopératives de transformation, Cuma, ...		
	Bénéficiaires, cibles Agriculteurs du massif de la Chartreuse		
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Les actions proposées pour développer l'AB en Chartreuse se feront sur plusieurs années avec l'appui des Chambres d'agriculture (Isère et Savoie Mont-Blanc). Avec comme première étape, un état des lieux prospectif et l'organisation de visites de fermes et d'échanges d'expériences entre agriculteurs, ... tout au long du processus.		
	<p>Les actions réalisées en 2020 se sont articulées autour de 2 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un état des lieux de l'agriculture biologique sur le territoire du Parc de Chartreuse : mise à jour des listes des fermes bios ou en conversion, signalement des candidats à l'installation avec un projet bio, analyse des porteurs de projets et du type de projets en émergence sur le territoire, identification et quantification des fermes et surfaces bios par production / filière, cartographie des fermes et des surfaces bios et évolution, rédaction d'une synthèse et des pistes de développement de l'AB en Chartreuse, ... - Organisation de visites de fermes certifiées AB ou en conversion pour évoquer les leviers de la conversion de manière concrète et positive (témoignage de l'agriculteur sur ses motivations pour le passage en bio, les questions soulevées et résolues, celles éventuellement en suspens et les résultats économiques obtenus. Selon la ferme, évocation des perspectives pour la filière bio dans la production concernée). Action à finaliser en 2021 en raison de la crise sanitaire. 		
Moyens mobilisés	Accompagnement des conseillers spécialisés AB des CA		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (Indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Mobilisation du Conseil d'administration de l'Association des agriculteurs de Chartreuse (10 pers)	Création d'une dynamique de groupe autour de l'AB en Chartreuse	
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Réponse à une demande politique du Parc	Développement de l'AB suite à ce travail d'émergence	
	Liens avec la triple performance : Le sujet de l'AB est au carrefour des enjeux sociaux, environnementaux et économiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Création de groupes projets / filière. Organisation de nouvelles formations et de visites d'échanges à l'extérieur du territoire. Lancement d'un diagnostic large auprès des éleveurs de la Coopérative laitière des Entremonts afin d'apporter des éléments aux responsables dans le cadre pour la définition de la nouvelle stratégie de la Coop.		
Facteurs clé de réussite	Implication des agriculteurs et des acteurs économiques dans la réflexion et la définition des actions à mener.		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en oeuvre pour les surmonter	Réflexion qui s'inscrit sur un temps long au regard des situations contrastées des agriculteurs et des possibilités d'évolution des unités de transformation locales (Coop laitière).	
Mots clés	Agriculture biologique - résilience des exploitations - territoire	
Mise à jour de la fiche	Date	
	Rédacteur	Laurent FILLION
Contact/site Internet	laurent.fillion@isere.chambagri.fr	

Démarche prospective innovante "Living lab"

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Afin de renforcer la dynamique associative, l'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC a souhaité initié une démarche participative innovante en proposant aux administrateurs de l'association et à différents acteurs du territoire (agricoles et non agricoles) de participer à plusieurs ateliers autour du thème suivant : « Comment les agriculteurs peuvent-ils s'adapter aux effets du changement climatique notamment sur la question de la ressource en eau ? ».	
	Problèmes initiaux	
	Depuis plusieurs années, les éleveurs du territoire constatent les effets de la sécheresse. Les prairies naturelles et les ressources en eau sont fortement altérées même sur un territoire de moyenne montagne relativement épargné jusqu'à présent. Une véritable prise de conscience est en train de s'opérer auprès des éleveurs et certains souhaitent anticiper avant de subir les effets des canicules futures.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les éleveurs du massif représentés au sein du Conseil d'administration de l'AAC.	
Échelle d'action (géographique)	Apporter une réponse collective aux questions formulées par les agriculteurs du territoire	
	Le territoire du Parc naturel régional de Chartreuse	
Dates de réalisation	Date de début	sept-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	janv-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	L'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	L'Association des Agriculteurs de Chartreuse - AAC	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Yves PAUTEHNET - CRA AuRa / Robinson STIEVEN - CA 38 / Laurent FILLION - CA 38	
	Autres partenaires	
PNR Charreuse, Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, Météo France, CER France, ADABIO, Association "Les pêcheurs du Haut Guiers" (Association de pêche locale), DDT 73, SIAGA (Syndicat de Rivière), Fédération des Alpagnes de l'Isère, AFOCG, ADICE, INRAE, Association "Les Amis du Parc, FNE AuRa, Trame.		
Acteurs impliqués	Bénéficiaires, cibles	
	Les agriculteurs du territoire de la Chartreuse	

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>L'AAC a porté la démarche mais un appui a été sollicité auprès d'une personne extérieure pour assurer l'animation des ateliers. Antoine CARRET, délégué régional en Auvergne Rhône-Alpes du réseau TRAME, a été sollicité pour accompagner l'association en proposant une forme nouvelle d'animation : le « Living Lab ». Cette méthode a permis d'engager une véritable dynamique en mobilisant des partenaires d'origines diverses, n'évoluant pas forcément dans le milieu agricole mais concernés par la thématique. Entre 20 et 25 personnes se sont mobilisées à chaque séance. 4 rencontres, de 2 heures chacune, ont été nécessaires. Les partenaires ayant répondu favorablement à la sollicitation ont dû faire parvenir une contribution écrite à l'AAC avant la première matinée.</p> <p>Chaque séance a été animée en mode participatif avec beaucoup d'interactions entre les personnes. Le premier temps a consisté à faire se rencontrer les personnes, les rendre rapidement acteurs et établir ensemble un diagnostic de la situation et des bénéfices attendus. Le second temps a permis, à partir de la matière collectée, d'établir des préconisations d'actions. Durant le troisième et le quatrième temps, il s'agissait de transformer ces préconisations (« Yaka – Fokon ») en véritables actions co-construites entre tous, définies en mode projet et englobant les contributions écrites apportées par les partenaires. Tout s'est passé comme une ruche laborieuse !</p> <p>Voici les thèmes et les actions issus de ce travail collectif : améliorer la vie du sol, initier des projets autour de l'agroforesterie avec un groupe d'agriculteurs, valoriser les espaces pastoraux et intermédiaires, améliorer les pratiques de gestion des prairies par des actions techniques et des formations, créer une banque de fourrage à destination des éleveurs du massif, améliorer la gestion de l'eau par la création d'un observatoire à l'échelle du territoire.</p> <p>Toutes ces actions ne sont pas au même niveau et certaines nécessitent d'être précisées, mais elles constituent le fruit d'une intense réflexion et a surtout permis de remobiliser les administrateurs autour de projets concrets. Pour finir, c'est l'Assemblée Générale de l'AAC qui aura lieu début 2021 qui validera et priorisera les actions à mettre en œuvre avec le concours des partenaires et les agriculteurs du territoire.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>Participation aux 4 matinées de travail.</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	7 représentants de l'AAC (administrateurs)	Participation à une démarche prospective très innovante qui a permis de redynamiser l'Association des agriculteurs, de rencontrer des acteurs locaux très éloignés, pour certains, de l'agriculture mais concernés par la thématique.	Difficile à évaluer à ce stade, mais démarche visant à renforcer la durabilité des exploitations face aux aléas climatiques.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Emergence d'une dynamique collective à l'échelle d'un territoire qui a permis de tisser un lien entre agriculteurs et autres acteurs locaux (élus, associations, ...).	Action visant à renforcer la résilience des exploitations.	
	Liens avec la triple performance :		
	Thème très transversal abordant les questions environnementales, sociales et économiques		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		

	<p>Démarche prospective innovante avec utilisation de la méthode d'animation issue du concept "Living lab" et mobilisation d'acteurs très divers dont certains étaient très éloignés de l'agriculture.</p>	
	<p>Perspectives</p> <p>Lancement des groupes projets / thématique, organisation de formations et de visites de fermes, ...</p>	
Facteurs clé de réussite	<p>La forte mobilisation et l'intérêt des administrateurs de l'AAC sur le sujet, la forte mobilisation également des structures partenaires, la qualité de l'animateur et la découverte du nouvelle forme d'animation de groupe / émergence de projets.</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Engagement "moral" de chaque participant à participer aux 4 ateliers et à produire en amont une contribution écrite sur le sujet. Un appui a dû être apporté auprès de certains personnes pour produire cette note.</p>	
Mots clés	<p>Emergence de projets - Animation innovante - Démarche prospective et participative - Adaptation au changement climatique - Ressources</p>	
Mise à jour de la fiche	Date	
	Rédacteur	Laurent FILLION
Contact/site Internet	<p>https://www.parc-chartreuse.net/agriculture/la-demarche-living-lab/</p>	

Accompagnement d'une commune dans la réflexion d'une halle fermière

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La commune des Abrets en Dauphiné a développé en 2019, avec l'aide de la CDA38 et la comcom VDD, une action pour acheter aux éleveurs de la commune la viande qui est servie dans les cantines (environ 500 repas/jour). En 2020 et pour poursuivre la réflexion, en lien aussi avec une opportunité foncière sur la commune, les nouveaux élu.e.s souhaitent développer un projet d'espace de vente de produits fermiers.	
	Problèmes initiaux	
	Croisement des opportunités et besoins des différents acteurs. Disponibilité des outils de transformation. Modèle économique du projet.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Agriculteurs du territoire des Vals du Dauphiné en se centrant sur la commune des Abrets en Dauphiné.	
Échelle d'action (géographique)	Vals du Dauphiné (centré sur la commune des Abrets en Dauphiné)	
Dates de réalisation	Date de début	sept-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	sept-22
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Commune des Abrets en Dauphiné pour la phase d'émergence du projet / Gouvernance à trouver pour la phase opérationnelle.	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Pas encore de données stabilisées	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CDA38	
	Autres partenaires	
	Commune des Abrets en Dauphiné / Les Vals du Dauphiné (Service agriculture, Dev Durable)	
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs du territoire des VDD / citoyens des VDD		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Étape 1 : Définition claire du projet de la commune. - Étape 2 : Rencontres avec des acteurs déjà impliqués dans ce genre de démarches et notamment un projet proche et un point de vente fermier proche. - Étape 3 : Calage du modèle économique et proposition de scénarii de gouvernance, autrement dit d'implication des agricultrices/euro dans le projet. - Étape 4 : Rencontres avec les agricultrices/euro du territoire pour mesurer l'impact et agréger un groupe co-porteur avec la commune (repérage déjà effectué) 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	conseiller territoire VDD, conseillère circuit court, conseillère filières		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires ingénierie de projet (comcom)		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	de 10 à 15	A moyen-long terme possibilité de recrutement d'un.e salarié.e / Revitalisation d'un village	un nouvel outil de mise en vente de produits locaux
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Proposer un point de vente valorisant l'agriculture locale. Redynamiser un centre bourg.	Dans le groupe pressenti il y a un mélange d'agriculteurs conventionnels et AB. L'émulation de ce groupe peut faire évoluer positivement les réflexions voire pratiques de chacun.e	
	Liens avec la triple performance :		
	Un projet économique en prise avec le développement durable (éco, envt, social)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Cet accompagnement au service d'agriculteurs contribue à dynamiser l'offre agricole et alimentaire des producteurs locaux des VDD.		
Facteurs clé de réussite	Implication des acteurs du territoire sur des projets qui s'ancrent sur le territoire des agricultrices/euro dans le projet		Mobilisation

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr
	Rédacteur	Thomas BEHAL
Contact/site Internet		

Renouvellement des outils de communication

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Soutien fort de l'APAO dans un contexte de territoire où l'agriculture est menacée (zone de montagne à fort potentiel touristique) La marque Producteurs de l'Oisans® a besoin de visibilité sur le territoire. Cette marque rassemble 8 producteurs qui respecte un cahier des charges (sur la base du cahier des charges du réseau BAF).		
	Problèmes initiaux		
	Manque de visibilité de la marque sur le territoire Besoin d'outils de communication pour rendre visible la marque		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Producteurs		
Échelle d'action (géographique)	Rendre visible la marque Producteurs de l'Oisans® Renouveler les supports de communication (tabliers, papier sulfurisé avec le logo de la marque des producteurs)		
	Territoire de l'Oisans		
Dates de réalisation	Date de début	sept-19	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Déc. 2021	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	APAO		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Divers prestataires		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	CDA38		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Autres partenaires		
	Bénéficiaires, cibles		
Moyens mobilisés	Producteurs de l'Oisans®		
	Recensement des besoins Propositions de divers outils de communication choix des outils à commander (mise à jour plaquettes, étiquettes pour buffets, papier alimentaire et tabliers avec logo de la marque Producteurs de l'Oisans®) Livraison et diffusion des supports Mise en avant des outils lors des manifestations, prestation buffets, marchés		
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animatrice territoriale CDA38 + Animatrice du réseau BAF		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	8	Lien du groupe reconnaissance, visibilité	Marque de qualité valorisant les circuits courts

	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Visibilité		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Mise à jour régulière de la plaquette de communication des Producteurs de l'Oisans® Tabliers servant lors des marchés ou buffets avec le logo de la marque Producteurs de l'Oisans® Utilisation d'un papier alimentaire avec le logo de la marque Producteurs de l'Oisans® Exposition photos utilisées dernièrement (février 2020) lors de l'Assemblée Générale de l'APAO		
Facteurs clé de réussite	Implication de tous sur l'utilisation régulière des supports de communication		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés			
Mise à jour de la fiche	Date	01-févr	
	Rédacteur	COIN SONIA	
Contact/site Internet			

Réalisation d'une création illustrée sur l'image du métier

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	* Métier agriculteur pointé régulièrement du doigt par la population locale, montée de l'agribashing * Mise en place d'une charte de bon voisinage sur le territoire du Sud Grésivaudan		
	Problèmes initiaux		
	* montée de l'agribashing, pas de moyens d'expliquer ses pratiques ou de parler du métier * aucun espace de dialogue entre les citoyens et les agriculteurs		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Un groupe d'agriculteur ainsi que le CTSG		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	* Donner à voir ce qu'est le métier d'agriculteur pour apaiser les tensions * Proposer sous un angle artistique destiné au grand public la réalité du métier d'agriculteur		
Échelle d'action (géographique)	Territoire du Sud Grésivaudan		
Dates de réalisation	Date de début	janv-19	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)		
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Comité de territoire Sud Grésivaudan		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Comité de territoire Sud Grésivaudan, illustrateurs locaux, imprimeurs...		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	La Chambre d'Agriculture de l'Isère Elodie Lemièrre Conseillère territoriale Sud Grésivaudan Julie Jannone, Chargé de communication		
	Autres partenaires		
	MSA, MFR, Conseil Départemental		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Bénéficiaires, cibles		
	Le grand public et les agriculteurs du territoire		
	En 2019 ce qui a été réalisé :		
	* 2 ateliers sur l'image du métier avec une quinzaine de participants * 4 ateliers d'écriture autour des spécialités locales avec une dizaine de participants		
	En 2020, malgré le contexte sanitaire il a pu être réalisé :		
	* l'adaptation des ateliers sur l'image du métiers en 8 planches de bandes dessinées par Nicolas Julo		
	En 2021, il est prévu :		
	* de présenter ces planches de BD à la presse locale, dans les bulletins communaux * de poursuivre les ateliers d'écriture pour affiner les histoires déjà écrites * de confier ses histoires consolidées à des illustrateurs locaux * de constituer un ouvrage avec la totalité des planches * d'imprimer et de diffuser à l'occasion d'événements auprès du Grand public		
Moyens mobilisés			
	Temps d'animation pour les ateliers, pour la recherche de financeurs et pour l'impression		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Temps d'animation pour les ateliers.		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Une dizaine d'agriculteurs avec 5 futurs agriculteurs pour les ateliers d'écriture Tout les agriculteurs du territoire pour la bande-dessinée		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Faire connaître le métier sur tous ces aspects		
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	L'aspect innovant réside dans le fait : - de rendre compte d'ateliers par une création artistique - de faire produire des histoires à des agriculteurs		
	Perspectives		
	Pouvoir promouvoir ce travail sur plusieurs territoires isérois		
Facteurs clé de réussite	L'implication du groupe d'agriculteurs dans la démarche des ateliers d'écriture		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Les difficultés rencontrées sont liées au COVID qui empêche tout rassemblement et donc contraint à mettre une pause dans le projet. Pour y remédier et dans l'attente de pouvoir se réunir, des réunions individuelles ont été organisées pour garder le lien avec les agriculteurs qui souhaitaient être dans le projet et une réflexion sur la communication du travail est en cours		
Mots clés	création illustrée, artistique, métier, image		
Mise à jour de la fiche	Date	18-févr	
	Rédacteur	Elodie Lemière	
Contact/site Internet	elodie.lemiere@isere.chambagri.fr http://www.agriculture.saintmarcellin-vercors-isere.fr/		

Agri-randonnée sur l'est Roannais

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Difficultés pour parler de son métier auprès du grand public dans contexte péri-urbain marqué (problématique de déplacement agricole, problématique d'épandage des effluents, conflits d'usage sur les chemins...)	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Adhérents du comité de développement Roanne Sud situés sur le secteur de la Copler	
	<p>L'agri-randonnée est une manifestation qui a vocation à présenter l'agriculture locale et en particulier son importance et son impact sur les paysages. Dans un secteur péri-urbain, où l'agriculture est très présente et très dynamique, mais également de plus en plus soumise à des pressions émanants de nos concitoyens, l'organisation de ce type d'événement est un excellent moyen d'expliquer le métier d'agriculture et ses contraintes, et de venir à bout de certaines idées reçues.</p> <p>L'agri-randonnée consiste en plusieurs parcours balisés spécifiquement (6, 14 ou 19 kms), permettant de découvrir le rôle des agriculteurs sur les paysages, ainsi que la réalité d'une ou plusieurs exploitations agricoles que les marcheurs visiteront. Les exploitations ont été choisies pour leur grande diversité : élevage allaitant, élevage laitier, atelier de transformation fermière, productions biologiques, viande vendue en caissettes...</p> <p>Ainsi, à chaque étape du parcours, des animations et des informations seront proposées au public, afin de les sensibiliser aux réalités de l'exploitation agricole traversée (alimentation des animaux, traçabilité des productions, modes de productions, bien-être animal, gestion de l'eau...) ou du paysage qu'ils voient.</p> <p>Afin de promouvoir les produits fermiers, des relais permettront aux randonneurs de déguster des fromages, terrines et charcuteries produites et transformées sur le territoire. La randonnée se clôture par un repas de produits locaux (burger fermier).</p> <p>Cette randonnée a été inscrite au calendrier annuel de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.</p>	
Échelle d'action (géographique)	A l'échelle d'un comité de développement.	
Dates de réalisation	Date de début	Démarrage organisation juin 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	initialement 24 mai 2020, reportée au 18 avril 2021
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comité de développement Roanne Sud	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de développement Roanne Sud	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire : Clémence DOLIGEZ	
	Autres partenaires	
Copler, Interbev, CRIEL, Fédération Départementale des Comités de développement		
Bénéficiaires, cibles		

	randonneurs, habitants, agriculteurs...		
Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Etapas du projet : - Constitution de l'équipe projet : juin 2019 - Trouver les circuits de randonnée : été 2019 - Organisation des points de ravitaillements : automne 2019 - Elaboration du dossier sécurité : début 2020 - Plan de communication : début 2020 - Aménagement du site (départ/ arrivée) et des points de ravitaillement : mars 2021		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mise à disposition d'un agent CA42 pour les volets administratif / communication et pour l'animation des réunions de préparation.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Appui financier et logistique.		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	5 à 20 exploitations impliquées	assembler toute sorte de marcheurs > familles avec enfants comme grands marcheurs. Objectif : 500 marcheurs	Objectif : équilibre financier (coût bas pour permettre au plus grand nombre de participer)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Communication sur le métier d'agriculteur auprès du grand public. Vulgarisation du métier et partage.		Communication sur le territoire classé en PAEN
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	L'équipe organisatrice est dynamique et enjouée à l'idée d'organiser cette agri-randonnée. Le contexte Covid-19 ne facilite pas l'organisation.		

Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> * Une équipe organisatrice d'une quinzaine de personne. * Le fléchage des différents parcours. * Une bonne communication en amont (radio, journaux locaux, réseaux sociaux, livret de la Fédération des randonneurs...) * Avoir des ravitaillements conséquents. * Avoir une bonne communication entre le pôle accueil et les personnes aux ravitaillements pour une bonne gestion des stocks et éviter les ruptures de produits * Avoir une équipe d'accueil étoffée pour "dépoter" en début de matinée. * Avoir une communication forte au pôle accueil pour expliquer le but de l'agri-randonnée et présenter la structure comité de développement. * Avoir une équipe étoffée au cuisine et au service pour éviter la queue au repas. 	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>Covid-19/ Difficile de maintenir la motivation sur la durée et maintenir le groupe soudé, dans l'incertitude de réaliser cette action.</p> <ul style="list-style-type: none"> *Préparation des panneaux de communication sans date. *Lancement de la com au dernier moment 	
Mots clés	Agriculture, randonnée, communication, grand public, produits locaux, produits fermiers.	
Mise à jour de la fiche	Date	12-mars
	Rédacteur	Clémence Doligez
Contact/site Internet		

Collecte de pneus usagés

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Des pneus présents sur les exploitations agricoles, initialement pour maintenir les bâches sur les silos d'ensilage, mais d'autres solutions existent. Depuis 2003, les pneus font l'objet d'une écotaxe à l'achat qui prend en charge le coût de leur recyclage, mais les pneus agricoles n'entrent pas dans cette catégorie car datant à priori d'avant 2003. Ainsi, pas de possibilité d'évacuer ces pneus par la filière traditionnelle, via les déchetteries. Besoin d'une structure porteuse pour bénéficier d'un tarif préférentiel avec Aliapur et d'un point de vue logistique (Fédération des Comités).	
	Problèmes initiaux	
	Que faire des anciens pneus utilisés pour lester les silos d'herbe ou de maïs ? >> ils encombrant les exploitations agricoles (dangereux : nids de guêpes, frelons, serpents, moustiques...) >> points noirs dans le paysage (souhait des collectivités de les évacuer)	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	> Agriculteurs siégeant au conseil d'administration de l'Association pour le développement de l'agriculture péri urbaine de la région stéphanoise, > + Agriculteurs siégeant au conseil d'administration des comités de développement Monts du Lyonnais, Entre Loire et Rhône et Roanne Sud.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Organiser une collecte de 8 000 tonnes de pneus usagés sur 4 ans + sensibiliser sur les techniques alternatives	
Échelle d'action (géographique)	Départementale	
Dates de réalisation	Date de début	Automne 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Automne 2023
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Fédération Départementale des comités de développement agricole de la Loire	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	SAS ALIAPUR (fabricants de pneus)	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	La Chambre d'agriculture de la Loire (équipe CT) : Marie Tissot, Julie Rossato, Clémence Doligez, Marie-Françoise Fabre, Amélie Oriol, Pierre Moreau et Thomas Forichon	
	Autres partenaires	
	Partenaires logistiques : Comités de développement, Chambre d'agriculture de la Loire, et selon le territoire : CUMA, autres OPA Partenaires financiers : Conseil départemental, Communautés de communes, Etat (aide Ensivalor), Ademe	
	Bénéficiaires, cibles	
Les agriculteurs adhérents des comités de développement agricole.		

<p>Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes</p>	<p>2018 >> lancement du projet - Actions conduites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rencontre avec les services de l'Etat pour le volet réglementaire. - réunion politique CA42, Fédération Départementale des comités et Département pour le plan de financement. - Benmarch avec CA69. <p>2019</p> <p>>> été : journée technique "Alternatives au pneus sur les silos" au lycée agricole de Ressins (intervenants : Pierre VERGIAT, CA42 et Stéphane LAURENT, LCE)</p> <p>>> du 25/11 au 09/12 : lancement d'une phase test de collecte (objectif 1000 tonnes, max) sur le secteur Entre Loire et Rhône avec appui financier du Département et de la CC Forez Est (50€/t. chacun, sur 250 €/t HT). 5 jours de collecte sur la déchetterie d'Epercieux St Paul, 1 semaine pour faire le point, 6 jours de collecte sur la déchetterie de Panissières. Collectes effectuées sur les plateformes de déchets verts, après broyage de ceux-ci.</p> <p>2021 : 2ème phase de collecte prévue en avril sur la première partie de la Communauté de Commune de Forez Est, en juin sur Saint Etienne Métropole, et en novembre sur la deuxième partie de la Communauté de Communes de Forez Est, celle des Vals d'Aix et d'Isable et celle des Monts du Lyonnais.</p> <p>2022 : 3è phase de collecte sur Loire Forez Agglomération, les Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, des monts du Pilat, du Pays d'Urfé, de Charlieu Belmont, du pays entre Loire et Rhône, ainsi que sur Roannais Agglomération.</p> <p>Toutes les collectes étant faites avec l'appui financier des collectivités sur lesquelles elles ont lieu.</p>		
<p>Moyens mobilisés</p>	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Chambre d'agriculture de la Loire : appui administratif / budget / logistique (35 jours sur 2019)</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p> <p>2019 et 2020 : Comité de développement Entre Loire et Rhône : appui dans la mise en œuvre logistique (matériel, sites, agents mis à disposition...)</p> <p>2021 : Fédération des Comités de Développement, Comités Entre Loire et Rhône, Monts du Lyonnais, Roanne Sud, Plaine, Haut Forez Madeleine, Saint Bonnet Saint Jean, Sud Pilat</p> <p>2022 : Fédération des Comités de Développement, Comités Plaine, Haut Montbrisonnais, Saint Bonnet Saint Jean, Monts du Pilat, Monts du Lyonnais, Roanne Nord, Belmont Charlieu, Haut Forez Madeleine, Roanne Sud et Sud Pilat.</p> <p>> appui dans la mise en œuvre logistique (matériel, sites, agents mis à disposition...)</p>		
<p>Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)</p>	<p>Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés</p>	<p>Impact social</p>	<p>Impact économique direct et indirect</p>
	<p>2019 : 43 exploitations agricoles</p>	<p>2019 : Action collective qui a soudé les agriculteurs impliqués dans l'organisation</p>	
	<p>Impact territorial</p>	<p>Impact environnemental</p>	<p>autres impacts</p>
	<p>2019 : développement du lien CA42 / collectivité locale (CCFE)</p>	<p>2019 : 305 tonnes de pneus usagés évacués du territoire de Forez Est (sur 3000 t. recensées)</p>	
	<p>Liens avec la triple performance :</p>		
	<p>Identification des aspects innovants le cas échéant</p>		
	<p>Perspectives</p>		

	<p>2021 : 2ème phase de collecte prévue en avril sur la première partie de la Communauté de Commune de Forez Est, en juin sur Saint Etienne Métropole, et en novembre sur la deuxième partie de la Communauté de Communes de Forez Est, celle des Vals d'Aix et d'Isable et celle des Monts du Lyonnais.</p> <p>2022 : 3è phase de collecte sur Loire Forez Agglomération, les Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, des monts du Pilat, du Pays d'Urfé, de Charlieu Belmont, du pays entre Loire et Rhône, ainsi que sur Roannais Agglomération.</p> <p>Intégrer l'intégralité des territoires de ces collectivités, pourtant à cheval sur plusieurs comités, et en s'adressant toujours seulement aux adhérents des comités et aux retraités anciennement adhérents.</p>	
Facteurs clé de réussite	<p>> Expérience de la phase test 2019 et prise de recul sur les points à améliorer</p> <p>> Bonne organisation entre conseillers chambre : partage Evernote</p> <p>> Choix de sites adéquates (clôturés, fermés, suffisamment grands pour manœuvrer, disposant d'un moyen de peser les pneus type pont bascule ou pont à essieux)</p> <p>> Communication en amont sur les alternatives aux pneus pour ne pas prendre les agriculteurs au dépourvu : anticiper et les prévenir tôt dans l'année, avant ensilages</p> <p>> Choix des agents de contrôle sur site : retraités anciens adhérents, 2 par site (un pour peser, un pour séparer pneus VL et PL)</p>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p>> Facturation difficile à expliquer aux agriculteurs (acompte, prise en charge collectivités, TVA...)</p> <p>> Création de l'association ENSIVALOR fin 2019 suite à Charte signée entre le Ministère de l'écologie et les acteurs de la filière pneus (dont Aliapur), qui les engage à prendre en charge la moitié du coût de collecte (échelle nationale, priorité aux retraités et aux décharges sauvages) > volonté des agriculteurs d'en bénéficier mais pas beaucoup plus d'explication de la part d'Aliapur, échelle de temps et de priorisation incertaine</p> <p>>Agriculteurs ayant collectés en 2019 désavantagés par de nouvelles subventions pour 2021 (Ensivalor et Ademe) qui permettent un coût de revient bien plus faible : mise en place d'une caisse de péréquation afin de diminuer cette différence à l'avenir.</p>	
Mots clés	pneus, ensilage, collecte, environnement, recyclage	
Mise à jour de la fiche	Date	05-mars
	Rédacteur	Amélie ORIOL - 05 mars 2021
Contact/site Internet		

Adapter son exploitation au changement climatique

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux	
	Le changement climatique a de multiples impacts sur les exploitations. Il en résulte une nécessité de mettre en place des mesures d'adaptation. L'adaptation ne doit pas passer par des mesures ponctuelles mais une réflexion et un plan d'action globales à l'échelle de l'exploitation.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Chambre d'agriculture de la Loire/Agriculteurs.	
	Proposer des actions sur l'adaptation au changement climatique des exploitations ligériennes: -une formation "Adapter son exploitation au changement climatique", -une prestation, -des interventions lors de réunions collectives (Assemblée Générale des comités, conseil d'administration, etc.), -des témoignages d'exploitants via des vidéos.	
Échelle d'action (géographique)	Département de la Loire.	
Dates de réalisation	Date de début	janv-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre d'agriculture de la Loire.	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'agriculture de la Loire.	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire - conseillers territoriaux, conseillers en élevage, conseillers en agronomie.	
Autres partenaires		
Bénéficiaires, cibles		
Agriculteurs du département.		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Focus formation: Le scénario pédagogique a été construit pendant le printemps 2020 puis modifié avec l'intervenant pendant l'été 2020. Trois sessions pour la formation ont été organisées : une dans le sud du département (Saint-Priest), une dans le centre (Feurs) et une dans le nord (Perreux). La communication s'est faite auprès des éleveurs via des articles dans le flash pour les adhérents des comités de développement, via un emailing, et le catalogue de formations.</p> <p>Réalisation d'une vidéo témoignage chez un éleveur laitier des Monts du Lyonnais (Cottance) pour un retour d'expérience sur la réduction du travail du sol pour limiter les phénomènes d'érosion.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Animation de formation, prestation, animation de réunions, communication.</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Formation: 8	Maintien de l'élevage. Autonomie fourragère des exploitations.	
	Impact territorial	Impact environnemental	
	Adaptation au changement climatique.	Adaptation au changement climatique.	
	<p>Liens avec la triple performance :</p> <p>L'ensemble des projets entre dans la triple performance: l'objectif de base est de questionner les agriculteurs sur leurs systèmes d'exploitation afin qu'ils aient des pistes de solutions pour s'adapter au changement climatique, maintenir et pérenniser leur activité (tant au point de vue économique que social).</p>		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	<p>Perspectives</p> <p>Focus formation: Lors de la deuxième journée de formation, les stagiaires ont réalisé un plan d'action personnalisé. Un suivi des stagiaires sera réalisé pour voir et discuter sur les solutions qu'ils ont pu mettre en place à la suite de la formation.</p>		
Facteurs clé de réussite	Avoir des apports théoriques et pratiques. Donner des pistes de solutions que les agriculteurs doivent s'approprier.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	La thématique du changement climatique est très large et n'attire difficilement les agriculteurs. Tout l'enjeu réside dans la communication de ce type d'évènement.		

Mots clés		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Julie ROSSATO
Contact/site Internet		

Etat des lieux de l'irrigation sur le bassin versant de l'Aix

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Bassin versant de l'Aix: territoire agricole avec un secteur de moyenne montagne et un secteur de plaine. Exploitations agricoles allaitantes et laitières présentes sur le secteur. Exploitations irrigantes à partir de la rivière Aix.		
	Problèmes initiaux		
	Les sécheresses estivales successives entraînent des arrêtés préfectoraux de limitation voire d'interdiction de l'irrigation. Les agriculteurs se questionnent quant à la viabilité de l'irrigation sur leurs exploitations.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Chambre d'agriculture de la Loire.		
	Faire un état des lieux de l'irrigation auprès des exploitations agricoles du secteur.		
	Bassin versant de l'Aix et principalement 3 communes: Saint-Germain-Laval, Nollieux, Pommiers.		
Échelle d'action (géographique)	Bassin versant de l'Aix et principalement 3 communes: Saint-Germain-Laval, Nollieux, Pommiers.		
	Dates de réalisation	Date de début	janv-20
		Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Chambre d'agriculture de la Loire/ Conseil départementale de la Loire.		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'agriculture de la Loire.		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Chambre d'agriculture de la Loire: Julie Rossato, conseillère territoriale, Didier GRIVOT, conseiller hydraulique et Nadine CROIZIER, responsable du service Développement des Territoires.		
	Autres partenaires		
	DDT, OFB, communauté de communes des Vals d'Aix et Isable, fédération de la pêche, Bénéficiaires, cibles		
Bénéficiaires, cibles			
Agriculteurs irrigants sur le bassin versant de l'Aix.			

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1ère étape: Initiation de l'étude. Deux réunions ont été organisées au printemps 2020 pour initier l'étude: une réunion auprès des irrigants et une réunion auprès des autres organismes professionnels du secteur (COFIL).</p> <p>2ème étape: Bibliographie + Préparation terrain. De la bibliographie a été collectée auprès des acteurs du territoire en amont de la phase de terrain.</p> <p>3ème étape: Terrain. La phase d'enquêtes s'est déroulée pendant l'été 2020 chez 14 exploitations irrigantes.</p> <p>4ème étape: Analyse des données. L'analyse et la rédaction du rapport ont été faites pendant l'automne/hiver 2020.</p> <p>5ème étape: Restitution. L'état des lieux a été présenté aux irrigants enquêtés puis au comité de pilotage en début d'année 2021.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Animation des réunions, enquêtes et analyse.</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	14		Favoriser l'autonomie fourragère.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Adaptation au changement climatique. Maintien des échanges entre secteur montagne/plaine.	Adaptation au changement climatique.	Contribution à la pérennisation de l'élevage.
	Liens avec la triple performance :		
	Le projet est en lien avec la triple performance puisque l'état des lieux vise à comprendre l'enjeu de l'irrigation sur ce secteur et sur les exploitations agricoles: lien avec l'adaptation au changement climatique, autonomie fourragère, viabilité économique des exploitations, complémentarité des secteurs.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	L'état des lieux a permis d'initier une dynamique locale et collective des exploitations agricoles irrigantes. Les exploitants sont conscients que l'irrigation à partir d'un cours d'eau est menacée et qu'ils doivent trouver des solutions alternatives individuelles et/ou collectives pour maintenir l'irrigation sur le secteur et maintenir leur système de production.		
Facteurs clé de réussite	Etude multi-acteurs: travail en lien avec les acteurs du territoire et les irrigants.		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté: accompagner les agriculteurs dans l'après état des lieux et ne pas les laisser sans solutions alternatives. Les conseillers de la Chambre d'agriculture restent à disposition des exploitants pour la suite du projet (animation de réunions, réalisation de cartes).	
Mots clés	état des lieux, irrigation, sécheresse, projet collectif.	
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars
	Rédacteur	Julie ROSSATO
Contact/site Internet		

Suivi de ruchers

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le Forez présente un paysage agricole diversifié et une importante biodiversité dont le maintien est étroitement lié aux pollinisateurs en général et aux les abeilles en particulier.	
	Problèmes initiaux	
	Interrogations de certains apiculteurs en observant de la mortalité inexplicée dans les ruches, besoin de communiquer sur l'apiculture et de connaître l'éventuel impact des pratiques agricoles sur les abeilles.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Dans le cadre de son contrat vert, bleu et noir, Loire Forez Agglomération a initié une action ANI 6 : Ateliers de formation et de sensibilisation à la Trame Verte, Bleue et Noire des mondes agricoles et apicoles	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Création du lien entre agriculteurs et apiculteurs Créer une référence de suivi de ruchers (analyses palynologiques et toxicologiques)	
Échelle d'action (géographique)	Territoire de Loire Forez Agglomération, en particulier la plaine du Forez et les zones de coteaux	
Dates de réalisation	Date de début	janv-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Loire Forez Agglomération	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture de la Loire	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Loire - Amélie ORIOL	
	Autres partenaires	
	ADA AURA, LFA, Syndicat de l'abeille du Forez et apiculteurs locaux	
	Bénéficiaires, cibles	
	Apiculteurs et agriculteurs locaux	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	2019 : Premières analyses de pollens collectés sur le territoire 2020 : Deuxième collecte de pollens en vue d'analyses plus poussées 2021 : Analyse du pollen de 2020 et mise en place de journées de communication sur l'apiculture, l'intérêt et l'entretien des haies,	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Relais entre les différents partenaires et les apiculteurs, envoi des échantillons, organisation des journées thématiques		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Analyse des résultats par l'ADA AURA		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Création du lien entre agriculteurs et apiculteurs	Connaissances des produits pouvant nuire aux pollinisateurs sur le territoire	
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	2021 : Analyses des résultats et conclusion Communication dans la presse agricole et par le biais des moyens de communication de la Chambre d'Agriculture Rencontre entre les différents acteurs pour discuter des résultats Organisation d'une journée thématique sur les résultats obtenus, et l'entretien des haies.		
Facteurs clé de réussite	Bonne communication entre les différents acteurs		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	L'épidémie de COVID-19 a empêché l'organisation de la première journée thématique prévue initialement fin 2020. Celle-ci sera donc couplée avec la deuxième en 2021.		
Mots clés	Apiculture, pollen, environnement		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars	
	Rédacteur	Amélie ORIOL	
Contact/site Internet	Amélie ORIOL		

Collecte des huiles de vidange usagées

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Problèmes initiaux Complicé d'amener beaucoup de litrages d'huiles de vidange en déchetterie. Stock d'huiles sur les exploitations.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Comité de développement du haut Forez Madeleine/ agriculteurs du secteur.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Proposer une solutions aux agriculteurs souhaitant vider leurs stocks d'huiles de vidange. Proposer une solution collective et rapide sur le secteur.	
Échelle d'action (géographique)	Secteur du comité de développement du Haut Forez Madeleine.	
Dates de réalisation	Date de début	janv-20
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? Comité de développement du Haut Forez Madeleine	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? Comité de développement du Haut Forez Madeleine	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Chambre d'agriculture de la Loire - Julie ROSSATO, conseillère territoriale.	
	Autres partenaires Entreprise collectrice Faure.	
	Bénéficiaires, cibles Agriculteurs adhérents au comité de développement du HFM.	
	Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	
	1ere étape: estimer le volume présent sur les exploitations + intérêt des adhérents 2ème étape: organiser la collecte (date, lieux, cuves de stockage, contact avec l'entreprise collectrice) 3ème étape: communiquer sur la collecte auprès des adhérents du comité (mail + article dans le flash) 4ème étape: être présent le jour de la collecte pour vérifier le remplissage des cuves + estimer le volume collecté 5ème étape: collecte de l'huile par l'entreprise collectrice et paiement.	
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Logistique, communication, relationnel.	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Comité de développement du HFM: logistique et moyens financiers.	

	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	30		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Recyclage d'un déchet agricole.	Recyclage et valorisation d'un déchet agricole.	
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Liens avec la triple performance :		
	L'action a permis aux agriculteurs de vider leurs stocks d'huiles et de les faire valoriser via une entreprise spécialisée (pas d'impacts sur l'environnement, pas de pollution visuelle). Le coût de la collecte a été pris en charge par le comité.		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives Renouveler la collecte, si besoin, tous les 2/3 ans sur le secteur. Acheter une cuve spéciale pour collecter les huiles de vidange au niveau département qui pourrait tourner sur les différents secteurs chaque année.		
Facteurs clé de réussite	La collecte des huiles de vidange avait lieu en même temps que la collecte des plastiques agricoles usagés (bâches, ficelles, filets). Les agriculteurs en une journée pouvait déposer les deux types de produits sur le même site, ce qui a facilité le déroulement de la collecte.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Communication légère: beaucoup d'agriculteur n'avaient pas eu ou pas lu l'information. Attention au stockage: l'entreprise ne veut pas collecter les huiles contenues dans des petits volumes (<60 litres) hors les agriculteurs stockent souvent dans des petits contenants types bidons de 20 litres.		
Mots clés	recyclage, collecte, huile de vidange.		
Mise à jour de la fiche	Date	08-mars	
	Rédacteur	Julie ROSSATO	
Contact/site Internet			

Adaptation des prairies au changement climatique grâce au logiciel Capflor

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	Le territoire est, comme partout ailleurs, concerné par le changement climatiques. Hors l'élevage local se compose de système principalement dépendant de la production de fourrage.	
	Problèmes initiaux	
	Impacts du changement climatique : hausse des températures, mauvaise répartition des précipitations, sécheresse => impacts dans la qualité et la quantité de fourrage produite.	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Comité de développement agricole des Monts du Pilat et du Sud Pilat	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Contribuer à l'adaptation des cultures au changement climatique	
Échelle d'action (géographique)	Territoire des comités (Pilat et Vallée du Gier)	
Dates de réalisation	Date de début	automne 2018
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Projet devant s'inscrire dans la durée
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Comité de développement agricole des Monts du Pilat et du Sud Pilat	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Comité de développement agricole des Monts du Pilat et du Sud pilat	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture de la Loire : Pierre Moreau, Pierre vergiat	
	Autres partenaires	
INRA de Toulouse, Chambre d'agriculture de Haute-Loire, lycée professionnel agricole de St Genest Malifaux		
	Bénéficiaires, cibles	
	Exploitations adhérentes à l'un des deux comités	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Voyage d'étude en Haute-Loire en octobre 2018 Journée technique avec le chercheur de l'INRA de Toulouse en avril 2019 Achat et partage des semences pour les 14 parcelles engagées dans les essais, au cours de l'été 2019 Semi des prairies (environ 10 sur les 14) en septembre-octobre 2019 Suivi de la levée en novembre 2019 (état de la parcelle, espèces visibles, hauteur de végétation, salissement).</p> <p>Durant l'année 2020, soit durant la première année d'implantation des prairies, un suivi a été visuel a été réalisé sur chacun d'elle. Des visites terrains ont donc été faites par P. Moreau au printemps et/ou à l'été pour constater les paramètres suivants : présences des espèces semées, bon développement végétatif, niveau de salissement, homogénéité de la levée.</p> <p>Un RDV technique devait être proposé aux agriculteurs en automne 2020 pour faire le point sur cette première année d'essai. Le RDV a été annulé à cause du 2nd confinement. En contrepartie, un bilan a été proposé lors de l'assemblée générale des 2 comités organisées en janvier et février 2021.</p> <p>Pour 2021, les agriculteurs porteurs des essais devront participer à une collecte et analyse rigoureuse des données d'exploitation des prairies (date de coupe, quantité de fourrage produit, nombre d'animaux mis au pâturage, ...). Ce suivi s'accompagnera d'analyse chimique d'échantillon d'herbe visant à définir la valeur alimentaire des fourrages produits. Fin 2021, un RDV technique sera proposé pour faire analyser toutes les données collectées.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre animation de groupe, conduite de projet, appui technique en gestion des prairies</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Appui technique, partage d'expériences</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	14 dans un premier temps, près de 200 (à terme)		Sécurisation de la production de fourrage prairial
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Adaptation au changement climatique, meilleure adaptation des systèmes prairiaux au contexte local	Adaptation au changement climatique	Contribution à la pérennisation de l'élevage
	Liens avec la triple performance :		
	Le projet permet une triple performance puisqu'il contribue à adapter les exploitations au changement climatique, à leur assurer une meilleure autonomie fourragère (donc à leur assurer une meilleure viabilité économique de leurs systèmes).		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Les mélanges de prairies à flore variée sont constitués grâce à l'usage d'un logiciel spécifiquement développé par l'INRA de Toulouse		
	Perspectives		
	Adaptation des prairies au changement climatique, baisse de l'impact de ces changements sur la production de fourrage		
Facteurs clé de réussite	Adhésion des exploitants, réussite de la phase de test (réussite des essais sur parcelle)		

Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Faible participation au voyage d'étude introductif => augmentation de la stratégie de communication et de recrutement face à la grande pertinence du projet	
Mots clés	Adaptation au changement climatique, prairie à flore variée, autonomie fourragère, capflor	
Mise à jour de la fiche	Date	02/03/2021
	Rédacteur	Pierre Moreau
Contact/site Internet	Pierre Moreau : pierre.moreau@loire.chambagri.fr	

Foncier
Conseil Départemental
Communauté de communes du Massif du Sancy

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	Une convention entre le Conseil Départemental et la communauté de communes du Massif du Sancy a pour objectif de travailler sur le foncier agricole afin de le restructurer et l'optimiser au niveau des exploitations. Un animateur territorial a été embauché pour mener à bien ces actions (1/2 temps sur la communauté de communes du Massif du Sancy + 1/2 temps sur la communauté de communes Dômes Sancy Artense).		
	Problèmes initiaux		
	Les exploitations agricoles du territoire de la communauté de communes du Massif du Sancy ont un parcellaire à faire évoluer.		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet		
	Conseil Départemental du Puy de Dôme et communauté de communes du Massif du Sancy.		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Mettre en œuvre des stratégies foncières agricoles.		
Échelle d'action (géographique)	Communauté de communes du Sancy		
Dates de réalisation	Date de début	2019	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Actions en cours de réalisation Fin envisagée en 2022.	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	Conseil Départemental du Puy de Dôme et communauté de communes du Massif du Sancy.		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Conseil Départemental du Puy de Dôme et communauté de communes du Massif du Sancy.		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	La Chambre d'agriculture du Puy de Dôme est partenaire de cette action		
	Autres partenaires		
	SAFER, ONF, MSA, DDT, EDE, ISN, PNRVA		
	Bénéficiaires, cibles		
	Agriculteurs de la communauté de communes du Massif du Sancy.		
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Participation à une réunion de présentation des diagnostics fonciers lors d'une rencontre des référents fonciers communaux le 4 décembre 2020.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Animation Territoire ACS.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	486 exploitations agricoles de la communauté de communes du Massif du Sancy.		

	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)			
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Repérage des exploitations agricoles (+ de 55 ans soit 187 EA), Favoriser les échanges de parcelle à l'amiable, Restructuration foncière des exploitations.		
Facteurs clé de réussite	Implication des agriculteurs.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Foncier		
Mise à jour de la fiche	Date	Janvier 2021	
	Rédacteur	FALGOUX Martine Animatrice Territoire Artense Cézalier Sancy	
Contact/site Internet			

ACTION transmission filière ovine- fin novembre 2020

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La cessation d'activité est une étape important de la carrière d'agriculteur et d'agricultrice. C'est un cap à passer. Beaucoup de paramètres sont en jeu. Le tissu rural est fragile et difficile à maintenir. Mais l'agriculture reste l'activité majeur du territoire et en tout cas première utilisatrice du Territoire, dont elle assure l'entretien, l'ouverture et la pérennité ; et ce, grâce à ses hommes et ses femmes, chefs d'exploitation.	
	Problèmes initiaux	
	Anticipation de la cessation d'activité dans les meilleures conditions possibles. Transmission des outils de production à des porteurs de projet.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les chefs d'exploitation en système ovin de 50 ans et plus	
Échelle d'action (géographique)	Département du Puy de Dôme	
Dates de réalisation	Date de début	10/07/2020
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	01/11/2020 Face au contexte sanitaire, les évènements liés à la quinzaine
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône Alpes et Chambre départementale du Puy de Dôme dans le cadre de la semaine régionale de la transmission	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dômes Hautes Combrailles	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre départementale du Puy de Dôme/territoire Dômes Hautes Combrailles : - références ovines, - conseil d'entreprise, - conseil transmission, - animation locale, - cellule communication.	
	Autres partenaires	
	Les groupements en production Ovine du département du Puy-de-Dôme.	
	Bénéficiaires, cibles	
	Les chefs d'exploitation en élevage ovin de 50 ans et plus	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des communes cibles de l'action, - Envoi des invitations aux chefs d'exploitations de 50 ans et plus des communes cibles, - Mise en œuvre des outils de communication, communs aux actions "transmission" des différents territoires (affiches, tract, plan de communication départemental), - SMSing local et communiqué de presse aux correspondants locaux. 		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	<ul style="list-style-type: none"> - animation locale du territoire, - équipe territoire Dômes Hautes Combrailles, - cellule communication (outils de communication et plan de communication) 		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Intervenants de la coopération ovine		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	15 personnes pour 5 exploitations cédants et 5 porteurs de projets		
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
			Communication post événement dans le bulletin Chambre et dans le quotidien régional
	Liens avec la triple performance :		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Pour faire face au contexte sanitaire, réalisation sous forme d'un Webinaire (2021)		
Perspectives			
Les participants sont invités à effectuer la formation "je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite". Ils sont très souvent revus en rendez-vous individuel avec le conseiller transmission.			
Facteurs clé de réussite	Transversalité des services. Partenariat multi structures Relance par contact téléphonique direct ou indirect.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Sujet difficile à aborder en collectif. Il touche à de l'affectif et du "très" personnel. En parler au préalable aux potentiels participants, permet de rassurer, de mettre en confiance et de faire venir.		

Mots clés	Cessation, transmission	
Mise à jour de la fiche	Date	01/03/2021
	Rédacteur	Alexandre Lefèvre Virginie Jhannel
Contact/site Internet		

Programme Alimentaire Territorial

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Chambre d'agriculture est rentrée dans la gouvernance du PAT porté par le Grand Clermont et le Parc régional naturel du livradois Forez.	
	Problèmes initiaux	
	Mettre en place des programmes et actions autour des axes définis pour développer la production locale et la consommation locale.	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	PNRLF / Grand Clermont	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	La Chambre d'agriculture est incontournable dans la gouvernance du PAT en accompagnant le Grand Clermont et le Parc dans les orientations définies	
Échelle d'action (géographique)	périmètre du PNRLF et du Grand Clermont	
Dates de réalisation	Date de début	01/01/2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le PNRLF et le GC	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le PAT anime mais ne porte pas nécessairement d'actions, accompagne les structures souhaitant s'inscrire dans les axes portés par le PAT	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'agriculture 63 qui est dans la gouvernance	
	Autres partenaires	
Bénéficiaires, cibles		
L'ensemble des acteurs du territoire		

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Phase plus opérationnelle en 2020 avec des études, forum alimentaire territorial, mise en place d'un comité scientifique.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Suivi par Chef de service et animateurs de territoires		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	l'ensemble des agriculteurs du territoire	faire émerger des initiatives	impact pour l'ensemble des secteurs économiques du territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	impact pour l'ensemble du territoire concerné et complémentarité entre le		
	Liens avec la triple performance :		
	Aspects économiques (notamment par le développement de nouvelles cultures, légumes par exemple, de circuits de commercialisation environnementale par la production et consommation plus locale et sociale par le lien entre le monde rural et urbain		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
Facteurs clé de réussite	bonne communication Implication de nombreux acteurs, structures des acteurs du territoire		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Actions concrètes et opérationnelles liées aux acteurs du territoire difficiles à mettre en place		
Mots clés	Productions et consommations locales		

Mise à jour de la fiche	Date	03-mars
	Rédacteur	Nicolas Coudray Cds pôle territoires
Contact/site Internet		

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Elaboration du PSE Beaujolais

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	Début 2021 ?
	Date de fin	...

DEMANDE

Demandeur : Laurent Courtois – Responsable agricole sur la CCSB / St Bonnet des Bruyères

Description de la demande, besoin...

Constat sur sa commune et les communes voisines :

- Beaucoup d'éleveurs allaitants de plus de 55 ans vont cesser leur activité prochainement + des projets d'arrêt d'activité à très court terme (fin 2020 / début 2021), au moins 2 exploitants de St Bonnet des B. / Aigueperse.
 - Actuellement, lors d'arrêts d'activité, la reprise des terrains se fait de manière confidentielle, en BtoB, sans tenir compte d'un raisonnement global de l'organisation du parcellaire entre les exploitations du territoire.
 - Une dynamique d'agrandissement des exploitations en place (hausse des surfaces pour pallier aux impacts des aléas climatiques (maintien des volumes de fourrage // sécheresse) ou en raison d'une évolution du système de production (passage en AB ...))
 - Des projets d'installation en cours sur le secteur qui auront besoin de foncier supplémentaire (installation individuelle, nouvel associé GAEC...).
- Souhait de réfléchir aux opportunités d'échanges de foncier entre exploitants, au regard des cessations d'activités à venir // optimisation de la structuration du foncier des exploitations.
→ Anticiper et raisonner de manière collective la reprise des terrains disponibles, pour conforter les exploitations en place et les projets d'installation en cours.

Souhait de timing : travailler sur le sujet en début d'année 2021 / disponibilité des exploitants

Incertitude : est-ce que les exploitants seront prêt à passer à l'action // échanges parcellaires ?

Proposition de procéder en 2 temps :

- 1/ Etat des lieux de l'organisation du parcellaire sur les communes + devenir des exploitations en place
→ Voir dynamique locale et souhait des exploitants d'aller plus loin
- 2/ Si mobilisation locale : Accompagnement pour aller plus loin vers l'identification et la concrétisation d'échanges

MAIS des freins à lever au préalable (modalités de financement et moyens humains disponibles pour l'animation)

Périmètre du Projet : Communes d'Aigueperse et St Bonnet des Bruyères
Eventuellement extension à St Igny de Vers

Cibles du Projet : Les exploitants agricoles de ces communes

OBJECTIFS

Objectif général : Amorcer une réflexion locale sur les opportunités d'échanges parcellaires sur le périmètre identifié + accompagner les échanges parcellaires

Objectifs Agro-écologiques

Economiques

- Optimisation du parcellaire des exploitations, tènements plus conséquents, plus faciles à travailler.
- Gains économiques pour les exploitations (fuel, temps de trajet, entretien des clôtures ...)
- Augmentation des surfaces pâturables

Sociaux	- Optimisation des temps de travaux - Limitation de la circulation des engins agricoles sur les axes routiers - Meilleure surveillance et moins de contention des animaux (transport en bétailère)
Environnementaux	- Réduction des temps de trajet → réduction des émissions de GES

Bénéfices Agricoles	Optimisation du système d'exploitation sur un parcellaire plus cohérent
---------------------	---

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
<p>- Une demande d'un responsable local // mobilisation locale</p> <p>- Action à conduire au niveau inter-communal, à l'attention de l'ensemble des exploitants du périmètre d'étude</p>	<p>- Aides financières du Département / prise en charge partielle des frais d'actes notariés dans le cas d'échanges parcellaires</p> <p>- Soutien financier de la CCSB pour l'animation ? → Sujet abordé avec la CCSB lors de la rencontre du 10/12.</p>
Faiblesses	Menaces
<p>- Taille du périmètre // Moyens d'animation à mobiliser</p> <p><u>Données RPG 2017 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Aigueperse : 15 sièges d'exploitation sur la commune 27 exploitations exploitent des terrains sur la commune SAU PAC : 621 ha • St Bonnet des Bruyères : 17 sièges d'exploitation sur la commune 31 exploitations exploitent des terrains sur la commune SAU PAC : 871 ha • St Igny des Vers : 17 sièges d'exploitation sur la commune 38 exploitations exploitent des terrains sur la commune SAU PAC : 920 ha <p>→ Le projet pourrait être démarré sur Aigueperse et St Bonnet dans un premier temps</p>	<p>- Temps nécessaire et moyens humains pour accompagner le projet / plan de charge des agents possédant cette expertise.</p> <p>- Modalités de financement du projet / temps d'animation ?</p> <p>- Financement ?</p>

Modalités de Réponses
<p>1/ Sujet ajouté à l'ordre du jour de la rencontre avec la CCSB le 10/11 (rencontre élus CA69 / VP agriculture + resp commission Agricole)</p> <p>→ Participation au financement de l'action ?</p> <p>Si oui : poursuite ? Si non : non mise en œuvre ?</p> <p>2/ Moyens humains disponibles / expertise de Laura pour travailler sur ce projet ?</p> <p>A quelle échéance ?</p> <p>NB : Des demandes similaires sur le secteur de Lamure sur Az. mais pas de mise en œuvre faute de financement</p> <p>Un projet en cours sur le BV de la Gimond → Disponibilité de Laura pour travailler sur un autre projet de ce type en parallèle ?</p>

Suite à donner	1/ Retour de la rencontre avec la CCSB / financement potentiel 2/ Consultation Cécile // temps disponible Laura en 2021 ? En fonction de ces éléments : prise de décision sur suites données et retour à L. Courtois
Décision apportée	
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		
Facteurs de Réussites			

Facteurs échecs

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Emergence d'un fab lab autour de l'ancienne herboristerie de Belleville

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	11 février 2020
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur	Communauté de communes Saône Beaujolais
Description de la demande, besoin...	
Questionnements sur le nombre de producteurs de PPAM sur le Rhône et l'Ain, dans le cadre du projet de création d'un lieu partagé autour de l'ancienne herboristerie de Belleville	
Périmètre du Projet	Rhône, Ain, Saône et Loire
Cibles du Projet	Producteurs de PPAM du Rhône et des départements limitrophes

OBJECTIFS

Objectif général	<p>Suite au succès de l'espace de co-working créé il y a 4 ans sur Belleville, souhait de le développer et de le déménager dans des locaux plus grands.</p> <p>Réflexion de la CCSB sur la création d'un tiers lieu (espace de travail partagé et collaboratif) dans l'ancien Hôtel Dieu de Belleville, autour de la thématique de l'herboristerie (activité historique à l'Hôtel Dieu, à revaloriser), et du bien-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espace de co-working • Espace de télétravail, location de bureaux • Lieu de concertation et de mise en réseau autour des métiers du bien être <p>Emergence de la réflexion pour voir dans quelles mesures les producteurs du PPAM du Rhône et des départements pourraient être associés à ce projet.</p> <p>3 porteurs de projets accompagnés par la CCSB (producteurs d'huiles essentielles, de tisanes...) et de nombreux métiers en développement autour du bien être personnel (naturopathes...). Se fournissent dans le Massif central, le Jura, la Drôme...</p> <p>1ere étape : la CCSB souhaite organiser une foire aux plantes pour le grand public.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Solliciter les producteurs de PPAM si souhaitent participer. → Recueil d'info sur leurs besoins éventuels (pour la transformation des plantes, la commercialisation, la mise en relation avec d'autres acteurs locaux de la filière ...) <p>Nombre de producteurs PPAM identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 dans le Rhône, dont 1 sur CCSB (source Octagri) • 19 dans l'Ain (source Octagri) • 27 dans la Loire (source Octagri) • Abonnés au guide des PPAM édités par la CA 26 : 10 dans le Rhône (aucun sur CCSB), 2 dans l'Ain
	Objectifs Agro-écologiques
Economiques	<p>- Mise en relation producteurs de PPAM / opérateurs économiques locaux (transformateurs, distributeurs...) → Accès à des marchés locaux ?</p> <p>- Diversification des exploitations via la production de PPAM ?</p>

Sociaux	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un tiers lieu dédié à l'herboristerie et au bien être - Revalorisation d'un lieu emblématique de Belleville - CCSB en lien avec l'école de Botanique de Lyon qui cherche des terrains pour leurs expérimentations
Environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation possible de quelques parcelles en friche via des PPAM ? (étude d'opportunité de l'ARDAB sur QUINCIE en 2015) - Développement de circuits locaux pour la valorisation de PPAM

Bénéfices Agricoles	Une mise en relation avec des opérateurs locaux pour les producteurs de PPAM locaux
---------------------	---

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Des personnes ressources dans le réseau des CA pour accompagner les producteurs (CA26) - Quelques de porteurs de projet en installation PPAM : <ul style="list-style-type: none"> • Mme Sauvage (Les Chères) • 7 porteurs de projets sur 2019 (env. une dizaine chaque année sur le Rhône) • Souvent PPAM + petits fruits ou maraichage • Réseau Graines des Prés (des producteurs constitué en réseau sur le Rhône) • Un transformateur de PPAM, qui recherche des PPAM locaux ➔ faire le lien avec Anne Laure pour les porteurs de projets passés au PAI 	<ul style="list-style-type: none"> - Piste de diversification des productions sur les parcelles en friche - Projet de développement local en partenariat avec la CCSB
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Producteurs de PPAM peu connu du réseau CA69 ➔ quels sont leurs besoins ? - Action de niche, ne concernera qu'un public restreint 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle place pour les producteurs de PPAM dans le tiers lieu, à part une mise en relation avec des acteurs de la filière - Adaptation des terrains ? - Besoins en eau ? - Modèle économique, rentabilité ?

Modalités de Réponses

1/ Info à la CCSB sur le nombre de producteurs de PPAM dans le Rhône, l'Ain, la Loire
2/ Prise de contact avec la CA26
3/ Identification des interlocuteurs sur le Rhône

Suite à donner	Prochaine étape : structuration de l'action côté CCSB : quelles attentes vis-à-vis de la CA69, pour envisager un positionnement politique sur le sujet (actions mises en œuvre, moyens dégagés ...).
----------------	--

Décision apportée	
-------------------	--

METHODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	<p>CA26 : Laurent Quadrio Responsable équipe Grandes Cultures&Semences, PPAM, Légumes, Maraîchage 06 22 42 53 94 / laurent.quadrio@drome.chambagri.fr</p> <p>CA01 : Céline Facundo Correspondant plan filière PPAM à la CA01 (personne à la CA69)</p>
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION

		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
-----------------------	--



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Facteurs échecs	
-----------------	--

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

VIDEOS de communication Grand Public pour les Réseaux Sociaux

Projet	Rédacteur	Fabrice VERDEJO
	Date de début	31/12/2020
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur

Description de la demande, besoin...

La profession demande de plus en plus de communication positive sur l'agriculture locale « ses pratiques, ses productions, les métiers, etc.).

Cette demande ressort de toutes les rencontres avec les EPCI organisées par la CA69 durant l'automne 2020.

Une diversité d'événements de communication « grand public » est mis en œuvre chaque année par la profession (Chambre, JA, Semons l'avenir, FDSEA en direct, Gites de France, Coopérative Sodiaal, etc.).

En cette année Covid, les manifestations de « plein air » type concours de labour, ferme ouvertes, concours d'animaux, etc n'ont pas pu être mise en œuvre et à chaque manifestation, se pose la question du public touché (agricole ou para-agricole – part de grand public ?). Par ailleurs ces manifestations sont ponctuelles et localisées.

Les événements type « réunion débats » n'ont pas non plus pu être mise en œuvre et là également, le public cible n'est pas forcément facile à faire déplacer. Les expériences de Semons l'avenir en la matière s'avère très hétérogènes en fonction notamment de la mobilisation des élus locaux, mais touche environ 40 personnes à chaque opération.

Enfin, les réseaux sociaux ont été valorisés par principalement par les JA pour la mise en avant des productions agricoles, de la jeunesse de l'agriculture et il est difficile d'en mesurer l'impact réel sur le grand public fautes de retour statistiques. Ces messages sont par ailleurs très « orientés » syndicalement même si ils ont du sens, ils ne laissent pas place à l'échange mais sont des « sortes d'injonction à... » (*commentaires sans aucun jugement*)

Suite à la COVID un test dans l'urgence a été mis en œuvre sur le Beaujolais Vert en lieu et place de réunions locales.

Objectifs : proposer un lieu de « débats virtuel » avec des exploitants bien réels sans mettre les exploitants en mauvaise posture par rapport à des risques de questions virulentes.

La vidéo en direct n'a donc pas été choisie, mais un jeu de questions réponses s'est avéré être la meilleure solution. C'est sur ces bases, principes que « Questions à un(e) agri ! » a été imaginé. 5 rendez-vous pendant 5 semaines ont été proposé aux internautes pour poser des questions à des agri et avoir leur réponse en vidéos.

La question posée et celle de la poursuite ou non de ce projet et de son expansion départementale ou interterritoriale.

Quelques éléments de bilan :

Semaine 1 : Vidéo 1 (17 partages ; 16 like)	; Vidéo 2 : (27 partages ; 17 like)
Semaine 2 : Vidéo 1 (42 partages ; 22 like ; 1800 vues)	; Vidéo 2 (34 partages ; 26 like ; 1800 vues)
Semaine 3 : Vidéo 1 (31 partages ; 26 like ; 1600 vues)	; Vidéo 2 : (27 partages ; 11 like ; 533 vues)
Semaine 4 : Vidéo 1 (31 partages ; 22 like ; 951 vues)	; Vidéo 2 : (10 partages ; 18 like ; 381 vues)
Semaine 5 : Vidéo 1 (39 partages ; 25 like ; 1200 vues)	; Vidéo 2 : encours

Périmètre du Projet

Département ; Territoires LEADER ;

Cibles du Projet	Grand Public, Elus locaux, Medias
------------------	-----------------------------------

OBJECTIFS	
Objectif général	Communication positive sur l'agriculture locale Instaurer des lieux d'échanges, de débats ouverts pour le grand public
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	
Sociaux	Donner l'occasion aux agris d'être mis en valeur et de s'approprier la communication Création de liens de lieux d'échanges Peut permettre un travail partenarial fort entre structures départementales en fonction des compétences (Chambre, IAR, Semons l'avenir, JA, autres) Peut permettre un projet d'ampleur départemental partagé de tous dont les élus (mobilisation commune et partagée). Peut- permettre de resserrer les liens avec les élus des collectivités car peuvent être partenaires et chevilles ouvrières de l'opération.
Environnementaux	Permet de casser les mythes

Bénéfices Agricoles	Image positive, ouverte, moderne Sentiment de reconnaissance
---------------------	---

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
Expérience Monts du Beaujolais Compétences de l'IAR Structure CA « institutionnelle » « neutre » bonne base de communication Réseau conseillers CA69 pour trouver les profils Format de communication active et ouverte (différent d'une campagne de pub)	Demande des professionnels sur tous les territoires Besoins exprimés également par des élus locaux COVID 2021 incertitudes sur la situation sanitaire Partenariats Média Dynamique lancée en 2020 avec de bons retours Dynamiser les flux et vues sur notre site pour autres actions (circuits courts, installation notamment)
Faiblesses	Menaces
Enrichir les partenariats (développer la toile du réseau CA69) Professionnalisation réseaux sociaux (animation, relance, inter-action, multicanaux, etc.) ; formation spécifique « Community manager » Planification, thématisation des entretiens ? Récurrence, fréquence, cadencement nécessaire	Attaques possible de mouvements « alter » type Vegan Financement coûts externe (IAR)

Modalités de Réponses	
Suite à donner	

Décision apportée	
MHETODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres de jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	Département du Rhône, Métropole, EPCI Profession agricole : FDSEA (semons l'avenir) ; IAR ; JA
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats	Nombre de vidéo Nombre du vues Nombre de questions Nombre d'abonnés réseaux sociaux	
Budget	Dépenses		
	Recettes		
Facteurs de Réussites			

Facteurs échecs

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

SYAM et Filière viande sur le territoire de Vienne Condrieu

Projet	Rédacteur	Lucie Girard
	Date de début	01/2020
	Date de fin	12/2020

DEMANDE

Demandeur : Vienne Condrieu Agglomération
Partenariat avec la CA69 et la CA38

Description de la demande, besoin...

Problématique : **Quelles opportunités de développement de SYAM dans la filière viande : « vaches de réformes et viande d'agneau » sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération ?**

Le projet concerne le territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Dans sa stratégie agricole qui a été validée en novembre 2019 sur la base de réunions de concertations organisées par filière, l'Agglo a noté les actions suivantes :

- Soutenir la structuration de filière (logistique) pour optimiser la distribution de produits locaux
- Soutenir la création d'outils collectifs structurants ex) abattoir mobile.

De plus, les éleveurs du territoire souhaiteraient pouvoir optimiser la distribution de leurs produits localement (temps de distribution/valorisation du produit) et se posent notamment des questions logistiques. D'autres éleveurs souhaiteraient valoriser certains animaux, notamment les **vaches des réformes**. La demande des consommateurs est importante sur les produits locaux de qualité.

Tout comme les consommateurs, les communes souhaitent proposer des produits locaux dans leur restaurant scolaire. Ainsi, l'agglo propose un accompagnement à ses Communes membres pour l'approvisionnement en produits locaux.

En parallèle, de nouveaux systèmes sont mis en avant, les SYAM = Systèmes alimentaires du Milieu qui représentent des opportunités intermédiaires entre des circuits courts et des circuits longs.

Suite à ces différents constats, un travail de « diagnostic » de la filière viande sur le territoire et la préparation et mise en œuvre d'un jeu de territoire mettant en lien les différents acteurs est prévue pour l'année 2020.

Deux axes sont étudiés :

- **Vaches de réforme →**

Produits : L'avant peut être valorisé en Bourguignon mais la viande peut être plus dure. La viande est surtout valorisée en viande hachée car cela permet de passer toute la bête. Le mieux est la valorisation en steaks hachés mais en collectivité ils recherchent un steak haché précuit surgelé. Il n'y a pas d'opérateurs qui proposent ce conditionnement. La viande hachée peut également être conditionnée en poches de 5kg, surgelées, salées. Carrel propose aussi des boîtes de steak hachés surgelés de 1kg pour la GMS.

Filières existantes : *Steaks hachés bio frais du beaujolais* en cours de consolidation : **Bio du Beaujolais** (100% Rhône), vente via Ardab

Pistes à creuser :

- Quelles sont les filières actuelles des agriculteurs pour valoriser leurs vaches de réforme ?
- Quels besoins en formation pour mieux valoriser la vache de réforme (VDR): formation sur l'engraissement des VDR ? Savoir évaluer le niveau d'engraissement de la bête sur pied ?
- Quels acteurs pourraient être intéressés par ces produits : chaînes de magasins de burgers ex) Ninkasi à Saint Romain en Gal, GMS (Super U de Saint-Romain-en-gal)

Remarque :

Dans la restauration collective, intérêt de la HVE par rapport à la loi Egalim.

Prochaine étape :

Echanges avec un échantillon d'acteurs pour valider et préciser le besoin. (cf. liste)

Lucie Girard : Partie éleveurs

Delphine Faure : Partie distributeur

Une synthèse de ces éléments seront présentés afin de définir les modalités d'organisation d'une rencontre entre ces différents acteurs (2021).

▪ **Viande ovine (agneau) →**

Contexte : peu de producteurs ovine sur le territoire.

Question de l'abattage à la ferme pour cette filière ?

Question de la valorisation de la viande localement dans des systèmes alimentaires du milieu qui seraient moins impactant en termes de temps passés que de la vente directe.

Une chaîne existante à Givors pour abattage pour l'aïd. Ok avec la DDPP. Lien à faire avec Michel Pocachard (conseiller ovine viande) pour prendre contact avec la nouvelle directrice Mme Chvevry. Michel ne pense pas que la DDPP soit favorable au développement de l'abattage à la ferme.

Liens avec les Boucheries Hallal (Cassir Merguez): où est-ce qu'ils s'approvisionnent ? Hallal, concerne toutes les étapes de l'élevage jusqu'à l'abattage. Dans le Rhône, il y avait eu une expérience avec les boucheries hallal qui n'avait pas abouti.

Dans les collectivités, possibilité de cuisiner du steak haché d'agneau/brebis, très bon et juteux. Les groupements (SICAREV - groupement de coopérative, section Corel) sont en train de travailler sur ce projet. Sébastien Delorme à Givors avait eu l'idée d'en faire. Il avait eu des problèmes d'hygiène. A creuser.

Dans un premier temps il serait intéressant de recenser les besoins des collectivités en haché et ensuite revoir avec Michel. Michel pourrait intervenir sur la thématique abattage et la question des coopératives, filières.

Liens :

Diagnostic filière viande EBER réalisé et en cours

Etude régionale abattoirs 2015

Etude territoire approvisionnement restauration collective notamment viande 2017

Périmètre du Projet	Vienne Condrieu Agglomération
Cibles du Projet	Eleveurs (Bovins lait / bovins viande / ovins) Bouchers / charcutiers Restaurateurs Entreprises de transformation Supérettes ...

OBJECTIFS

Objectif général	Définir les enjeux et les opportunités pour une filière viande locale
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Meilleure valorisation du produit Meilleure rémunération des éleveurs
Sociaux	Créer du lien Consommer local
Environnementaux	Recentrer la production / transformation / vente / consommation du produit viande Diminution transport

Bénéfices Agricoles	Meilleure valorisation du produit et meilleure rémunération des éleveurs
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Expert viande sur le territoire : Geoffrey Lafosse - Besoin exprimé par les agriculteurs - Travail en collaboration avec Vienne Condrieu Agglomération – répartition du travail + appui de l'agence économique (notamment partie entreprises / commerces) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt des consommateurs pour les circuits courts - Loi Egalim
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs « clés » 	<ul style="list-style-type: none"> - Limites du « territoire » => car des acteurs clés / ateliers Abattage/découpe/transfo en dehors du territoire. Echelle pour une filière.

Modalités de Réponses	
Etude préalable sur la base d'un questionnaire à destination des producteurs et des distributeurs identifiés.	
Suite à donner	Réunion multiacteurs (mars 2021)
Décision apportée	
METHODOLOGIE – ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet – Lucie Girard
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet Geoffrey Lafosse (CA38) Marie-Pierre Couallier (CA69)
Partenariat	Delphine Faure (Agglo)
Gouvernance	Comité de pilotage A créer avec des élus + représentants des acteurs locaux
Etapes clés du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION	
	Prévisionnel
	Réalisé

Temps			
Livrables		Synthèse de l'étude d'opportunité (questionnaires pour chaque type d'acteur, ppt de synthèse)	
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats	Intérêt pour la suite du projet pour la partie valorisation de la vache de réforme. Concernant la partie ovin : peu de demande locale ; plutôt la problématique de l'abattage.	
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	Voir analyse AFOM ppt
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

1/2 journée de sensibilisation et d'information sur l'adaptation au changement climatique et la gestion de l'eau en viticulture

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	19 décembre 2019
	Date de fin	10 février 2020

DEMANDE

Demandeur	Communauté de Communes Saône Beaujolais
Description de la demande, besoin...	
Souhait de la CCSB d'organiser début février une journée d'information et d'échange avec les exploitants agricoles du territoire, sur la thématique : Agriculture et gestion de l'eau .	
Périmètre du Projet	Communauté de Communes Saône Beaujolais
Cibles du Projet	Les producteurs de l'ensemble du territoire Les élus locaux de la CCSB

OBJECTIFS

Objectif général	<p>L'idée de la 1/2 journée avec les exploitants serait à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> d'apporter des éléments d'information (des exemples de projets concrets sur d'autres territoires, le cadre réglementaire et les aides financières pour aider à la réalisation de différents projets (forage, récupération eaux de pluie, retenue collinaire...)) et de recueillir les besoins et enjeux des exploitants pour que la CCSB puisse les identifier et voir comment les intégrer dans son programme d'action à destination du monde agricole.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Evolution des pratiques agricoles Connaissance sur le cadre réglementaire et les aides financières disponibles pour la mise en place de forage, plans d'eau...
Sociaux	Réunion d'information Grande diversité d'intervenants (AERMC, DDT, Département, Région ...)
Environnementaux	Sobriété des usages Economie d'eau

Bénéfices Agricoles	Apports d'éléments pour nourrir la réflexion de chacun quant à l'adaptation au changement climatique et la gestion de l'eau sur les exploitations
---------------------	---

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Réunion d'information qui permettra un apport d'information et une sensibilisation des exploitants sur les leviers d'évolution des pratiques, par rapport à la gestion de la ressource en eau	Première 1/2 journée très dense, néanmoins, il pourrait être intéressant de profiter de la présence des exploitants pour, au-delà d'apporter de l'information, identifier les réflexions en cours chez les exploitants (les besoins à accompagner ou les approches

Information sur la réglementation en vigueur et les aides financières existantes	collectives à développer)
Faiblesses	Menaces
	<p>Le territoire de la CCSB est vaste, et la question de la gestion de l'eau ne repose pas sur les mêmes enjeux selon que l'on est sur le Vds, sur le vignoble ou dans les monts ==> voir comment accrocher les différents publics d'exploitants si souhait de la CCSB d'avoir une journée qui s'adresse à tous.</p> <p>La partie sur les zones humides est un peu plus éloignée du cœur du sujet et pourrait éventuellement être traitée dans un autre cadre, si besoin d'optimiser le temps sur cette 1/2 journée.</p>

Modalités de Réponses

Cet échange sera à destination des exploitants du territoire, des élus et acteurs de l'agriculture et de la gestion de l'eau.

Déroulement en 3 temps :

- Eléments de contexte – présentation situation de la ressource en eau et des enjeux liés aux changements climatiques (intervention à valider : Syndicat Mixte du Beaujolais en lien avec Plan Paysage ; Météo France)
- Forage, stockage de l'eau, irrigation : entre individuel et collectif des solutions à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du territoire
 - De quoi parle-t-on ? Présentation de quelques initiatives inspirantes (retenues collinaires SMHAR ? projet irrigation vignes intervention ODG crus)
 - Rappel du cadre réglementaire (intervention DDT)
 - Des aides financières disponibles (intervention du Département et de la Région)
 - Des outils d'audits et de préconisations pour les exploitations (Intervention Chambre d'Agriculture : tests actuels, synthèse des constats...)
 - Optimiser l'irrigation (sondes de pilotage intervention Chambre Agriculture)
- Des approches transversales :
 - Gestion des zones humides ; aménagement des cours d'eau (SMRB ; CEN ; AFB ?)
 - Freiner le ruissellement avec des haies, talus, mares, bosquets, fossés ... (futur PSE ; CCSB ?)
- temps en atelier dans l'après-midi, pour pouvoir aborder les sujets propres à chaque production

- **Viticulture** : lien avec l'IFV SICAREX pour un point sur les leviers mobilisables en viticulture face à l'évolution climatique

- adaptation du matériel végétal / expérimentations SICAREX sur le sujet,
- irrigation : information générale sur les étapes à franchir avant de pouvoir faire évoluer les cahiers des charges de l'appellation sur ce points ? (l'ODG des Crus, contacté par la CCSB, ne souhaite pas parler des projets d'expérimentation sur l'irrigation, c'est encore trop tôt), quelques exemples des travaux conduits actuellement sur les vignobles du Sud (intervention IFV / Sicarex à confirmer)
- impacts des pratiques (agro-foresterie par exemple ...) sur le sol et la vigne. Lien à faire avec l'équipe Viticulture - CA69.

- **Polyculture / élevage** : si l'entrée "Adaptation au changement climatique" est retenu, elle pourrait être illustrée par une synthèse de l'étude ClimatLait (étude des leviers d'adaptation des exploitations laitières au changement climatique), par Véronique BOUCHARD, conseillère CA69 qui a conduit ce travail, avec une adaptation au contexte des exploitations des Monts du Beaujolais nord (la gestion de l'eau et l'irrigation sont alors un point parmi d'autres leviers actionnables par les éleveurs).

Suite à donner	Concertation élus CA69 du territoire pour avis et compléments
Décision apportée	
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	

Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Étapes clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

		EVALUATION	
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Phyto et voisinage – Accompagner le Bien vivre ensemble sur les territoires

Projet	Rédacteur	Audrey PAGES
	Date de début	Janvier 2020
	Date de fin	...

DEMANDE

Demandeur	Communes, Communautés de communes, exploitants agricoles
Description de la demande, besoin...	
<p>La problématique des phytos et voisinage est de plus en plus prégnante sur notre territoire, comme partout en France et elle augmente un peu plus chaque année.</p> <p>Jusqu'à présent grâce au dialogue, des compromis entre riverains et agriculteurs ont pu être trouvés.</p> <p>En 2019, des premiers échanges avaient permis de coordonner le travail autour de cette thématique avec la FDSEA 69 et l'ODG des Crus du Beaujolais notamment.</p> <p>2020, malgré les perturbations liées à la crise sanitaires du COVID 19, a permis de poursuivre cette dynamique avec la création et le déploiement d'outils de concertation et de communication.</p>	
Périmètre du Projet	Département du Rhône
Cibles du Projet	<p>Les exploitants agricoles du Rhône, en réponse aux questions / arguments auxquels ils doivent faire face au quotidien</p> <p>Les collectivités locales, en réponse aux questions / arguments des habitants</p>

OBJECTIFS

Objectif général	Contribuer au Bien vivre ensemble sur les territoires.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Utilisation raisonnée des intrants, limitation de la dérive
Sociaux	<p>Apaiser les situations de tension sur les territoires</p> <p>Mieux se connaître pour mieux vivre ensemble sur le territoire</p> <p>Communication non violente</p>
Environnementaux	Lien avec les bonnes pratiques agricoles / utilisation des intrants
Bénéfices Agricoles	Apaiser les tensions, lutter contre l'agri-bashing

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les agriculteurs face aux sollicitations du quotidien - Mutualiser les outils et les retours d'expérience au service des exploitants agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Etre proactif sur un sujet d'actualité sur les territoires (agriculteurs, collectivités, riverains) - Mobiliser les outils de la communication non violente (la forme est aussi importante que le fond)
Faiblesses	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Ressources internes mobilisables pour travailler sur ce sujet (temps, moyens...) - Actions à co-construire avec l'ensemble des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des exploitants pour mobiliser du temps sur ce sujet ? - Trouver le juste équilibre : parler d'agriculture, du

(disponibilités, rôle de chacun à définir)	métier // susciter de nouvelles interrogations ou craintes
--	--

Modalités de Réponses

- Poursuite en 2020 de la dynamique enclenchée en 2019 :
Rôles de la CA69 :

- Vis-à-vis des producteurs : les accompagner pour être autonomes dans la réponse aux sollicitations / objections reçues au quotidien, en leur proposant des méthodes et outils adaptés aux situations pour parler de leur métier.
- Vis-à-vis des collectivités / associations / riverains : avoir un dispositif prédéfini pour répondre aux sollicitations (cadre d'intervention, argumentaires, méthodes d'animation, moyen humain animateur / technicien référent ...). Si démarche proactive (proposition d'intervention) : attention aux moyens nécessaires

Le dispositif de réponse aux sollicitations doit s'appuyer sur les chargés de territoire (6) dans chaque EPCI qui selon les besoins organiseront les modalités de réponse : seuls ou en s'appuyant sur un conseiller spécialisé pré-ciblé selon les *filiales* (*en grandes cultures : E FARRE, en arboriculture et maraichage : Ch. GRATADOUR, en viticulture : N BESSET*).

Si besoin, un appui « stratégie et communication » est possible avec A VERNIOL, membre de la cellule marketing (*dans l'attente d'un relai filiale*).

- Finalisation de **l'élaboration de la Charte Départementale** d'engagements des agriculteurs pour des mesures de protection des riverains à proximité de zones agricoles sous l'égide de la FDSEA 69 (participation à la réunion de cadrage de la DDT69 le 31 janvier 2020, relecture des différentes versions de la Charte, communication lors de la phase de concertation publique, communication et relais de la Charte validée par le Préfet).

- Organisation interne CA69 :

- Rencontre cellule interne CA69 pour construire les approches et outils opérationnels à destination des collectivités et des exploitants agricoles – Janvier 2020
- Création d'une page internet dédiée à ce sujet, dans la rubrique Produire et innover / Environnement / Phyto et voisinage
- Centralisation et qualification des outils de communication existants au sein de la CA69 sur ce thème (panneaux, plaquettes, animation pour enfants, films vidéo...)
- Structuration des réponses à apporter en fonction questionnements reçus et des interlocuteurs concernés (exploitants agricoles, riverains, collectivité locale)
- Mise en place d'un outil de suivi des sollicitations
- Réponses aux sollicitations reçues, notamment via les Chargés de territoire, interlocuteurs privilégiés des territoires.

- Organisation d'une **soirée débat** sur le thème de **l'agriculture en milieu péri-urbain**, sur le territoire de l'Agglomération lyonnaise.

Suite à donner	
Décision apportée	

METHODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet	<p>Chef de projet - une personne - <i>Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet</i></p> <p>Audrey PAGES – Responsable de l'Equipe Développement des Territoires</p>
Groupe(Equipe) Projet	<p>Groupe de projet - <i>maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet</i></p> <p><u>Chargés de territoire CA69</u> : Lucie GIRARD, Mathieu NOVEL, Maxime GUITTAT</p>

	<p><u>Référent technique par filière</u> : Christophe GRATADOUR (Arboriculture & maraichage), Nicolas BESSET (viticulture), Chrystel BAUDINET (Grandes cultures)</p> <p><u>Appui communication, formation et marketing</u> : Axelle VERNIOL</p>
Partenariat	<p><i>Structures associées aux réflexions</i> :</p> <p>Association « Semons l'Avenir » FDSEA 69 ODG des Crus du Beaujolais DDT 69 ...</p>
Gouvernance	<p>Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes</p> <p>2 élus CA69 référents sur le dossier : Stéphane PEILLET (productions végétales) et Denis BOUCHUT (productions animales) + Passage en bureau CA69 pour validation des actions à conduire</p>
Etapes clefs du Projet	<p>Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »</p>

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Développer une fromagerie territoriale pour valoriser le lait de la COR

Projet	Rédacteur	Fabrice Verdejo
	Date de début	15 août 2020
	Date de fin	...

DEMANDE

Demandeur	Barras Jean-Marie
Description de la demande, besoin...	
Jean-Marie BARRAS souhaiterait pouvoir valoriser la production laitière de la COR via le développement d'un fromage local, d'une fromagerie ou autre solution.	
Périmètre du Projet	Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
Cibles du Projet	Exploitations laitières de la COR

OBJECTIFS

Objectif général	
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	
Sociaux	
Environnementaux	
Bénéfices Agricoles	

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Production laitière présente sur le territoire Identité territoriale potentielle Tourisme Viticulture Beaujolaise (mâchon) Cluster Beaujolais	Quel marché ? Quelle cible ? Pour quel volume ? Métropole de Lyon / Touristes Lac des Sapins ?
Faiblesses	Menaces
Pas de marque territoriale Quels éléments de démarcation ? (pratiques de production / Mode de fabrication / Jeunesse / Emballage / démarche sociale / autre Autres démarches : Lait de montagne Lait du Rhône : Rhône terre de lait	Contrats et vision du projet par les collecteurs présents sur le territoire (concurrence ?) Quelles concurrences avec les vendeurs directs ? avec le PVC des Pontarets ? (Distinction laitier / fermier) reblochon plaques de caséine, empreintes différentes comme Basque Ossau-Iraty.

--	--

Modalités de Réponses

Les responsables agricoles de la COR réuni le 25 août ont décidé d'accompagner la réflexion. « il faut que le groupe soit en capacité d'aller explorer sa réflexion ».

Suite à donner

Sujet évoqué en réunion section lait locale FDSEA ; Ok, mais pas forcément beaucoup de volontaire / Temps disponible pour faire.

Définir le groupe ?
Qui ?

Définir les valeurs du groupe ?
Pourquoi je suis dans ce groupe ?
Qu'est-ce qui m'uni aux autres ? Au contraire qu'est qui m'éloignera it du groupe ?

Définir les objectifs du groupe ?
Que voulez-vous faire ensemble ?
Quels indicateurs de résultats quantifiables vous fixez-vous ?
Volume / prix / temps / emploi / etc.

Méthode par exploration de scénario :
Pour chaque scénario « exemple on veut que 5% de la production de chacune des fermes passent dans notre projet » alors qu'elles implications, quels freins, quels leviers ; faire défiler l'idée du scénario et voir jusqu'où ça mène et ce que ça implique.

Allez voir des partenaires uniquement quand une idée de projet plus précis est née.

Boîte à idée Fabrice:

Ancienne méthode de caillage « caille-lait » ou gaillet jaune, mais pas valorisable pour végans car produit laitier.

<https://www.alimentarium.org/fr/magazine/sciences/des-plantes-qui-font-cailler-le-lait>

Sapin, douglas ; sur un lit de branches, roulé dedans, infusé lors de la fabrication ?
Apport d'une typicité ou pas ? comme alcool la sapinette... Quelles autorisations sanitaires ?

Emballage bois douglas, etc. (prix pour utilité) ?

Gamme de produits ou 1 produit ?

Décision apportée

25 août (responsables agricole COR) = accompagnement de la réflexion

MHETODOLOGIE - ETAPES

Chef de Projet

Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet

Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapes clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Portage foncier COR

Donner du temps pour gérer les situations complexes

Projet	Rédacteur	Fabrice Verdejo
	Date de début	22 septembre 2020
	Date de fin	Décembre 2021

DEMANDE

Demandeur Représentants agricoles COR (Rémi Laffay)

Description de la demande, besoin...

Certaines transmissions d'exploitation ne sont pas assez préparées en amont pour permettre l'installation effective et réelle d'un ou de plusieurs actifs en compensation du départ du ou des cédants. Lorsque le projet de cessation est connu, il est parfois tard et des tractations locales ont déjà eu lieu.

L'action de repérage anticipé des cédants doit permettre de travailler en amont sur les situations les plus complexes.

L'agrandissement et la déstructuration de l'outil de production est souvent la conséquence de l'absence d'anticipation.

La mise en œuvre d'un portage foncier par la collectivité pourrait permettre de gérer uniquement les situations complexes et urgente ou la réponse ne peut être immédiate et demande un temps de travail.

Par ailleurs, cette modalité semble répondre également à un intérêt d'apaisement entre les différentes tractations. Elle doit laisser le temps aux organisations professionnelles et au syndicalisme de réaliser l'animation nécessaire pour trouver la ou les solutions les plus rationnelles.

Périmètre du Projet Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

Cibles du Projet Exploitations de la COR

OBJECTIFS

Objectif général Maintenir des actifs et des sièges d'exploitation

Objectifs Agro-écologiques

Economiques

Sociaux

Environnementaux

Bénéfices Agricoles

ANALYSE DU PROJET

Atouts

Opportunités

Faiblesses	Menaces

Modalités de Réponses	
<p>Le portage foncier est-il adapté par rapport aux objectifs ? Quel est le coût du portage ? (intérêts d'emprunt ? ou plus ?) Quelles sont les limites ? les professionnels ne souhaitent pas que la collectivité soit propriétaire du bien, mais uniquement qu'elle en porte les frais le temps de trouver une solution.</p>	
Suite à donner	
Décision apportée	16 septembre août (responsables agricole COR) 18 septembre COR+CA69 = Accord pour structurer une réponse et financer.

METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	SAFER
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapas clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budg et	Dépenses		

Recettes		
----------	--	--

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Repérage Projet Eau COR Principalement Abreuvement

Projet	Rédacteur	Fabrice Verdejo
	Date de début	22 septembre 2020
	Date de fin	

DEMANDE

Demandeur	Représentants agricoles COR
Description de la demande, besoin...	
<p>Face au changement climatique, des exploitations tentent de mettre en œuvre des projets très souvent freinés par des contraintes administratives lourdes. D'autres exploitants sont tentés de réaliser aucune demande administrative mais s'expose à des poursuites judiciaires lourdes « en pénal ».</p> <p>Afin de pouvoir accompagner les projets notamment et prioritairement d'abreuvement (aménagement point d'eau, élargissement stockage, forage, etc.). La collectivité et les professionnels souhaitent que les projets soient identifiés et si possible accompagnés collectivement.</p> <p>L'accompagnement pourrait ainsi être à la fois technique, mais aussi politique.</p> <p>En complément, une analyse spécifique sur le barrage de cours pourrait-être faite pour voir si des besoins agricoles existent et s'ils pourraient bénéficier de cet ouvrage existant ? « barrage du Berthier » volume 75000 m3 usage Loisir</p>	
Périmètre du Projet	Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
Cibles du Projet	Exploitations de la COR

OBJECTIFS

Objectif général	Maintenir des actifs et des sièges d'exploitation
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Réduire les factures d'eau Augmenter la production par vache avec de l'eau de qualité en quantité suffisante
Sociaux	Alléger le poids des contraintes administratives. Donner une cohérence collective. Eviter la mise en danger (légale) des exploitants.
Environnementaux	Permettre aux animaux de s'abreuver
Bénéfices Agricoles	Réduction charges financières facture d'eau

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
Grosse attentes des exploitants sur le sujet Sujet d'actualité	Aides pour financer des projets (département et région) Aide des syndicats locaux pour l'organisation, le recensement ? Accompagnement politique pour aider des projets à sortir Négociation avec les syndicats des eaux pas facile et

	issue loin d'être gagnée pour avoir un tarif préférentiel
Faiblesses	Menaces
Multitudes de projets potentiels (cas par cas). Compétences sur l'abreuvement et les solutions techniques (interne, externe, suffisante ?)	Le refus administratif (ne faire croire que tout est possible) pas de miracle

Modalités de Réponses

Solution 1 : Du collectif et du En ligne !

Etape 1 : Enquête en ligne

Inventaire des besoins (Abreuvement / Irrigation) ; estimation volume via collecte d'information type nombre de vaches, type de vaches Etc. ; ou SAU à arroser etc.

Inventaire des solutions envisagées ou potentielle repérée par l'exploitant (forage, irrigation, captage des eaux de sources, eau de pluie toiture, agrandissement marre, nouvelle retenue, autre)

Inventaire point blocage repéré par l'agriculteur

Expression libre

Communication presse pour relais + autres communication

Sous-Total Etape 1 = 14 jours

Conception questionnaire 6 jours (3 jours MALLAURY + 3 Jours Fabrice) ;

Communication et vie du projet : 2 jours Fabrice

Triage, typologie, construction groupe, etc. 6 jours (3 jours MALLAURY + 3 Jours Fabrice)

Etape 2 : Information par groupe pour flécher vers les solutions adaptées et vers les subventions possibles

Au moins 4 à 5 catégories et groupes envisagés

Contenu réunion bilan par groupe :

Bilan de l'enquête, rappel réglementaires, qualification des besoins recherche propositions actions suites. (5 réunions + supports)

Sous-Total Etape 2 = 15 jours (10 jours Mallaury + 5 jours Fabrice)

Total 29 jours (16 Mallaury + 13 Fabrice)

Etape 3 : Accompagnement individuels projet

Accompagnement	Temps par exploitation	Interlocuteur Rhône
Etat des lieux « Besoins / Ressources »	2j (dont une visite sur l'exploitation)	Mallaury VERDEAU

Puis au choix

Réflexion globale abreuvement	1 j	Mallaury VERDEAU
	0.5 j	Prestation SMHAR Et / ou Intervention SMAELT pour aménagement en bord de cours d'eau
Optimiser les outils et les pratiques d'irrigation	2 j	Mallaury VERDEAU
	0.5 j	Prestation SMHAR

Par conséquent, sur la base de 10 accompagnements réalisés avec une réalisation s'échelonnant entre deuxième semestre 2021 et 1^{er} semestre 2022.

Accompagnement	Temps agents CA69	Prestation SMARH
Etat des lieux « Besoins / Ressources »	10 x 2 = 20 j	
Réflexion globale sur l'abreuvement	10 x 1 = 10 j	10 x 0.5 = 5 j
Optimiser les outils et les pratiques d'irrigation	10 x 2 = 20 j	10 x 0.5 = 5 j
Total en nombre de jour	50 j	10 j

Total Temps :

Mallaury = 16 jours + 50 jours = 66 jours

Fabrice = 13 jours

SMARH = 10 jours

Solution 2 : De l'individuel sur le terrain

Environ 2 jours pour établir un diagnostic précis

Environ 2 jours pour faire des préconisations et un accompagnement

(Temps estimé pour dossier SMAELT)

Si 50 exploitations = 50*4 = 200 jours.

Suite à donner	
Décision apportée	16 septembre août (responsables agricole COR) 18 septembre COR+CA69 = Accord pour structurer une réponse « plutôt interne CA69 même si financement COR possible sur le long terme »
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	SMARH ?
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapes clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats	Nombre de projet d'abreuvement repérés Nombre de projet d'abreuvement conduit à terme Nombre de dossier de financement déposés à la région ou au département	
Budget	Dépenses		
	Recettes		

avec le soutien de



MINISTÈRE

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Repérage Anticipé des cédants COR Sensibilisation transmission différentielle

Projet	Rédacteur	Fabrice Verdejo/Jean-Benoit Ferrière
	Date de début	22 septembre 2020
	Date de fin	Décembre 2022 ?

DEMANDE

Demandeur Représentants agricoles COR (Rémi Laffay)

Description de la demande, besoin...

Les transmissions non anticipées finissent le plus souvent par l'agrandissement des exploitations voisines.

Face au changement climatique et à l'environnement économique, l'agrandissement des exploitations peut-être une solution partielle dès lors qu'il ne concourt pas à une augmentation de production, mais à la recherche d'un modèle économique et technique pertinent qui peut passer par l'extensification mais pas uniquement.

En parallèle de cette évolution naturelle, nous devons mettre toutes les chances de côtés de la profession pour maintenir des actifs et des sièges d'exploitations en acceptant une diversité des projets et éventuellement des productions (si elles sont adaptés aux potentiels du territoire).

Il est raisonnable d'anticiper les cessations pour sensibiliser les cédants aux profils des candidats, aux solutions de reprise potentielle qui peuvent être différentes de la trajectoire professionnelle du cédant (changement de production).

L'objet est donc de travailler sur le champ de la **connaissance**, de la **sensibilisation** et de la **communication**. La mise en œuvre de temps de rencontre cédants, porteurs de projet peut sembler opportun pour le volet sensibilisation.

L'ensemble du projet peut-être également un bon vecteur de communication ou de questionnement autour des enjeux de l'agrandissement et de l'extensification, vu pour l'heure par certain comme la seule solution technico-économique face à la crise économique et climatique. La future programmation PAC et sont champs d'intervention à la surface permettra de calibrer une partie des limites de l'intérêt de l'agrandissement.

Le projet ne peut pas être uniquement orienté sur les cédants. La communication doit être faite sur l'ensemble des professionnels en activité sans doute sous la forme de questionnements ?

Périmètre du Projet Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien

Cibles du Projet Exploitations de la COR (principalement élevage bovin)

OBJECTIFS

Objectif général Maintenir des actifs et des sièges d'exploitation

Objectifs Agro-écologiques

Economiques

Sociaux

Environnementaux

Bénéfices Agricoles

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
<p>Expérience des Monts du Lyonnais et autres territoires</p> <p>Réels questionnements sur les limites de l'agrandissement (temps de travail) ; coût de la transmission impossible, profils des candidats pas en adéquation avec les offres.</p>	<p>Beaujolais Vert votre Avenir</p> <p>SAFER convention COR-SAFER pour repérage foncier.</p>
Faiblesses	Menaces
<p>Professionnels qui ont du mal à exposer publiquement ce positionnement (oui pour l'agrandissement et l'extensification mais oui pour l'installation et le maintien des actifs) tout est question de proportion et que la recherche d'autonomie alimentaire via l'extensification soit réel et pas le prétexte d'un agrandissement futur et donc d'une fuite en avant.</p> <p>Besoin de faire exprimer l'enjeu publiquement et de démontrer techniquement le pourquoi la question ?</p> <p>Besoin que les cédants mais aussi l'ensemble des exploitations entendent et assimilent l'enjeu.</p>	<p>Posture de Beaujolais Vert votre avenir et village d'accueil qui peut être un acteur positif mais également un élément perturbateur au niveau politique.</p> <p>Posture de Fabien Pelissier du CER qui maîtrise beaucoup d'exploitation et qui ne partage pas ou peu sa connaissance. Il oriente les exploitations et les conseils en autonomie.</p> <p>Posture de la SAFER et de son intérêt à prendre une place dans le dispositif sur la partie gestion foncière.</p> <p>Réelles solutions de reprise et candidats potentiels pour les Monts du Beaujolais.</p> <p>Attention, ne pas orienter tout sur le maraîchage car mal perçu au niveau local car peut être adapté aux conditions climatiques et à l'enjeu des surfaces concernées. Par ailleurs, concurrence sur les plus belles parcelles et peu d'accès à l'eau. Conditions complexes qui renforcent le sentiment d'impossibilité d'installation autre que l'élevage classique.</p>

Modalités de Réponses	
<p>Construire et proposer une action qui pourrait se réaliser sur 2 ans.</p>	
Suite à donner	
Décision apportée	<p>16 septembre août (responsables agricole COR)</p> <p>18 septembre COR+CA69 = Accord pour structurer une réponse et financer.</p>

METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	<p>Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet</p> <p>Marie Laurent</p>
Groupe(Equipe) Projet	<p>Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet</p> <p>Marie Laurent, Andrée Baleyrier, Fabrice Verdejo, Jean-Benoit Ferrière</p>

Partenariat	COR
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes ?
Etapas clefs du Projet	<p>Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO</p> <p>Deux actions complémentaires menées sur 2 ans</p> <p><u>Action repérage/entretiens cédants</u> En deux phases et sur 2 ans (découpages communes)</p> <p><u>Année 1</u></p> <p>Etape 1 (décembre 2020) : Calage et validation du projet, zonage des deux phases 2 jours</p> <p>Etape 2 (janvier 2021) : phase 1 de repérage/ciblage des exploitants non-inscrits au RDI de 50 à 65 ans. Contact avec des référents communaux. Etat des lieux transmission sur le territoire COR. Ciblage rencontre sur les 57 à 60 ans. 5 jours</p> <p>Etape 3 (janvier 2021) : communication/recrutement 1^{ère} phase. Courrier/mail +relance téléphonique 3 jours</p> <p>Etape 4 (février à juin 2021) réalisation de 25 entretiens 1^{ère} phase 1 jour par exploitation (avec déplacement et synthèse) 25 jours</p> <p>Etape 5 (septembre 2021) : synthèse et rendu de la première phase 3 jours</p> <p>Etape 6 (octobre 2021) : phase 2 de repérage/ciblage des exploitants non-inscrits au RDI de 57 à 60 ans. 1 jour</p> <p>Etape 7 (novembre à décembre 2021) : 2^{ème} entretien 1^{ère} phase (objectif 10 exploitations). Plan d'action transmission. 7,5 jours</p> <p><u>Année 2</u></p> <p>Etape 8 (janvier 2022) : communication/recrutement 2^{ème} phase 3 jours</p> <p>Etape 9 (février 2022 à juin 2022) réalisation de 25 entretiens 2^{ème} phase 1 jour de rdv+ déplacements + rendu 25 jours</p> <p>Etape 10 (septembre 2022) : synthèse et rendu de la seconde phase 3 jours</p> <p>Etape 11 (octobre à décembre 2022) 2^{ème} entretien (objectif 10 exploitations) 7.5 jours</p>

Etape 12 (décembre 2022) Rendu final, synthèse, restitution 2^{ème} phase et restitution finale

1 jour

Action fil rouge stratégies installation/transmission et enjeux pour le territoire (en lien avec évolution des systèmes, changement climatique)

- Etude/analyse/données chiffrées sur les systèmes d'élevage des Mts du Beaujolais (travail équipe conseil d'entreprise)
- Action de communication : sous forme d'une journée débat « quelles stratégies installation/transmission dans les Monts du Beaujolais en intégrant les enjeux liés à l'adaptation au changement climatique ». (automne 2021)
- Communication ciblée en intégrant les retours de l'action cédants

10 jours

Soit un total de 95 jours sur deux ans

EVALUATION

		Prévisionnel	Réalisé
Temps		95 jours sur deux ans	
Livrables		<ul style="list-style-type: none"> - 70 CR d'entretiens individuels (50 pour 1^{er} entretien et 20 pour 2^{ème} entretien) - Synthèse écrite + restitution collective des deux phases+ restitution finale - Journée débat - Analyse système en croisant enjeux installation et enjeux adaptation climatique 	
Indicateurs	Réalisation	Nombre d'entretiens réalisés 1 ^{ère} phase 2 ^{ème} phase	
	Résultats	Nombre d'exploitations inscrites au RDI sur les zones concernées	
Budget	Dépenses	Coût de l'opération : 55765 € (sur une base de 587 € / jour)	
	Recettes		

Facteurs de Réussites

Nombre d'exploitations inscrites au RDI
Nombre d'exploitants sensibilisés

avec le soutien de



Facteurs échecs	Mobilisation des moyens humains pour réalisation de 96 jours en 2 ans Adhésion du public cédant
-----------------	--

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Valorisation des pratiques

Projet	Rédacteur	Fabrice Verdejo
	Date de début	15 octobre 2020
	Date de fin	31/12/2020

DEMANDE

Demander

Description de la demande, besoin...

Les circonstances « contexte » :

- Besoin de réaliser la remise des prix concours prairies fleurie
- Pascal Girin souhaite en faire un événement non « confidentiel »
- Les responsables ont évoqué le besoin de générer des réunions à thème pour créer des échanges
- Formation HVE programmée sur Amplepuis
- Diagnostics CAP2ER réalisés et en cours
- Des réflexions PSE non loin du territoire
- La fin des MAEC ou reconduction vers quel dispositif.
- La valorisation carbone dans la bouche de tous les responsables professionnels
- La loi Egalim et ses demandes de labélisation
- Projet fromage territorial La segmentation produit (quelle base, quelle identité pour quel marché).

Idée :

Une demi-journée thématique avec à la fin remise des prix concours prairie fleurie

La question de la demi-journée de travail :

En quoi nos pratiques et nos systèmes d'exploitation sont-ils valorisables et comment ? Par quels dispositifs aujourd'hui et demain ?

Le contenu :

1^{er} temps : Quelles sont aujourd'hui, les pratiques, systèmes qui sont valorisés et comment ?

Les non financiers :

La gestion des déchets verts par les exploitations : pas de valorisation économique mais des charges en moins (pailles, matière organique, stabilisation des fumiers mou)

Les non officielles : produits fermiers -> vente directe, marché, circuits courts

Les « obligatoires » : conditionnalité = aides agricoles = accès au marché

Les entrées filières : cahier des charges, autres ?

- Route du lait
- Omega

Les contractuelles :

- mesures MAEC
- la bio
- label rouge

2^{ème} temps : Les nouvelles formes de valorisation potentielles :

1. La valorisation « normalisée »
 - a. HVE ; Présentation des 3 niveaux, voir bilan stage HVE d'Amplepuis
 - b. Label comme zéro résidu, autres
2. La valorisation des pratiques :
 - a. MAEC / PSE, état actuel des réflexions
3. L'entrée carbone : présentation de la réflexion « France Carbon Agri Association » DUNATER
 - a. Fonctionnement
 - b. Label bas carbone

Où en sont les exploitations du territoire par rapport au Carbone (présentation des synthèses CAP2ER des monts du Beaujolais) ; points positifs, points d'attention, les pistes d'améliorations.

3^{ème} temps Que vend-on ? A quoi donne-t-on de la valeur ?

- A la pratique : le stockage carbone à quel prix ? ; la réduction intrants, etc.
 - Au produit finit. marqué HVE ; label ; identité commerciale, créneaux commercial, image territoriale
- Les différentes approches au niveau commercial. Les choix de valeurs individuelles.

Lien avec le concours prairie fleurie Monts du Beaujolais « une des caractéristiques du territoire 70% d'herbe de la biodiversité

- Nombre d'espèces repérées depuis le début du projet
- Remise des prix du concours

Les titres potentiels de cette action :

1. Pratiques, Biodiversité, Paysages / Quelles valeurs aujourd'hui et demain pour les exploitations ?
2. De la fleur/flore au paysage / De la pratique au système / Quels liens et quelles valeurs ?
3. Des pratiques au système quelles solutions de valorisation ?
4. A quel prix valoriser nos pratiques ?
5. Le prix de nos pratiques ?
6. La valeur de nos pratiques ?

Les sites potentiels :

- Salle de l'Europe à Cublize ?
- Salle des fêtes de Claveisolles (toute neuve) ?
- Salle de Tarare (à Côté la Gare) ?

Périmètre du Projet	COR Monts du beaujolais
Cibles du Projet	Producteurs COR + CCSB, mais peu drainer plus large Elus du territoire et décideurs

OBJECTIFS

Objectif général	Appréhender des nouvelles formes de valorisation agricoles.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Nouvelles voie de valeur ?
Sociaux	Une partie des réponses peuvent être collective (identités)
Environnementaux	Créer le lien entre l'intérêt de maintenir ou développement des pratiques et leur valeur économiques

Bénéfices Agricoles	
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
Sujets d'actualités Intérêts pour valeur économiques	PAEC Beaujolais Vert Peut toucher public agricole mais aussi élus Peut- permettre de lancer des débats et de centrer les échanges par rapport à des futures négociations régionales (orientation des fonds PAC sur les MAEC ou PSE). Peut permettre de prendre la température de la base sur ces questions
Faiblesses	Menaces
Quel niveau de réponse aux questions Solutions ?	COVID

Modalités de Réponses	
Suite à donner	
Décision apportée	
MHEODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Chef de projet - une personne - Pilote le projet - Organise les réunions, prépare les ordres du jour, gère les comptes-rendus (ne les rédige pas tous !) - Assure la coordination avec le comité de pilotage - Développe les compétences des membres du groupe projet
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de projet - maximum 15 personnes - Des participants volontaires ou désignés et positifs - Participent aux réunions - Construisent le projet sous la coordination du chef de projet
Partenariat	
Gouvernance	Comité de pilotage - maximum 3 personnes - Prend les décisions stratégiques éventuelles - Valide le positionnement du projet - Soutient le projet face aux éventuelles critiques internes
Etapes clefs du Projet	Ne sont mentionnées que les principales étapes et notamment les moments de « GO » ou « NO GO »

EVALUATION		
	Prévisionnel	Réalisé
Temps		

Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

Emergence Projet
X Accompagnement Projet

Création d'une association foncière agricole libre sur le territoire de la Communauté de Commune des Vallons du Lyonnais

Projet	Rédacteur	Maxime GUITTAT
	Date de début	03/2018
	Date de fin	12/2021

DEMANDE

Demander : Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais

Description de la demande, besoin...

La Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) a initié il y a deux ans un travail sur la gestion du foncier sur la ComCom suite aux constats repérés sur le territoire :

- Des porteurs de projet qui n'arrivent pas à s'installer par manque de foncier disponible
- Un parcellaire morcelé
- Des friches qui seront de plus en plus nombreuses dans l'avenir
- De nombreux agriculteurs ont plus de 55 ans et certains n'ont actuellement pas de repreneurs identifiés.

Les élus de la CCVL ont donc formulé les objectifs suivants pour la gestion du foncier agricole de leur territoire :

- Encourager l'installation de nouveaux porteurs de projet et favoriser la transmission
- Consolider les exploitations agricoles en place et faciliter les conditions de travail des agriculteurs
- Préserver le foncier agricole, forestier et naturel et un environnement paysager de qualité

Afin de répondre à ces objectifs, des actions ont déjà été menées sur le territoire :

- Réalisation d'un stage de 6 mois au sein de la CCVL sur le repérage et la remobilisation des friches sur la commune de Thurins en 2016/2017.
- Des réunions ont été organisées en juin 2018 dans les 7 autres communes de la CCVL pour faire un état des lieux préalable des enjeux fonciers (cartographie recensant le foncier à enjeu) pour définir des actions sur la gestion du foncier. Le travail cartographique ainsi qu'une partie de l'animation des réunions a été effectué par la CA69.

Mise en place d'un règlement d'attribution de subventions pour la remobilisation des friches :

- La CCVL verse une subvention aux propriétaires selon le type de contrat de location. Cette aide est proportionnelle à la surface défrichée avec un minimum forfaitaire de 100 euros.
- La CCVL verse une subvention aux agriculteurs pour la réalisation des travaux de défrichage et de remise en état des terrains selon le stade d'avancement de la friche
- La CCVL verse un bonus jeune agriculteur d'un montant de 200 € / ha.
- La CCVL ne finance pas au-delà de 5 hectares pour un même porteur de projet.

Suite à donner	
Décision apportée	
METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Maxime GUITTAT, Gaëlle CHARME
Référent projet (administratif)	Erick Dominique
Groupe(Equipe) Projet	Groupe de travail :
Partenariat	CCVL, CER France, SAFER
Gouvernance	Comité de pilotage
Etapes clefs du Projet	<p>L'opération se déroulera selon la méthodologie suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer et réunir un groupe de travail (avec des acteurs variés) afin de définir le cadre d'intervention de l'AFA, ses objectifs et ses compétences, avec l'appui d'un expert AFP de la CA01. -> Réalisé en 2019 - Organiser une rencontre avec une AFA proche -> Réalisé en 2019 - Elaboration d'un projet de statuts d'une AFA + RI avec l'appui d'un expert AFP de la CA01 -> Débuté en 2019, contact avec le CER en Juin 2020 pour appui juridique - Identifier les critères de sélection des parcelles retenues pour l'AFA (en fonction de la pente, l'irrigation, les PENAP, AOC, Exploitations à transmettre) et définir les secteurs à enjeux (<i>Réunions et synthèses avec les acteurs locaux par commune</i>) -> Réalisé en 2019 - Cartographier les secteurs à enjeux identifiés et y intégrer les informations sur les propriétaires -> Réalisé en 2020, voir cartes et fichier Qgis - Valider les secteurs à enjeux avec le groupe de travail -> Réalisé en 2020 - Réaliser une plaquette de communication sur l'AFA à destination des propriétaires et des agriculteurs, Informer les propriétaires concernés des secteurs identifiés, préparation d'un courrier de sondage à destination des propriétaires et Analyse des retours (l'envoi des courriers étant géré par la CCVL) - Définir avec le groupe de travail les critères de sélection des propriétaires à contacter et contacter les propriétaires hésitants - Contribuer à la préparation de l'Assemblée Générale constitutive et participation à la réunion - Assister le bureau de l'AFA pour les tâches administratives et techniques concernant le démarrage de l'association (1ère AG, 1ère réunion de bureau, construction du 1er budget, mise en place d'outils de gestion) - Expérimentation de l'animation de l'AFA (cf. Article 6) sur un secteur à enjeux identifié
Accompagnement	

EVALUATION

		Prévisionnel		Réalisé	
Temps		<ul style="list-style-type: none"> - Développer la cartographie et affiner le repérage des propriétaires - Avancer sur les statuts -> expertise juridique de CER France - Construire une stratégie de communication et de mobilisation des propriétaires (réunions, courriers, questionnaires) - Définir un règlement intérieur en annexe des statuts 		<ul style="list-style-type: none"> - Réunion communales : 7 communes, définition des secteurs à enjeu - Cartographie des propriétaires et des secteurs à enjeux - Rédaction d'une V1 des statuts - Construction d'un argumentaire pour convaincre les propriétaires 	
		Environ 15j		En tout, 12 jours de travail en 2020	
Livrables		<ul style="list-style-type: none"> - Statuts - Documents de communication destinés aux propriétaires - V1 du règlement intérieur - Stratégie de mobilisation des propriétaires 		<ul style="list-style-type: none"> - A4 de communication sur le projet 	
Indicateurs	Réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de propriétaires atteints/ayant répondu aux sollicitations 			
	Résultats				
Budget	Dépenses	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement
		23 040 €			
	Recettes	CCVL : 16 128€ CA 69 : 6 912 €			

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

LA PRODUCTION LOCALE SUR LE TERRITOIRE DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

Projet	Rédacteur	Lucie Girard
	Date de début	07/2019
	Date de fin	12/2020

DEMANDE

Demandeur : **Vienne Condrieu Agglomération**

Description de la demande, besoin...

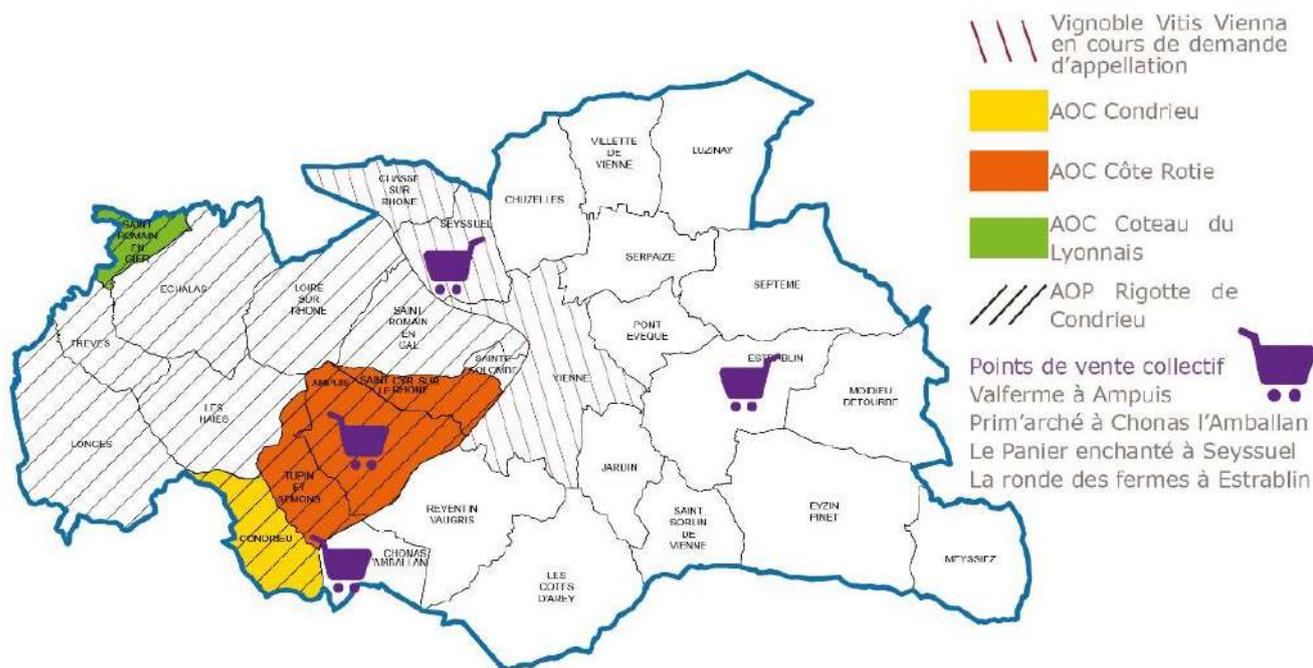
Vienne Condrieu Agglomération vient d'adopter sa stratégie agricole. L'élaboration de cette stratégie s'est construite grâce au travail collaboratif entre agriculteurs, élus de l'agglomération et représentants des chambres d'agriculture du Rhône et de l'Isère.

L'identification de l'ensemble des enjeux territoriaux ont permis de définir **10 enjeux majeurs**, que l'on retrouve au sein de **4 axes** :

- ✓ Favoriser les circuits courts qui valorisent les productions locales
- ✓ Gérer l'espace agricole et le cadre de vie
- ✓ Faire de l'agriculture un secteur économique actif
- ✓ Valoriser l'agriculture du territoire et communiquer sur ses atouts

Pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie, un programme de **25 actions** est décliné.

Il existe sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération différents mode de commercialisation des produits issus d'exploitations agricoles : marchés, ventes à la ferme, 4 points de vente collectifs et un en projet...



Objectifs de l'étude

Afin de renforcer et de développer les circuits de commercialisation des produits locaux, il est important de faciliter l'accès à l'information pour les consommateurs.

Ainsi, l'objectif de l'étude sera de répertorier les agriculteurs qui produisent et vendent en circuits courts, les lieux de vente et les produits locaux vendus et proposer un outil pour diffuser ces informations.

Un répertoire, ou base de données pour :

- Avoir une meilleure lisibilité de l'offre de produits locaux
- Développer une nouvelle commercialisation de proximité et développer de nouvelles coopérations commerciales
- Envisager une mutualisation de la logistique afin de l'optimiser (temps/distance/organisation) – question des flux de produits

Ce répertoire sera à destination des consommateurs professionnels (restaurateurs, tables d'hôte, hôtels, collectivités, ...) et privés.

Périmètre du Projet	Vienne Condrieu Agglomération
Cibles du Projet	Particuliers et distributeurs de produits locaux

OBJECTIFS

Objectif général	L'objectif de l'étude sera de répertorier les agriculteurs qui produisent et vendent en circuits courts, les lieux de vente et les produits locaux vendus et proposer un outil pour diffuser ces informations.
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Permettre aux exploitants en vente directe de se faire connaître et de développer leur clientèle
Sociaux	Rendre l'accès plus facile aux produits locaux
Environnementaux	Faciliter l'approvisionnement intra territoire et limiter les transports de marchandises

Bénéfices Agricoles	Permettre aux exploitants en vente directe de se faire connaître et de développer leur clientèle
---------------------	--

ANALYSE DU PROJET

Atouts	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> - Données existantes - Groupe d'étudiants intéressés par le sujet 	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêts des restaurateurs et habitants pour l'approvisionnement local
Faiblesses	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> - Crise sanitaire covid : réunion de lancement annulée, travail à distance - Nécessité de l'agglomération d'avoir des données plus rapidement en lien avec la fermeture des marchés - Nombreuses bases de données existantes

Modalités de Réponses

Projet en partenariat avec un groupe d'étudiants de l'ISARA. Vienne Condrieu Agglo et la chambre d'agriculture encadre les étudiants dans ce travail.

Travail opérationnel

- **Première phase : Consolider la structure d'ensemble : mettre à jour la Base de Données des agriculteurs qui produisent et vendent en circuits courts et élaborer un questionnaire**
- **Deuxième phase : création de la base de données et rendu SIG**

Suite à donner	
----------------	--

Décision apportée	
MHETODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Stage de Mars à Mai avec rendu prévu en mai
Groupe(Equipe) Projet	
Partenariat	Vienne Condrieu Agglo ISARA
Gouvernance	
Etapes clefs du Projet	

EVALUATION		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

FICHE PROJET

- Emergence Projet
 Accompagnement Projet

Plateau de Condrieu – territoire exclus du zonage ICHN – Comment accompagner les exploitations sortantes ?

Projet	Rédacteur	Lucie Girard
	Date de début	07/2019
	Date de fin	12/2020

DEMANDE

Demandeur Collectif des exclus des ICHN

Description de la demande, besoin...

La zone du plateau de Condrieu (Echalas, Trèves, Loire-sur-Rhône, Les Haies, Saint Romain en Gier et Longes en partie) a été déclassée de zone défavorisée simple à zone de plaine en mars 2019. 40 exploitations d'élevage sont impactées par ce changement de zonage, notamment par des pertes économiques importantes (jusqu'à 25 000€ par an pour les plus impactés), un déséquilibre entre les différentes communes voisines (certaines reclassées, d'autres maintenues en zone de montagne), un sentiment de dévalorisation du travail accompli. La perte des aides PAC sera progressive, sur 3 ans (80%, 40%, 0%).

Le plateau du Pilat est une zone très sèche ce qui complexifie l'atteinte de l'autonomie alimentaire pour les troupeaux. Sur ce plateau, il y a des élevages bovins lait (livraison et transformation), bovins viande, ovins viande et caprins (AOP Rigotte de Condrieu).

Le plateau de Condrieu appartient à la petite région agricole (PRA) "plateau du lyonnais". L'analyse des différents critères pour la nouvelle classification a permis de montrer que les communes concernées dépassaient le seuil attendu des 60 % des critères biophysiques, **les contraintes naturelles n'étaient donc pas remises en cause.**

Mais, ce n'est pas le seul critère pour la classification en zone défavorisée. En effet l'Europe, précise que pour obtenir une compensation, la production brute standard (PBS) à l'hectare de la « petite région agricole » doit être inférieure à 85 % de la moyenne nationale, critère sur lequel les communes ont été déclassées.

Suite à ce déclassement, un collectif d'éleveurs s'est créé sur le plateau pour rétablir la justice sur le territoire et pérenniser l'élevage.

Ce collectif a sollicité notamment la chambre d'agriculture pour **l'accompagner dans la création d'une association des éleveurs impactés : rédaction des statuts, création. Ils souhaitent également réfléchir à des pistes d'actions pour la suite.**

En parallèle, la chambre d'agriculture a étudié avec la DDT, la DRAAF et Cap Rural l'intérêt de proposer une journée « opportunité » comme il a été fait sur d'autres territoires.

Le territoire soutient également ce collectif ; Vienne Condrieu Agglomération a voté une motion de soutien à l'unanimité.

Périmètre du Projet	Plateau de Condrieu
Cibles du Projet	Eleveurs du plateau de Condrieu

OBJECTIFS

Objectif général	Accompagner les éleveurs dans la création de leur association
Objectifs Agro-écologiques	
Economiques	Maintien de l'élevage sur le plateau de Condrieu
Sociaux	Maintien de l'élevage sur le plateau de Condrieu

Environnementaux	
------------------	--

Bénéfices Agricoles	Maintien de l'élevage sur le plateau de Condrieu : pérenniser l'agriculture avec notamment un équilibre économique.
---------------------	---

ANALYSE DU PROJET	
Atouts	Opportunités
Création d'une association ; les éleveurs sont moteurs.	Certains opérateurs peuvent avoir des opportunités à proposer pour les exploitants
Faiblesses	Menaces
<p>Eleveurs en colère / découragés : difficultés de se projeter à long terme</p> <p>Eleveurs impactés économiquement : peu de capacité d'investissement pour développer de nouveaux projets</p>	<p>Territoire impacté par des sécheresses ces dernières années</p> <p>« Concurrence » déloyale territoriale</p> <p>Attrait des jeunes installés sur les zones de montagne = difficulté de transmission des exploitations = disparition de l'élevage ?</p>

Modalités de Réponses	
<p>La chambre d'agriculture a accompagné la création de l'association : rédaction des statuts en partenariat avec une juriste, animation d'un temps de travail lors de l'assemblée constitutive avec les éleveurs.</p> <p>La Chambre d'agriculture a recherché les opportunités locales auprès des différents opérateurs.</p> <p>⇒ Au regard des difficultés locales à accepter la situation et la difficulté de communiquer sur les opportunités potentielles pour les exploitations de ce territoire, il a été décidé avec les partenaires (VCA / Services de l'Etat, Parc du Pilat) que cette action ne donnerait pas lieu à une suite spécifique mais que les projets / opportunités seraient présentées annuellement aux exploitants lors de la conférence agricole du territoire.</p>	
Suite à donner	Accompagner les éleveurs dans les pistes d'actions qu'ils identifieront
Décision apportée	

METHODOLOGIE - ETAPES	
Chef de Projet	Lucie GIRARD
Groupe(Equipe) Projet	Emilie Barbier, et tous les conseillers spécialisés notamment sur la partie fourrage
Partenariat	CER France MSA Contrôle laitier
Gouvernance	

Étapes clefs du Projet	Conférence agricole annuelle de VCA
------------------------	-------------------------------------

EVALUATION			
		Prévisionnel	Réalisé
Temps			
Livrables			
Indicateurs	Réalisation		
	Résultats		
Budget	Dépenses		
	Recettes		

Facteurs de Réussites	
Facteurs échecs	

avec le soutien de



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	L'agriculture occupe une place importante dans l'économie, le paysage et le quotidien de la vallée de la Tarentaise. 200 exploitations agricoles professionnelles vivent sur le territoire et 40% des agriculteurs sont pluriactifs avec une seconde activité liée au tourisme hivernal. Par ailleurs, l'activité agricole génère un grand nombre d'actifs directs et indirects, avec notamment 200 salariés dans les trois coopératives de la vallée et 150 salariés pour la gestion spécifique des troupeaux en alpage. La filière Beaufort est en grande partie à l'origine du dynamisme agricole de la Tarentaise, qui réalise aujourd'hui la moitié de la production de cette AOP. Cependant, le renouvellement des exploitations semble menacé par le vieillissement de la population active agricole et par d'importantes fragilités de certaines exploitations. Face à ce constat, les acteurs professionnels locaux et les collectivités locales ont décidé d'agir et de conduire une action transversale, notamment pour garantir la pérennité des outils économiques, essentiels au revenu agricole.	
	Problèmes initiaux	
	Faiblesse des installations /reprises des exploitations depuis des années. Risques importants de dégradation du fonctionnement économique des coopératives laitières en gestion directe, et donc du prix du lait payé aux producteurs	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Les 3 coopératives laitières de Tarentaise, conjointement avec les 2 groupements de développement.	
	Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	
	Mettre en œuvre toute action favorisant le renouvellement des exploitations ou /et l'installation de nouveaux associés. Compléter les dispositifs départementaux, en recherchant les synergies et améliorer les résultats sur le territoire.	
Échelle d'action (géographique)	L'ensemble du territoire de Tarentaise, correspondant à 5 Intercommunalités, mais aussi calé sur le périmètre des 2 groupements, des 3 coopératives laitières partenaires, et de l'EPCI "Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise"	
Dates de réalisation	Date de début	2013
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	dispositif destiné à être conduit sur une longue durée. 5 ans à l'origine, pour évaluer les 1ers résultats. Repartie pour au moins les 5 prochaines années.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Le GIDA Moutiers Bozel et GEDA de Hte Tarentaise	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Le GIDA Moutiers Bozel	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CA SMB, Bernard PONCET, Amélie Viallet. Mais également les personnes chargées du PAI/PAT	
	Autres partenaires	
Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc Coopérative laitière de Moutiers Coopérative laitière d'Aime Coopérative laitière de Bourg Saint Maurice Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise Conseil Départemental Savoie Conseil Savoie Mont - Blanc Europe(FEADER) Région AURA		
Bénéficiaires, cibles		
Exploitations du territoire de Tarentaise		

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	2012 - 2013 <ul style="list-style-type: none"> Rencontre des exploitations par la Chambre d'Agriculture Diagnostic et prospective laitière à la demande des Coop et des groupes. 			2014 - 2015 <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'espaces de réflexion collective par les Coop Voyages d'étude Aveyron, Drôme, Entretiens qualitatifs auprès de 30 sociétaires de Coop sur la question de transmission Ingénierie financière 			2016 <ul style="list-style-type: none"> Mise en place du Comité pour le Renouvellement des Exploitations en Tarentaise Définition d'une politique d'aide au renouvellement par les groupes et les COOP Mise en place d'aides financières par les Coop Mise en place d'un groupement d'employeurs spécifique Rencontres des candidats en lien avec les Points Accueil Installation et Transmission de la chambre, Lancement de la communication 		
	2017/2020 <ul style="list-style-type: none"> Ajustement des dispositifs d'aide des Coopératives Rencontres de candidats potentiels Rencontre et sensibilisation des futurs cédants Mise en relation cédants/repreneurs Renvoi des cédants vers le RDI afin de maximiser les chances de renouvellement et d'inciter les jeunes à suivre le parcours à l'installation proposé par le département Ouverture à d'autres Coopératives Réalisation de films de promotion sur l'installation en Tarentaise Participation d'agriculteurs à des salons et dans les établissements scolaires pour promouvoir l'installation en Tarentaise 			Et demain ? <ul style="list-style-type: none"> Réflexion étendue à toutes les filières Suivi des projets Poursuites et adaptation des dispositifs Capitalisation Evaluation de l'impact du projet Mise en place d'une nouvelle convention de partenariat entre les différents acteurs en 2021, 					
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre Accompagnement/encadrement /pilotage du projet , et développement des synergies avec les actions du PAI.								
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires Chargée de projet des groupements de développement. (1/3 d'ETP)								
Résultats obtenus Selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés		Impact social		Impact économique direct et indirect				
	150 potentiellement, et/ou indirectement. Plusieurs dizaines directement.		Majeur, c'est même le point clé du dispositif, dans les gaecc bien sûr, mais également par la prise en compte par le plus grand nombre que le sort de chaque exploitation impacte sur la sienne.		Stratégique et primordial, au sein des exploitations concernées, des coopératives, et par voie de conséquence (prix du lait) pour tous les agriculteurs.				
	Impact territorial		Impact environnemental		autres impacts				
	Fondamental, en incitant les reprises d'exploitations.		Maintien du tissu d'exploitations réparties sur ce territoire de haute montagne		insertion des nouveaux arrivants dans le territoire et les structures collectives.				
	Liens avec la triple performance : Evident : économique, social, et environnemental, comme expliqué ci-dessus.								
	Identification des aspects innovants le cas échéant								
	Prise en charge par les acteurs locaux de la problématique d'installation, et par les outils économiques								
	Prise en charge par les acteurs locaux de la problématique d'installation, et par les outils								
	Perspectives								
	Développement de la communication et de l'accompagnement des futurs installés (+ cédants) Néanmoins, si les démarches administratives sont assurées par les chargés de mission de la CASMB ou CER, l'accompagnement des jeunes pour leur insertion dans le territoire est essentiel pour la réussite des projets. Insertion dans le monde agricole et collectif local, mais pas seulement: faciliter les liens sociaux, logements, écoles, qq fois travail pour le conjoint...								

Facteurs clé de réussite	<div style="border: 2px solid green; padding: 10px; margin: 10px auto; width: 80%;"> <p style="text-align: center;">Clefs de réussite</p> <ul style="list-style-type: none"> Une volonté politique collective des partenaires Une animation territoriale forte Une synergie actions collectives et contacts individuels Une forte implication des agriculteurs en temps et moyens financiers </div>	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<p style="text-align: center;">Points de vigilance</p> <p>Disparition des ressources financières régionales d'animation locale.</p> <p>En production laitière, écarts entre attentes des candidats à l'installation (plutôt individuelles) et offre issue de la transmission (sociétés). Cout des reprises très élevé pour EA individuelle, très accessible dans un cadre sociétaire.</p>	
Mots clés	renouvellement générations, installation, approche collective, pérennité des exploitations.	
Mise à jour de la fiche	Date	04-mars-21
	Rédacteur	Viallet Amélie
Contact/site Internet	amelie.viallet@smb.chambagri.fr - gida.projets@gmail.com 06.50.19.15.48	

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>		
	Renouvellement des Conventions d'Objectifs entre les Groupes de Développement Agricoles et Arlysère	
		
Contexte	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01/01/2017 : Fusion des 4 communautés de communes du territoire et du Syndicat Mixte Arlysère en une seule Communauté d'agglomération ==> Redéfinition complète, durant l'année 2017, des règles de fonctionnement entre la collectivité et les structures agricoles. - 2018 : 1ère année de fonctionnement avec les nouvelles règles définies. - Réalisation de 2 Conventions d'objectifs : <ul style="list-style-type: none"> Une entre le GIDA du Beaufortain (pour le compte des 3 groupements agricoles) et la C. Agglo Arlysère Une entre le SR du Mont Bisanne et la C. Agglo Arlysère, - Reconnaissance du secrétariat des groupements à l'échelle du territoire Arlysère. - Définition d'un programme d'actions, doté d'une enveloppe financière, à l'échelle du territoire en commun avec les 3 groupements et Arlysère. 	
	<p>Problèmes initiaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date de fin des conventions d'objectifs : fin 2020. - Elections municipales en 2020 : renouvellement de certains élus locaux et au sein de la commission Agriculture de la C. Agglo Arlysère. Nécessité de sensibiliser et d'expliquer le fonctionnement. - Redéfinition du partenariat et des objectifs à partager en restant dans l'enveloppe financière. 	
	<p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <p>les 3 Groupements Agricoles du territoire, le Service de Remplacement en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Arlysère.</p>	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinir les relations entre les structures agricoles et Arlysère pour les 3 prochaines années. - Maintenir des structures agricoles dynamiques, au service des agriculteurs et impliquées dans les actions du territoire. - Renforcer le programme d'actions agricole du territoire sans augmenter l'enveloppe financière. 	
Échelle d'action (géographique)	Ensemble du territoire d'Arlysère	
Dates de réalisation	Date de début	2ème semestre 2020
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Fin 2020 (Signature officielle des conventions début 2021. Elles sont valables de 2021 à 2023)
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Co pilotage : Groupements agricoles du territoire, Service de remplacement Mont Bisanne, CASMB, Communauté d'Agglomération Arlysère	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CASMB, CA Arlysère	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CASMB : Éric SADOUX (Conseiller en Charge du territoire Arlysère)	
	Autres partenaires	
/		
	Bénéficiaires, cibles	
	<ul style="list-style-type: none"> - Les agriculteurs adhérents des groupements agricoles et du Service de remplacement. - Indirectement l'ensemble des agriculteurs du territoire grâce aux actions développées par les groupements (Développement de la RHD, Observatoire foncier, etc...). 	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Echanges avec Arlysère pour repreciser le cadre et les objectifs attendus. - Réalisation d'analyses financières et de prévisionnels pour les 2 structures concernées (SR Mont Bisanne / GIDA du Beaufortain) afin d'identifier les marges de manœuvre possibles dans l'objectif de renforcer le programme d'action sans fragiliser les missions des structures. - Orientations discutées avec les Présidents, puis présentées aux Conseils d'administration des structures pour validation. - Présentation des orientations en commission agricole d'Arlysère - Reprise des conventions pour adaptation et signature. 	
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	

Moyens mobilisés	CASMB : Éric SADOUX (Conseiller en Charge du territoire Arlysère) - Animation, lien avec les partenaires pour définir le futur fonctionnement et valider les actions agricoles.		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	CA Arlysère : Dorothee MEYER - Chargée de mission Agricole d'Arlysère		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	- 74 exploitations adhérentes au SR en 2019 soit 112 personnes physiques. - 137 exploitations adhérentes des groupements agricoles soit 190 personnes physique. - 345 Exploitations sur le territoire.	- Présence d'un Service de remplacement dynamique (1087 jours de remplacement en 2019) - Présence d'un secrétariat pour le suivi administratif et comptable des structures du territoire, pour le renseignement des agriculteurs...	- Baisse du coût des journées du SR par la subvention apportée par la CA Arlysère. - Secrétariat à un tarif attractif pour l'ensemble des structures agricole du territoire (SR, Groupement de développement, CUMA, SICA Alpage..). - Portage d'actions pour développer la plus value agricole (produits locaux, etc...)
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	- Maintien de structures agricoles dynamiques, reconnues, force de proposition au niveau du territoire. - Prise en compte de l'intérêt agricole au niveau des commissions, programmes du territoire.	- En fonction des actions portées dans le cadre du programme d'actions (développement des produits locaux en RHD, restructuration foncière, réflexion sur le photovoltaïque, l'hydrogène pour les groupes électrogènes...)	
	Liens avec la triple performance :		
	Cf. ci-dessus		
Identification des aspects innovants le cas échéant			
Perspectives			
- Maintenir un relationnel fort entre les structures agricoles et la CA Arlysère au cours des 3 prochaines années. - Poursuivre l'implication dans les actions portées à l'échelle d'Arlysère.			
Facteurs clé de réussite	- Soutien politique des élus du territoire (CA Arlysère). - Compréhension par les partenaires du rôle des groupements de développement agricole et plus globalement des structures agricoles.		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	- Expliquer aux professionnels agricoles les objectifs de la collectivités et inversement. - Rassurer, identifier les craintes, les enjeux. Partager entre les différents acteurs. - Rentrer dans le cadre budgétaire défini.		
Mots clés	Convention d'objectifs, groupements de développement agricole, Service de remplacement, partenariat, co-construction		
Mise à jour de la fiche	Date	03/03/2021	
	Rédacteur	Éric SADOUX	
Contact/site Internet	Éric Sadoux, Conseiller chargée de Territoire d'Albertville eric.sadoux@smb.chambagri.fr 04 79 32 18 10 - 06 50 19 15 46		



**Projet Circuits Courts
sur le Pays du Mont- Blanc**



	Prêt salle de réunion par la collectivité		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	30	Valorisation de l'agriculture de qualité	Développement des circuits courts
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Dynamique ds groupements et dialogue avec les collectivités	Développement approvisionnement en produits locaux	
	Liens avec la triple performance :		
	cf. ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Il s'agit maintenant de faire vivre cette action qui permet de sensibiliser aux enjeux du maintien de l'agriculture de qualité du territoire envers les élus du territoire		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des professionnels agricoles et des élus locaux Appropriation de la méthodologie par les participants Interactions et échanges constructifs entre les participants		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Mobilisation d'un groupe de travail de professionnels suffisamment nombreux, disponible et engagés sur le long terme		
Mots clés	Agriculture, territoire, circuits courts, tourisme		
Mise à jour de la fiche	Date	05/03/2021	
	Rédacteur	Vincent Ruin	
Contact/site Internet	Présidente : Martine Faivre Animateur depuis mars 2020 : Ugo LEGENTIL : ugo.legentil@smb.chambagri.fr		

Approvisionnement de la restauration collective d'Arlysère en produits locaux

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<ul style="list-style-type: none"> - Action menée en 2016 et 2017 sur la Cuisine Centrale d'Albertville par la CASMB (MT - ES) pour améliorer l'approvisionnement en produits locaux de la CC et organiser des visites scolaires sur les EA. - Avec la fusion des collectivités locales en une seule Communauté d'Agglomération volonté d'élargir l'expérience de la CC d'Albertville à l'ensemble du territoire. - Dépôt par Arlysère d'une candidature PNA fin 2017 en lien avec la CASMB (qui a initiée ce dépôt). - Début 2018, PNA non retenu, mais volonté d'Arlysère de lancer cette action - Volonté des groupements agricoles du territoire de s'impliquer dans la démarche. - Automne 2018, Loi Agriculture et Alimentation qui fixe des objectifs pour des approvisionnements en produits locaux et bio. - 2019 : Développement des approvisionnements, recherche de solutions logistiques, visite de ferme/cuisine, cartographie des producteurs 	
	Problèmes initiaux	
	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer le fonctionnement et le rôle de l'ensemble des acteurs en pleine restructuration de la Collectivité. 	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Expérience menée par la commune d'Albertville, puis émergence commune de cette action au niveau d'Arlysère, entre la CASMB, les groupements agricoles et la Commission agricole d'Arlysère.	
Objectifs 2020 et plus... :		
<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en place de nouveaux partenariats avec les acteurs les plus motivés au niveau des producteurs et des gestionnaires de cuisines, - Travailler sur une structuration des approvisionnements à « moyen terme », que ce soit au niveau de la production agricole, de l'interface agriculteurs et restauration collective, tout en se rapprochant d'autres territoires. - Travailler sur des solutions logistiques pour pérenniser les relations établies. - Sur du plus long terme, sensibiliser les agriculteurs en monoproduction à se diversifier pour fournir la restauration collectives, accompagner les installations en productions diversifiées (gamme maraichère). 		
Échelle d'action (géographique)	Périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Arlysère	
Dates de réalisation	Date de début	01/01/2018, poursuite de l'action sur plusieurs années pour avoir un véritable effet.
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Définition d'objectifs annuels.
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	Communauté d'Agglomération d'Arlysère - Groupements Agricoles d'Arlysère	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Arlysère (Prise d'un stagiaire en 2018 qui évolue en CDD en 2019 / Nouveau CDD en 2020) et la CASMB	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CASMB : Julien COSME (Conseiller Circuits courts) CASMB : Éric SADOUX (Conseiller en Charge du Territoire Arlysère)	
	Autres partenaires	
	Responsables/représentants/gestionnaires des Cuisines Centrales, des restaurants collectifs Commission agricole d'Arlysère et chargée de mission agricole Arlysère Producteurs agricoles du territoire et groupements agricoles Structures collectives agricoles du Territoire (Coopératives laitières, Abattoirs, Plateforme logistique...).	
	Conseil Départemental de la Savoie / Conseil Régional Conseil de Développement territorial d'Arlysère	
	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	

Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	2018 : - Réalisation d'un diagnostic (mémoire de fin d'étude + accompagnement de la CASMB) sur la situation des approvisionnements en produits locaux dans la restauration collective d'Arlysière : Atouts/faiblesse - Freins/leviers; que ce soit au niveau des cuisines collectives ou des producteurs du territoire.		
	2019 : - Sensibilisation des acteurs agricoles et de la restauration collective à la démarche (visite de la cuisine collective du collège Pierre Grange, visite d'une exploitation maraichère) ==> 11 cuisines, 23 producteurs, 47 partenariats - Approfondissement de différentes thématiques : réglementation, marchés publics, organisation du travail... - Renforcement des approvisionnements en produits locaux : phase test lancée en mai et juin 2019, organisation de rencontre en producteurs et gestionnaires de cuisines,... - Réflexion menée sur les questions de logistique : frein important pour développer les approvisionnements auprès des différents établissements du territoire - Rencontre de différentes structures : (La Charette, Miam, Promus)		
	2020 : - Approvisionnement de la RC en produits locaux : Continuer à renforcer les partenariats entre agriculteurs, coopératives, abattoirs et les restaurants collectifs (26 producteurs dans la démarche). - Visite de l'abattoir de Beaufort avec des gestionnaires de cuisines. Création de partenariats pour de l'approvisionnement en viande locale. - Réalisation d'un catalogue des producteurs à destination de la RHD, mise en place d'une carte interactive (grand public / RHD). - Réflexion sur les freins au développement d'une logistique structurée. - Aide à la rédaction des marchés publics.		
	Prévisionnel 2021 : - Candidature pour un PAT. - Poursuivre l'augmentation des volumes d'appro. en produits locaux / sous label. - Poursuivre la réflexion logistique (expérimenter de nouveaux outils, optimisation de la chaîne d'approvisionnement). Le territoire Arlysière a été retenu par le Conseil Départemental et la CASMB pour approfondir cette thématique clé. - Communication / sensibilisation.		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	- Animation par les Conseillers Circuits Courts (MT en 2018, puis JC en 2019 et 2020). - Accompagnement du Conseiller en Charge de territoire pour faire le lien entre les groupements agricoles, les producteurs locaux et la collectivité		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	- Embauche d'un chargée de mission agricole en CDD par Arlysière depuis 2019 pour développer cette action.		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	une 100e de producteurs fermiers sur Arlysière dont environ 1/3 plus fortement intéressé par l'action. ==> 47 partenariats entre CC et producteurs ont été établis et/ou consolidés	- Renforcement du lien entre les producteurs et les habitants. - Réponse à une demande sociétale.	- Réduction du nombre d'intermédiaires pour permettre aux producteurs de mieux capter la valeur ajoutée (Impact à nuancer car une grande partie de la commercialisation est déjà concernée par des circuits courts). - Développement de productions bien valorisées.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	- Approvisionnement alimentaire durable du territoire (% des produits locaux dans les cuisines collectives). - Développement de la production maraichère sur le territoire pour répondre à la demande (augmentation du nombre d'hectares en maraichage ou du nombre de producteurs).	- Réduction des distances parcourues par les produits alimentaires (Nombre de producteurs livrant aux cuisines collectives et volumes) - Développement des approvisionnements en productions sous labels (Nombre d'EA passant sous label).	

	Liens avec la triple performance :	
	Cf. Ci-dessus	
	Identification des aspects innovants le cas échéant	
	Perspectives	
	Démarche de long terme.	
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une volonté politique forte pour développer les approvisionnements en produits locaux et mettre l'ensemble des acteurs autour de la table pour trouver des solutions opérationnelles. - Des jeunes producteurs à la recherche de nouveaux débouchés + volonté de fournir des produits de qualité aux établissements scolaires. 	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Une multitude d'acteurs en fonction des établissements (commune, Conseil départemental, conseil régional) avec chacun sa propre politique. - Développer des produits locaux "bruts" = travail supplémentaire pour le personnel des cuisines + multiplication des fournisseurs. - Des changements de gestionnaires qui nécessite de réexpliquer la démarche. - Difficultés à répondre aux appels d'offre + volumes demandés parfois conséquents. - Des productions fermières déjà bien valorisées / Difficile d'augmenter le coût des matières 1ères au niveau des cuisines. - Des productions "sous représentées" (maraichage, structuration de la filière viande) + une profession pas toujours facile à mobiliser. 	
Mots clés	Circuits courts - Approvisionnement locaux - Restauration collective	
Mise à jour de la fiche	Date	04/03/2021
	Rédacteur	Éric SADOUX
Contact/site Internet	Éric Sadoux, Conseiller chargée de Territoire Bassin Albertvillois eric.sadoux@smb.chambagri.fr 04 79 32 18 10 - 06 50 19 15 46	

Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté ancienne sur Arlysère, à l'initiative de quelques élus, de mettre en place des lieux d'échanges entre la Collectivité et l'agriculture. 2010-2011 ==> Mise en place de 6 CLGE (Comm. Locaux Gestion de l'Espace) mais démarche peu concluante (difficultés à mobiliser, à maintenir un rythme dans les rencontres, problème de légitimité...). - Réflexion fin 2017 entre Arlysère et les Groupements Agricoles d'un observatoire à l'échelle de la Communauté d'Agglomération. - Réalisation, en 2018, d'un état des lieux localisant l'ensemble des chefs d'exploitations de plus de 55 ans et en prenant en compte les projets de transmission en cours. - Bilan des installations, transmissions et cessations des chefs d'exploitation de 2017 et 2018. - Fin 2019, une exploitation agricole arrête sur le secteur de la Haute Combe de Savoie (commune de Grésy sur Isère) et une partie de son foncier est en vente, + une autre est en cours d'arrêt et souhaite vendre son bâtiment et 4 ha de foncier proche. <p>==> Réflexion avec la CASMB, la SAFER, la Communauté d'Agglomération Arlysère pour voir comment maîtriser le foncier, réaliser des échanges parcellaires et installer des exploitants.</p>	
	Problèmes initiaux	
	<ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de territoires réfléchissaient à mettre en place des observatoires mais peu de recul. (==> Qui est invité ? Définition des objectifs ? Comment on passe d'un état des lieux à des actions concrètes...) - Arrêt à terme de 2 exploitations Bovins viande sur la commune de Grésy - Validation d'un positionnement politique commun - Validation du principe d'un portage SAFER des terrains en vente de la 1ère exploitation 	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	Emergence commune de l'action au niveau d'Arlysère (Commission agricole), la SAFER, les groupements agricoles et la CASMB.	
	<ul style="list-style-type: none"> - Partager des informations sur les mutations possibles de foncier (agriculteurs proches de la retraite, candidats à l'installation, secteurs en déprise,...), pour anticiper les libérations et intervenir le plus tôt possible. - Retourner une situation défavorable avec l'arrêt de 2 exploitations agricoles, en un projet de territoire qui permet de réfléchir à une réorganisation du foncier, à l'installation d'agriculteurs dans des productions manquantes sur le territoire et à la confortation d'exploitations proches. 	
	Echelle d'action (géographique)	
Dates de réalisation	Périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Arlysère avec un démarrage sur la commune de Grésy / Isère.	
	Date de début	01/01/2018 : mise en place de l'observatoire Fin 2019 - 1er semestre 2020 pour le calage politique
	Date envisagée	Dernier trimestre 2020 pour le démarrage de l'action restructuration foncière
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commandite ?	
	Communauté d'Agglomération d'Arlysère - Groupements Agricoles d'Arlysère	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	CASMB, CA Arlysère	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	CASMB : Éric SADOUX (Conseiller en Charge du territoire Arlysère) CASMB : Sophie TOURNIER (Conseillère installation) et Christine BARTHES (Conseillère transmission) CASMB : Benoît AYMOZ (Conseiller maraichage)	
	Autres partenaires	
	SAFER, Commune de Grésy/Isère, DDT73, représentant agricoles locaux....	
	Bénéficiaires, cibles, indicateurs d'évaluation	
	<ul style="list-style-type: none"> - Un partenariat en cours d'élaboration entre la CASMB, les groupements agricoles, la CA Arlysère. - Surface portée par la SAFER : 25,21 ha (dont 3,6 ha en forêt et 21,61 ha en surfaces agricoles). - Surface communale louée de façon précaire : 6,32 ha. - Nombre d'agriculteurs professionnels ayant un siège d'exploitation sur Grésy : 4 - Nombre d'exploitations ayant de la surface sur Grésy : 15e - Nombre de personnes ressources contactées en 2020 : 2 - Nombre d'agriculteurs rencontrés (cédant / porteur de projet) : 2 - Nombre d'agriculteurs intéressés par les surfaces en portage : 15e (mi décembre 2020) 	
Etapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 5 rencontres politiques entre la CASMB, la SAFER et la Communauté d'Agglomération Arlysère. - Organisation courant aout d'une réunion entre la CASMB, la SAFER et les représentants syndicaux du territoire. - Rencontre de personnes ressources pour préciser les utilisateurs des parcelles 2020. - Elaboration en cours d'une charte de fonctionnement entre la CASMB, la CA d'Arlysère et les groupements Agricoles. - Démarrage d'un CLIF pour structurer le projet, les échanges et choisir les projets d'installation. 	
	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
Moyens mobilisés	CASMB : Éric SADOUX (Conseiller en Charge du territoire Arlysère) CASMB : Sophie TOURNIER (Conseillère installation) et Christine BARTHES (Conseillère transmission) CASMB : Benoît AYMOZ (Conseiller maraichage)	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

CA Arlysière : Dorothée MEYER - Chargée de mission Agricole d'Arlysière SAFER : Aymeric LOISY - Animateur SAFER			
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	345 EA pro répertoriées sur le territoire en 2018. Dont 128 ont au moins un chef d'exploitation > à 55 ans. + Cf. Indicateurs d'évaluation ci-dessus	- Renforcer les liens entre les différents acteurs du territoire.	- Accompagner le développement de projets viables et diversifiés sur le territoire en lien avec les autres actions portées par la collectivité et les groupements agricoles (approvisionnement restauration collective). (Nb de nouvelles EA installées, projets accompagnés). - Volonté de profiter des terrains libérés pour mettre en place des échanges entre agriculteurs. Parcelles culturales plus cohérentes, diminution des trajets. - Installation de une à 2 exploitations sur le territoire.
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	- Maintenir un maximum d'EA sur le territoire (Evolution du nb d'EA sur le territoire, Evolution de la taille des EA). - Meilleure organisation au niveau des terrains agricoles. - Diversifier les productions agricoles manquantes sur le territoire (maraichage, autre).	- Diminution des trajets, donc des consommations de carburant. - Favoriser l'installation de productions sous labels.	
	Liens avec la triple performance : Cf. ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
Perspectives Démarche de long terme.			
Facteurs clé de réussite	<ul style="list-style-type: none"> - Des élus et des professionnels agricoles sensibilisés et moteurs. - Soutien politique CASMB, SAFER, CA Arlysière de porter le projet. - Un périmètre de réflexion cohérent. - Définir des règles de fonctionnement claires (confidentialité...). - Mettre l'ensemble des acteurs autour de la table. - Mettre en place des partenariats pour mutualiser les informations. 		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Foncier = thématique délicate et compliquée à aborder - Une multitude d'acteurs en fonction des situations (Propriétaires, famille, indivision, ...) avec des visions / positionnements divers. - Confortation des EA existantes ou favoriser l'installation de nouveaux producteurs ? - Quelle volonté des agriculteurs et des propriétaires de vouloir échanger leurs surfaces pour optimiser leurs parcelles agricoles? ==> Animation locale, CLIF. - Acquisition finale des terrains par la CA Arlysière, par des agriculteurs ? 		
Mots clés	Observatoire, Installation, transmission, foncier, Echanges parcellaires, CLIF		
Mise à jour de la fiche	Date	04/03/2021	
	Rédacteur	Éric SADOUX	
Contact/site Internet	Éric Sadoux, Conseiller chargée de Territoire Bassin Albertvillois eric.sadoux@smb.chambagri.fr 04 79 32 18 10 - 06 50 19 15 46		

 AGRICULTURES & TERRITOIRES <small>CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</small>		<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>		
		<i>Accompagnement des jeunes installés</i>		 CONSEIL SAVOIE MONTBLANC <small>CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONTBLANC</small>
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire			
	Sur les territoires de la Communauté de Communes Montagne du Giffre (CCMG) et de la Communauté de Communes Cluse Arve et Montagne (2CCAM) nécessité de mettre en œuvre toute action favorisant le renouvellement des exploitations			
	Problèmes initiaux			
	Un défaut de mobilisation des jeunes agriculteurs dans les groupes de développement et plus généralement dans la politique agricole du territoire, Des questions de collectifs sur le développement des circuits courts, le renouvellement des générations, le maintien de la production de lait en alpage...			
	Qui est à l'origine de la demande / du projet			
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	La démarche auprès des jeunes installés sur le territoire s'est donnée pour objectifs d'identifier, de mobiliser et de recueillir leurs difficultés, attentes, besoins et les mettre en relation avec les acteurs identifiés L'objectif est de créer, les bonnes conditions pour poursuivre de façon pérenne l'activité agricole et maintenir la dynamique agricole sur le territoire			
	Échelle d'action (géographique)	CCMG et 2CCAM		
Dates de réalisation	Date de début	année 2019		
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	année 2020		
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?			
	CASMB SICA			
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?			
	CASMB			
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées			
	CASMB (Céline Abadia Ugo LEGENTIL)			
	Autres partenaires			
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Réunion de lancement Identification des obstacles, difficultés Identification de pistes d'actions et des interlocuteurs relance de la dynamique de la SICA du Giffre avec de nouveaux membres (10)			
	Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
Mobilisation des relais locaux et valorisation de nos bases de données				
Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires				
Résultats obtenus selon le degré	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect	

d'avancement (indicateurs)	25 jeunes	Création de liens entre différents acteurs du territoire	Favoriser une agriculture pérenne viable et vivable
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintien du tissu agricole pour un territoire Renforcement de la dynamique agricole locale	Maintien et valorisation des espaces agricoles	
	Liens avec la triple performance :		
	cf. ci-dessus		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Renouvellement des générations		
Facteurs clé de réussite	Mobilisation des jeunes et des agriculteurs locaux Un travail préalable pour animer la séance collective Technique d'animation favorisant l'expression Des projets concrets travaillés au sein de la SICA pour entretenir la motivation		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Disponibilité des jeunes installés		
Mots clés	jeunes installés, dynamique territoriale		
Mise à jour de la fiche	Date	05/03/2021	
	Rédacteur	Vincent Ruin	
Contact/site Internet	Président : Bernard Mogenet Animateur : ugo.legentil@smb.chambagri.fr		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>			
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>	 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC 73 94</p>	 <p>CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC</p>	 <p>REPUBLIQUE FRANÇAISE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE ET DE LA FORET</p>
<i>Maurienne : Mise en place d'un Comité local d'installation et Foncier</i>			
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire		
	<p>>Nécessité pour le territoire de Maurienne d'accueillir des nouvelles installations agricoles pour maintenir ces structures collectives structurantes (coopératives, abattoir) et répondre à la volonté de diversifier les produits alimentaires locaux en circuits courts.</p> <p>>Programme Leader qu'accompagne et finance des projets installations diversification.</p>		
	Problèmes initiaux >Des projets installations multi acteurs (ex. des propriétaires de bâtiment, des cedants, des élus) qui sont très difficiles à mettre en place. >Des porteurs de projets qui manquent de repères locaux >Des installations hors système classique (DJA...) > Pas ou peu de stratégie des exploitations sur la transmission à long terme > Du foncier pas forcément optimisé ne permettant pas d'installer		
	Qui est à l'origine de la demande / du projet Les GDA de Haute et Moyenne Maurienne via leur conseil d'administration		
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de manière collective et individuelle de l'enjeu de transmission • Co-construire des projets vivables et durables : • Créer les bonnes conditions pour installer, poursuivre de façon pérenne l'activité agricole • Initier des échanges de parcelles 		
Échelle d'action (géographique)	Maurienne		
Dates de réalisation	Date de début	janv-20	
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-20	
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?		
	GDA Moyenne Maurienne - GIDA Haute Maurienne		
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?		
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc SAFER DDT AFP CER		
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées		
	Martin SCHOCH ; Céline Bouchage		
	Autres partenaires		
SR Maurienne, coopératives laitières AOP Beaufort, Syndicat de pays de Maurienne, les 5 communautés de communes de Maurienne (CCHMV, Maurienne Galibier, 3CMA, 4C, Porte de Maurienne)			
Bénéficiaires, cibles			
Futurs agriculteurs ; toutes les exploitations pour transmettre à court et long terme ; collectivités			
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexion sur les attendus, objectifs du projet avec le comité d'installation 2. Organisation de rencontres avec les porteurs de projets 3. Sensibilisation des élus locaux, de la SAFER 		

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Temps d'émergence via des séances de travaux sur les besoins d'accompagnement pour transmission ; accompagnement de rencontre avec les porteurs de projets et professionnels locaux ; accompagnement de collectivité pour la transmission de la ferme communale, de l'alpage communal		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	Communication		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	250	Dynamiser les installations	Répondre aux enjeux de maintien de litrage dans les coopératives, abattoir de proximité et diversification
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Maintenir un tissu agricole important	Maintenir le plus grand nombre d'exploitants, gage de bonne gestion et entretien espace	
	Liens avec la triple performance :		
	Accompagner tout nouveau projet agricole durable, viable et viable Limiter les échecs qui pourraient impliquer en chaîne des difficultés au sein de collectifs (coopérative laitière beaufort, abattoir)		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Poursuivre la dynamique initiée ; proposer d'autres moments conviviaux sur ces enjeux ; travailler sur la cohérence des exploitations qui permettra un jour de faciliter la transmission ; initier des travaux sur le foncier avec des collectivités		
	Facteurs clé de réussite	Participation d'agriculteurs et élus ; Des accompagnements validés par la commune et par les AFP	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	La maîtrise du foncier est un frein important surtout que ce dernier peut devenir un enjeu économique PAC (pour les exploitations en place) supérieur à des enjeux de production et d'installation sur le territoire ; Le changement climatique induit aussi de nouvelles stratégies face au foncier		
Mots clés	Installation ; transmission ; questions éco systémiques ; Foncier		
Mise à jour de la fiche	Date	26-févr	
	Rédacteur	Martin Schoch	
Contact/site Internet	Martin Schoch - Conseiller en charge du territoire de la Maurienne Tél. 04 79 59 93 87 Mob. 06 50 19 14 65 martin.schoch@smb.chambagri.fr agriculture-maurienne.com		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>		
 <p>AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</p>	 <p>CONSEIL SAVOIE MONT BLANC Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR</p>	
<p><i>Un Comité Local Installation Foncier pour favoriser le renouvellement des actifs sur Usse et Rhône : un dispositif à construire</i></p>		
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	La Communauté de Communes Usse et Rhône est un territoire rural où l'activité agricole est la première activité économique. Un programme d'actions a démarré en 2019, afin d'améliorer l'organisation foncière du territoire, avec des financements Leader. Dans le cadre de la première étape de ce programme d'action, un grand nombre d'exploitations ont été rencontrées afin de réaliser un diagnostic du morcellement des parcelles. Ce diagnostic a permis d'identifier les cessations prochaines d'exploitation sans projet de reprise.	
	Problèmes initiaux	
	>49 exploitations sur 129 sont concernées par la transmission dans les 5 années à venir. >27 exploitations sur ces 49 n'ont pas de projet de reprise > Des exemples récents de cessation sans reprises qui ont abouti à une dispersion du foncier alors que: - la coopérative laitière des Fermiers Savoyards qui compte un outil de transformation important sur le territoire, a besoin de maintenir une dynamique agricole forte - de nombreux porteurs de projets en recherche de foncier n'arrivent pas à concrétiser leur projet car ces cessations ne sont pas connues suffisamment en amont	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	L'Association Usse et Rhône Agriculture via son conseil d'administration	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Agir localement en faveur du renouvellement des actifs • Conserver le potentiel humain et économique • Créer les bonnes conditions pour installer de nouvelles productions et poursuivre de façon pérenne l'activité agricole dans les filières "historiques" 	
Échelle d'action (géographique)	Communauté de Communes Usse et Rhône	
Dates de réalisation	Date de début	janv-19
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	déc-21
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	Association Usse et Rhône Agriculture
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc Le réseau professionnel agricole
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	Gaëlle CORDEL
	Autres partenaires	JA du Canton Frangy Seyssel
	Bénéficiaires, cibles	Toutes les exploitations concernées par la transmission à court et long terme
	Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>1. Partage, en CA, du bilan des rencontres d'exploitations réalisées dans le cadre du programme d'actions Leader sur le foncier avec focus sur la problématique mise en évidence par le nombre de cessations à venir sans projet de reprise</p> <p>2. Echange d'expérience entre CA AURA, JA du secteur et un membre du Bureau de la CASMB venu témoigner de la mise en place d'un Comité Local Installation Foncier sur le secteur de Grand Lac (73)</p> <p>La prochaine étape pour 2021 sera de valider, avec la Communauté de Commune Usse et Rhône, la volonté de mettre en place un tel dispositif sur le territoire et d'en co-construire le cadre, les objectifs, le mode de fonctionnement.</p>
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre	
	Temps d'émergence, animation de la réflexion. Apport de données : contexte du territoire et autres exemples d'expériences sur les Savoie et ailleurs	
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires	

Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	20 administrateurs du groupe / 10 membre de JA sur le secteur 27 exploitations concernées par la cessation d'activité à 5 ans, sans repreneur	Initier une réflexion personnelle et collective sur les réelles freins de transmission qui sont d'ordre humain	répondre aux enjeux de maintien de litrage pour la coopérative, favoriser l'installation de nouvelles productions, lutter contre l'augmentation du morcellement par la dispersion du foncier
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	maintenir un tissu et une dynamique agricole importants	Maintenir le plus grand nombre d'exploitants, gage de bonne gestion et entretien espace	
	Liens avec la triple performance :		
	Pérenniser les acteurs de la filière laitière + favoriser l'installation de nouveau projet agricole viable et viable --> impact économique important sur un territoire où l'activité agricole est la 1ère activité économique Limiter les échecs, accompagner la diversification d'un territoire historiquement laitier, limiter les tensions que génère une libération de foncier dirigée majoritairement en faveur d'un nombre limité de structures, au détriment des nécessaires "sconortations" et des nouveaux projets. --> Impact social Maintenir le plus grand nombre d'exploitants, gage de bonne gestion et entretien espace --> impact environnemental		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	valider, avec la Communauté de Commune Usse et Rhône, la volonté de mettre en place un tel dispositif sur le territoire et d'en co-construire le cadre, les objectifs, le mode de fonctionnement.		
	Facteurs clé de réussite	Motivation du groupe AURA et intérêt des élus à agir en faveur du renouvellement des actifs agricoles sur leur territoire. Dans la mise en œuvre ensuite : volonté des acteurs impliqués d'agir dans le sens de l'intérêt général de l'agriculture du territoire, toutes filières confondues.	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter			
Mots clés	Renouvellement des actifs, projet agricole, territoire, partenariat agriculture et collectivités.		
Mise à jour de la fiche	Date	25-févr	
	Rédacteur	Gaëlle CORDEL	
Contact/site Internet	Gaëlle CORDEL - Conseillère en charge des territoires Albanais 74 - Usse et Bornes Tél. 04 50 88 18 34 Mob. 06 48 39 11 60 gaelle.cordel@smb.chambagri.fr		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>					
 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	Réflexion pour un projet agricole sur le territoire de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy				
	 AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE DE SAVOIE MONT-BLANC 73-74				
	CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC				
	 <small> Région Auvergne-Rhône-Alpes BUREAU REGIONAL SAVOIE MONT-BLANC 100000 CHAMBRAN AVENUE DE LA DIRECTION REGIONALE 63000 CLERMONT AUVERGNE FRANCE </small>				
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire Les agriculteurs du Pays de Faverges avaient l'habitude de définir et de conduire leurs projets en lien avec la Vallée du Laudon au sein d'un groupement unique, la SICA des Pays de Faverges et du Laudon (SIPFL). Or, l'élargissement de la communauté d'agglomération d'Annecy qui inclue maintenant la Vallée du Laudon, la signature d'une convention de partenariat entre le Grand Annecy (GA) et la Chambre d'Agriculture et l'élaboration d'un projet agricole de territoire à l'échelle de cette nouvelle grande agglomération pouvait "isoler" les agriculteurs du Pays de Faverges. Par ailleurs, la Chambre d'Agriculture a réalisé au printemps 2018 un diagnostic de l'économie agricole du Pays de Faverges pour le compte de l'observatoire économique de la Communauté de commune des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) . Même si Faverges est un pôle industriel et commercial, le territoire est aussi rural et l'agriculture est une activité importante. Pour autant, il existe peu de relations entre les agriculteurs et la CASMB d'une part et la CCSLA d'autre part.				
	Problèmes initiaux				
	Pas de discours partagé entre agriculteurs sur leur activité avec le risque de positions individuelles ou par production sans connaissance des contraintes des autres, Des exploitations plutôt diversifiées en comparaison des territoires voisins et un certain nombre de jeunes/nouveaux agriculteurs mais qui sont peu intégrés à la SICA, Pas de commission agricole ou autre structure de rencontre et pas d' élu en charge de l'agriculture identifié, Des tensions au sein de la CC qui laissent peu de perspective d'amélioration avant les élections municipales 2020.				
	Qui est à l'origine de la demande / du projet				
	Les administrateurs locaux de la SICA des Pays de Faverges et du Laudon				
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	Partager une vision de l'agriculture locale et de ses enjeux Mobiliser les jeunes et les exploitants en productions diversifiées Valoriser le diagnostic agricole au travers d'une réflexion "projet agricole de territoire" Etre force de proposition pour inscrire l'agriculture comme un acteur du territoire après les élections municipales				
Échelle d'action (géographique)	Périmètre de la communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy (7 communes dont 2 communes nouvelles)				
Dates de réalisation	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 40%;">Date de début</td> <td>Janvier 2019</td> </tr> <tr> <td>Date de fin (réalisée ou envisagée)</td> <td>Janvier 2020</td> </tr> </table>	Date de début	Janvier 2019	Date de fin (réalisée ou envisagée)	Janvier 2020
Date de début	Janvier 2019				
Date de fin (réalisée ou envisagée)	Janvier 2020				
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? CASMB Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? CASMB Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées Nicole BOCQUET conseillère en charge de territoire CASMB Autres partenaires SICAPFL, PNR des Bauges, CCSLA Bénéficiaires, cibles Tous les agriculteurs du territoire, administratifs et élus du PNR des Bauges, Elus CCSLA				

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	Mobilisation des agriculteurs : Mise à jour de la liste des exploitations professionnelles, courrier individuel pour inviter toutes les exploitations professionnelles et relances téléphoniques. Démarches auprès du PNR des Bauges par l'intermédiaire de l'animatrice de l'association des agriculteurs et de la CCSLA par l'intermédiaire de son représentant au CA de la SICA PFL 3 séances de réflexion avec tous les agriculteurs volontaires : 1/2j + 1j +1j - Définition des enjeux : expression autour de 3 questions sur l'agriculture voulue en 2050 - Appropriation du diagnostic de l'agriculture réalisé pour l'observatoire économique de la CCSLA - Niveau de réalisation des enjeux et pistes d'actions - Analyse des principaux leviers d'action - Approche de la perception des agriculteurs sur le territoire notamment par les élus (expression des élus présents) Reprise en conseil d'administration		
Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Elaboration du diagnostic agricole sur le GA avec mobilisation des données disponibles à la CASMB (Maj OCTAGRI, IPG, RPG) et grâce aux référents locaux (qualification "EA professionnelle", production...) Méthodes et animation de la réflexion : méthodes participatives, travaux de groupes et en plénière Supports et moyens pédagogiques		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	PNR : appui à l'animation Salle communale Buffet pris en charge par la SICAPFL		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	19 agriculteurs ont participé à tout ou partie de la réflexion pour 43 EA invitées (43%)	Lien entre les agriculteurs Rôle de l'agriculture	Mesure des attentes en matière de consommé local Reconnaissance de la filière laitière et de son impact économique sur le territoire
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Renforcement de la dynamique agricole Connaissance mutuelle des agriculteurs Prise de conscience des rôles de l'agriculture Perspectives d'action territoriale en lien avec d'autres acteurs	Mesure des attentes environnementales par les agriculteurs	
	Liens avec la triple performance :		
	Approche globale de l'activité agricole		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Anticipation et prospective		
	Perspectives		
	Création d'un dialogue avec la collectivité (partenariat ?)		
Facteurs clé de réussite	Du temps pour la réflexion et la prise de recul Ecoute mutuelle et acceptation des points de vue différents Choix des participants et consignes de fonctionnement : ouverture, bienveillance et respect des autres, méthodes participatives		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Difficulté à mobiliser le plus grand nombre sur cette durée pourtant nécessaire Résistance au changement et à l'intégration de nouvelles analyses ou positions		
Mots clés	Projet agricole, territoire, partenariat, lien agriculture et collectivités		
Mise à jour de la fiche	Date	26/02/2020 05/03/2021	
	Rédacteur	Nicole BOCQUET / Vincent Ruin	
Contact/site Internet	Nicole Bocquet, Conseillère chargée de Territoire sur le Bassin Annécien nicole.bocquet@smb.chambagri.fr 04 50 88 18 22 - 06 74 78 98 49		



Réflexion pour un schéma agricole sur Grand Chambéry



Contexte	<p>Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire</p> <p>Un nouveau territoire administratif : fusion de Chambéry Métropole et de la Com Com du Cœur des Bauges => Grand Chambéry (GC) Une volonté de redéfinir et mettre à jour sa politique agricole, harmonisée sur l'ensemble du territoire, et en partenariat avec les 2 PNR des Bauges et de la Chartreuse 2 groupements de développement agricoles concernés, une représentation de la CASMB</p> <p>Problèmes initiaux</p> <p>Difficultés de positionnement des EPCI et PNR sur les actions agricoles, qui fait quoi ? Précédent Schéma Agricole élaboré en 2008, sans véritable bilan intermédiaire De nombreuses actions menées par Chambéry Métropole "indépendamment" de la profession agricole locale Une volonté de fédérer l'ensemble des partenaires autour d'un nouveau projet agricole</p> <p>Qui est à l'origine de la demande / du projet</p> <p>La commission agriculture péri-urbaine de Grand Chambéry</p>	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>Se connaître mutuellement entre acteurs : échanger sur les préoccupations et attentes Recenser l'ensemble des préoccupations, actions techniques, projets etc. des organismes agricoles, coopératives, filières etc. Partager et échanger sur les enjeux agricoles en lien avec l'environnement, l'énergie, la biodiversité, la consommation locale Définir un projet entre agriculteurs et élus municipaux Créer une dynamique collective à cette nouvelle échelle d'EPCI Définir un programme d'actions, avec un partage du pilotage entre intervenants</p>	
Échelle d'action (géographique)	Grand Chambéry 38 communes	
Dates de réalisation	Date de début	automne 2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	printemps 2021
Acteurs impliqués	<p>Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ? GC</p> <p>Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ? CASMB - PNRB - PNRC - GC - AGATE (Agence Alpine des Territoires)</p> <p>Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées CASMB : Vincent RUIN conseiller en charge de territoire</p> <p>Autres partenaires Groupe de développement Agricole de Chambéry, Association des Agriculteurs du PNR des Bauges Choix de Grand Chambéry de ne pas associer la société civile, les associations locales, syndicats etc. L'objectif était de solliciter directement les élus et agriculteurs,</p> <p>Bénéficiaires, cibles Agriculteurs, élus municipaux, 50 personnes environ ont participé aux réunions, 40 techniciens des structures agricoles et partenaires (conseil départemental région, DDT, syndicats de produits,,)</p>	
Étapes du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Mobilisation des techniciens des organismes partenaires de l'agriculture (fin 2019) Mobilisation des ressources et connaissances en interne CASMB pour recenser les projets des différentes filières, groupes techniques, coopératives, groupements de producteurs etc. (début 2020) Réunion des techniciens et structures pour faire émerger les propositions (100 environ) et les thématiques (2019) Mobilisation des agriculteurs via le GDA de Chambéry Synthèse du diagnostic de l'agriculture de Grand Chambéry Rédaction des fiches actions du schéma agricole 2 comités de pilotage + 2 réunions d'étape pour sélectionner les actions prioritaires, formaliser les rôles de chacun et définir les porteurs des actions pour le compte du collectif</p>	

Moyens mobilisés	Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre		
	Mobilisation des données de l'agriculture et du réseau d'agriculteurs (mél, tel) Méthodes et animation de la réflexion : méthodes participatives, travaux de groupes Salles, supports,		
	Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires		
	GC : animation, pilotage global du projet, supports, PNR : appui à l'animation		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	25-30 + discussion en CA du GDA de Chambéry	Lien entre les différents acteurs du territoire	Mesure des attentes en matière de consommation locale
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Reconnaissance de l'agriculture et prise en compte dans le projet de territoire Meilleure écoute et dialogue établi Meilleure connaissance de l'agriculture Dynamique territoriale	Mesure des attentes environnementales et agro-écologiques des élus, par les agriculteurs	Meilleure compréhension des contraintes agricoles par les élus
	Liens avec la triple performance :		
	Les axes reprennent nettement la triple performance avec un volet économique (soutien filières et investissements), un volet humain (conditions de travail, transmission), un volet très important biodiversité, agro-écologie, adaptation changement climatique		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Réflexion partenariale élus / agriculteurs et Co-construction du projet		
	Perspectives		
	Mise en œuvre des actions concrètes en 2021, en attente de disponibilités budgétaires pour la commission agriculture		
Facteurs clé de réussite	Du temps pour la réflexion et la prise de recul Mobilisation des participants Méthodes d'animation pour favoriser l'écoute mutuelle, les débats et l'acceptation des points de vue différents, Méthodes participatives Démarche avec un bon rapport temps passé / résultat : les agriculteurs comme les élus sont de - en - disponibles et cet aspect est à prendre en compte, même si la rapidité de la démarche peut frustrer en limitant certains débats		
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter	Méconnaissance de l'agriculture locale avec une vision déformée par l'image médiatique de l'agriculture nationale voir mondiale : idées reçues sur le maïs, les photos,, Difficulté à mobiliser les agriculteurs sur des temps d'échange et discussion dont ils ne voient pas immédiatement les résultats Cristallisation des positions environnementalistes / agricoles : le discours ambiant sur l'environnement, les phytos etc. met la pression sur les agriculteurs qui ont tendance à se refermer plutôt qu'à débattre, ce qui freine aussi l'évolution des systèmes		
Mots clés	Projet agricole, territoire, partenariat, lien agriculture et collectivités		
Mise à jour de la fiche	Date	22-févr.-21	
	Rédacteur	Vincent RUIN	
Contact/site Internet	Vincent Ruin, Conseiller chargé de Territoire Albanais Aix-les-Bains Chambéry vincent.ruin@smb.chambagri.fr Tél. 04 79 33 82 99 Mob. 06 74 78 98 42		

<i>Inventaire des projets/actions accompagnées par le réseau des Chambres d'agriculture</i>		
	<p><i>Les candidats à la ferme</i></p>   	
Contexte	Contexte territorial, environnemental, socio-économique et réglementaire	
	<p>Les enjeux tant économiques, que sociaux et environnementaux des territoires amènent de plus en plus souvent les collectivités locales à s'investir sur les questions agricoles et construire des projets en partenariat avec la Profession agricole.</p> <p>Afin de baser le dialogue sur une vision partagée de l'agriculture et de ses enjeux, la SICA du Pays du Mont-Blanc a souhaité organiser une rencontre aux futurs élus du territoire en conviant les candidats aux élections municipales sur une exploitation.</p>	
	Problèmes initiaux	
	<p>La SICA du Pays du Mont-Blanc dispose depuis plusieurs années d'une convention de partenariat avec les deux communautés de communes de son territoire, dont l'échéance arrivait fin 2020. Elle souhaitait commencer à créer du lien et un dialogue avec les futurs décideurs du territoire.</p>	
	Qui est à l'origine de la demande / du projet	
	SICA du Pays du Mont-Blanc	
Objectifs (politique, organisationnel, etc.)	<p>La SICA a souhaité porter ses efforts sur un évènement marquant avec les candidats aux élections municipales. En effet, cela était l'opportunité de créer un vrai espace de dialogue et d'échanges avec les futurs décideurs du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour expliquer les pratiques agricoles spécifiques et l'importance de l'agriculture pour le territoire - pour réactualiser l'image du métier d'agriculteur/trice dans le Pays du Mont-Blanc - pour engager le dialogue avec les futurs décideurs du territoire (mieux se connaître et mieux se comprendre) - pour faire des futurs élus des ambassadeurs de l'agriculture et des pratiques agricoles qui pourront communiquer au quotidien auprès de la population. 	
Échelle d'action (géographique)	Communautés de Communes du Pays du Mont Blanc et de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc	
Dates de réalisation	Date de début	2019
	Date de fin (réalisée ou envisagée)	mars-20
Acteurs impliqués	Maître(s) d'ouvrage(s) - qui commande ?	
	SICA du Pays du Mont-Blanc	
	Maître(s) d'œuvre(s) - qui réalise ?	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc	
	Quelles chambres sont impliquées ? Noms des personnes impliquées	
	Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc - Christelle Chesney Manon Thevenot Céline Abadia	
	Autres partenaires	
	Conseil Départemental de Haute-Savoie (par le biais du Contrat de Territoire Espace Nature Sensible) Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc	
Bénéficiaires, cibles		
	Exploitations agricoles du Pays du Mont-Blanc et structures collectives du Pays du Mont Blanc qui bénéficient de la convention (CUMA, Service de remplacement, abattoir,...)	

Etapas du projet - actions conduites / Situation actuelle du projet dans ces étapes	<p>Emergence du projet en 2019 : réflexion des membres de la SICA sur la manière de créer du lien et du dialogue avec les futurs élus du territoire, décision d'engager cet événement avec les candidats aux élections municipales, recherche de financement (Communautés de Communes et Conseil Départemental)</p> <p>Fin 2019 jusqu'à mars 2020 : organisation de l'opération (travail sur les messages, déclinaison en atelier, choix de l'exploitation d'accueil, répétition sur place, création de panneaux explicatifs de l'agriculture du territoire, recherche des candidats aux élections sur chaque commune, création des invitations, participation aux réunions publiques des candidats pour avoir un 1er contact avec les élus et les inviter, organisation logistique...).</p> <p>7 mars 2020 : opération "les candidats à la ferme" Une cinquantaine de candidats aux élections municipales a répondu présent. 3 ateliers animés par les agriculteurs ont permis d'échanger sur les thèmes importants pour l'agriculture du Pays du Mont-Blanc : la préservation des ressources que sont le foncier et l'eau, le développement de la consommation locale et les réalités de l'agriculture d'aujourd'hui. A chaque atelier, les élus ont reçus des propositions concrètes de la part des agriculteurs pour pérenniser l'agriculture du territoire. En conclusion, la présidente de la SICA, a rappelé l'importance de l'agriculture pour le territoire et son environnement (maintien des corridors écologiques, préservation de la biodiversité, séquestration de carbone,...), son rôle d'entretien des espaces et d'ouverture des paysages, tout en fournissant des produits de qualité. Elle a aussi encouragé les futurs élus communaux à associer les représentants de la SICA à tous les projets qui concernent l'agriculture et le plus en amont possible, afin d'être force de propositions et permettre un maintien de l'agriculture dans son territoire. Elle a également donné rendez-vous aux futurs élus après les élections pour poursuivre les échanges et le dialogue, à travers la nouvelle convention de partenariat entre la SICA et les deux Communautés de Communes, rediscutée en fin d'année.</p>		
Moyens mobilisés	<p>Moyens techniques mis à disposition par le réseau des Chambres / type d'animation mise en œuvre</p> <p>Animation de la SICA par le conseiller en charge de territoire (émergence du projet, appui à la préparation des messages, à l'organisation de la journée,...)</p> <p>Moyens techniques mis à disposition par les autres partenaires</p>		
Résultats obtenus selon le degré d'avancement (indicateurs)	Nombre d'agriculteurs et/ou d'exploitations concernés	Impact social	Impact économique direct et indirect
	une vingtaine d'agriculteurs impliqués sur l'opération pour un bénéfice pour les 180 exploitations du territoire	Créer du lien et du dialogue avec les futurs décideurs du territoire.	Convention de partenariat entre la SICA et les deux Communautés de Communes avec un appui financier à des projets agricoles et aux structures agricoles collectives
	Impact territorial	Impact environnemental	autres impacts
	Mieux intégrer et faire comprendre les rôles de l'agriculture dans son territoire	expliquer les pratiques agricoles spécifiques du territoire et l'importance de l'agriculture pour l'environnement	
	Liens avec la triple performance :		
	Avoir une agriculture connue, reconnue et intégrée dans son territoire Faire connaître l'impact des pratiques agricoles spécifiques de montagne au bénéfice de l'environnement et de la biodiversité Poursuivre une convention de partenariat qui réponde aux besoins de l'agriculture du territoire et apporte un appui financier aux projets collectifs agricoles		
	Identification des aspects innovants le cas échéant		
	Perspectives		
	Une journée d'accueil du grand public prévue en 2021 Des panneaux créés sur l'agriculture du Pays du Mont-Blanc qui sont exposés dans le magasin de la coopérative du territoire et qui serviront dans toutes les opérations de communication organisées par les structures collectives		

Facteurs clé de réussite	Des 'agriculteurs suffisamment nombreux, bien organisés et préparés pour la communication Une stratégie d'invitation pour mobiliser en direct les futurs élus, afin d'avoir une participation la plus large possible	
Freins et obstacles rencontrés / moyens mis en œuvre pour les surmonter		
Mots clés	communication, élus du territoire, partenariat	
Mise à jour de la fiche	Date	1er mars 2020
	Rédacteur	Christelle Chesney
Contact/site Internet	Ugo Legentil, ugo.legentil@smb.chambagri.fr, 06 74 78 98 48	